



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Actualité des métiers et formations : l'alchimie des compétences

13^{es} JOURNÉES
PROFESSIONNELLES
DE LA CONSERVATION-
RESTAURATION

21 MARS ET 22 MARS 2024

Cité de l'architecture
& du patrimoine
Auditorium
7, avenue Albert de Mun
75016 Paris



Actualité des métiers et formations : l'alchimie des compétences

Jeudi 21 mars et vendredi 22 mars 2024

SOMMAIRE

Présentation générale	5
Programme	7
Biographies et résumés	13
Bibliographie de référence	31
Dossier documentaire	35
Membres du groupe « conservation-restauration des biens culturels »	97

Illustrations de couverture :

Voyage d'immersion à Cluny (Saône-et-Loire) de la Promotion 2022-2024 du DSA de l'École de Chaillot.

Les jardins de l'abbaye.

© École de Chaillot.

Voyage d'immersion à Cluny de la Promotion 2023-2025.

Dessin d'un étudiant de la chapelle des Moines de Berzé-la-Ville.

© École de Chaillot.

Présentation générale

13^{es} Journées professionnelles de la conservation-restauration
« Actualité des métiers et formations : l'alchimie des compétences »

Jeudi 21 mars et vendredi 22 mars 2024

Les 13^{es} Journées professionnelles de la conservation-restauration se donnent pour objectif en 2024 d'explorer la question des compétences, des formations permettant de les acquérir, de la mobilité professionnelle, des enjeux de la formation tout au long de la vie et des nouveaux besoins de compétences pour la conservation-restauration du patrimoine culturel.

Mélangant professionnels, formateurs, enseignants, représentants des associations professionnelles, des administrations de l'État, des collectivités territoriales, des organismes de formation ou de prévention, tables rondes et communications permettront aux acteurs de tous les domaines des patrimoines (archives, bibliothèques, musées, archéologie, monuments historiques et patrimoine naturel) d'échanger sur ces enjeux.

La réflexion se déroulera autour de quatre thématiques :

1. La formation initiale

Les diplômes professionnels de l'Éducation nationale relatifs à la formation initiale en conservation-restauration répondent aux exigences des certifications professionnelles enregistrées dans le Registre national des certifications professionnelles (RNCP). Quels sont les niveaux de diplômes et les compétences afférentes, comment les formations s'organisent-elles pour intégrer les évolutions des professions et les besoins du patrimoine culturel, faire connaître les métiers du patrimoine, adapter leurs enseignements aux réalités du terrain ? La question de la visibilité de ces métiers pour les jeunes en parcours d'orientation professionnelle sera posée.

2. La formation continue et les transitions professionnelles

Quelles sont les évolutions au sein d'un parcours professionnel ? Comment s'organise la montée en compétences, la mise à jour des connaissances ? Comment les formations continues répondent-elles aux demandes des professionnels, avec quelles associations représentatives collaborent-elles et sur quel modèle administratif et économique ?

3. Collaboration et transversalité

La question de l'articulation entre les différents acteurs de la chaîne patrimoniale est un sujet au cœur de l'évolution des métiers. Comment les partenaires s'identifient-ils, comment organisent-ils leur travail commun ou successif, au sein des équipes, en concertation lors de la co-activité ? Quelle est l'organisation au sein des services, des chantiers et des ateliers ?

4. De la théorie à la pratique : parcours personnels ou collectifs

L'évolution transversale des parcours professionnels sera également évoquée : comment change-t-on de milieu professionnel, grâce à quels moyens et à quels accompagnements ? Comment fait-on valoir des compétences transversales et comment les formations complémentaires s'organisent-elles ?

Quel retour rétrospectif est porté sur la pratique en situation professionnelle et comment ce retour influence-t-il les évolutions de pratique, notamment en termes de prévention des risques ?

Enfin, ces questions transversales seront évoquées au travers du prisme d'autres pays européens ou outre-Atlantique.

Retrouvez tous les programmes, les dossiers documentaires et les vidéos des précédentes Journées professionnelles sur la page : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Conservation-restauration/Journees-professionnelles>

- 2011. Patrimoines et conservation préventive : pratiques comparées et nouveaux enjeux
- 2012. Architecture et conservation préventive
- 2013. Le patrimoine, ça déménage!
- 2014. S'unir pour préserver les patrimoines
- 2015. Agir pour la préservation du patrimoine, mobiliser les publics!
- 2016. Conserver malgré tout? Limites et défis
- 2017. Innover pour conserver. Recherche et développement en conservation-restauration des biens culturels
- 2018. Conserver et restaurer le patrimoine culturel : des métiers et des pratiques en évolution
- 2019. Anticipez! Connaître, prévoir, agir en conservation-restauration
- 2021. Conservation-restauration et environnement : adaptons nos pratiques!
- 2022. Soyons acteurs de la recherche en conservation-restauration
- 2023. La conservation-restauration au cœur de la société civile

Programme

Jeudi 21 mars 2024

9 h – 9 h 30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9 h 30 – 10 h Introduction

- **Catherine Chevillot**, directrice de la Cité de l'architecture & du patrimoine
- **Charles Personnaz**, directeur de l'Institut national du patrimoine
- **Jean-François Hebert**, directeur général des Patrimoines et de l'Architecture

SESSION 1 – Formation initiale

Présidente de séance : **Amélie Méthivier**, chargée de la formation initiale au département des Restaurateurs à l'Institut national du patrimoine

10 h – 10 h 30 « Introduction à l'alchimie des compétences »

- **Catherine Beauvois**, directrice du programme « Compétences 4.0, anticipation et accompagnement des mutations du marché du travail » à la direction générale de France Travail

10 h 30 – 11 h « Les diplômes professionnels en conservation-restauration du patrimoine culturel »

- **Sabine Lestrade**, cheffe du bureau des Diplômes professionnels, direction générale de l'Enseignement scolaire, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- **Michaël Walther**, responsable du pôle « Facteurs d'orgues » au Centre de formation de la facture d'orgues d'Eschau
- **Nathalie Silvie**, restauratrice d'œuvres sur papier, enseignante en mention complémentaire « Entretien des collections du patrimoine » au lycée Corvisart-Tolbiac des arts graphiques à Paris

11 h – 11 h 30 PAUSE

11 h 30 – 12 h « Campus Versailles, un tiers lieu destiné aux métiers du patrimoine et de l'artisanat d'excellence »

- **Astrid Brandt-Grau**, cheffe de projet, Campus Versailles
- **Carole Héripret**, co-directrice opérationnelle du Campus Versailles

SESSION 2 – Formation continue et transitions professionnelles

Présidente de séance : **Judith Kagan**, conservatrice générale du patrimoine, cheffe du bureau de l'Expertise et des Métiers à la sous-direction des Monuments historiques et Sites patrimoniaux, direction générale des Patrimoines et de l'Architecture

12 h – 12 h 30 « Formations métiers, application et parcours professionnels »

- **Rachel Suteau**, responsable de la formation continue au département des Conservateurs à l'Institut national du patrimoine
- **Karine Robert**, cheffe du bureau de la Formation scientifique et technique, direction générale des Patrimoines et de l'Architecture

12 h 30 – 13 h « La conservation préventive, un travail d'équipe ; retour des Archives nationales d'outre-mer sur le programme d'accompagnement des services d'archives à la conservation préventive »

- **Thi-Phuong Nguyen**, conseillère experte en conservation préventive et curative, bureau de l'Expertise numérique et de la Conservation durable, service interministériel des Archives de France
- **Amélie Hurel**, conservatrice du patrimoine, responsable des fonds ministériels et de la cartothèque, Archives nationales de l'outre-mer

13 h – 14 h 30 DÉJEUNER LIBRE

14 h 30 – 15 h 30 TABLE RONDE « L'offre de formation des associations et organisations professionnelles »

Modération : **Judith Kagan**, conservatrice générale du patrimoine, cheffe du bureau de l'Expertise et des Métiers à la sous-direction des Monuments historiques et Sites patrimoniaux, direction générale des Patrimoines et de l'Architecture

- **Gilles Alglave**, président de l'association Maisons paysannes de France
- **Alexandra Proust**, juriste de l'association La Demeure historique
- **Fabien Sénéchal**, architecte des bâtiments de France, Drac Bretagne, membre de l'Association nationale des architectes des bâtiments de France

15 h 30 – 16 h 30 TABLE RONDE « Trente et une promotions de spécialistes des jardins historiques »

Modération : **Clémentine Albertoni**, cheffe du service Inventaire et Patrimoines de la région Grand Est

- **Anne Allimant-Verdillon**, archéologue de jardins
- **Perrine Plisson**, chargée d'études documentaires, Drac Nouvelle-Aquitaine
- **Jérémy Dupanloup**, architecte du patrimoine
- **Stéphanie de Courtois**, responsable du master « Jardins historiques, patrimoine, paysage » à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles

16 h 30 – 17 h PAUSE

17 h – 17 h 30 « Transmettre ses connaissances et compétences : des bases pour avancer »

- **Christine Riquier-Boucllet**, société InEx-Situ, conservatrice-restauratrice de mobilier archéologique, intervenante en conservation préventive et archéologue

17 h 30 – 18 h « S'adapter à la fonction publique : les formations post-recrutement pour les contractuels »

- **Mohamed Dallel**, responsable du pôle « Textile », Laboratoire de recherche des monuments historiques

À l'issue de cette journée, visite sur inscription (le matin à l'accueil) des expositions :

« Paul Andreu. L'architecture est un art »,
sous la conduite de **Stéphanie Quantin-Biancalani**, commissaire de l'exposition

« Métro ! Le Grand Paris en mouvement »,
sous la conduite de **Jean-Marc Hofman**, commissaire de l'exposition

Chaque visite est limitée à vingt personnes.

Vendredi 22 mars 2024

SESSION 3 – Collaborations et transversalités

Président de séance : **Thierry Zimmer**, directeur adjoint du Laboratoire de recherche des monuments historiques

9 h – 9 h 30 « Le doctorat par le projet à CY Cergy Paris Université »

- **Quentin Bonnefond**, chargé de projet à l'École universitaire de recherche (EUR) « Humanités, Création, Patrimoine »
- **Marion Cinqualbre**, conservatrice-restauratrice d'œuvres sur papier, docteure en conservation-restauration

9 h 30 – 10 h « Les analyses demandées par les maîtres d'œuvre (exemple de l'étude des chapiteaux romans de Saint-Thibault-des-Vignes) »

- **Charlotte Langlois**, architecte du patrimoine, associée co-gérante de l'agence NASCA

10 h – 11 h TABLE RONDE « Marchés publics et conservation-restauration, la complémentarité des compétences »

Modération : **Cécile Faure**, chargée de stratégie ministérielle à la Mission ministérielle des Achats, ministère de la Culture

- **Emmanuelle Federspiel**, conservatrice en chef du patrimoine et inspectrice des collections au Mobilier national, chargée de la collection de luminaires et bronzes dorés
- **Adeline Rabaté**, directrice de la Conservation des monuments et des Collections, Centre des monuments nationaux
- **Véronique Milande**, conservatrice du patrimoine, responsable de la Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles, Ville de Paris
- **Grazia Nicosia**, conservatrice-restauratrice au service de la Conservation préventive, direction du Soutien aux collections, musée du Louvre

11 h – 11 h 30 PAUSE

11 h 30 – 12 h « Former au collectif »

- **Marie Gouret**, restauratrice indépendante des biens culturels et professeure à l'École supérieure d'art et de design TALM – Tours, mention Conservation-restauration des biens culturels, spécialité œuvres sculptées.
- **Camille Brétas**, coordinatrice des Ateliers de Chaillot

SESSION 4 – De la théorie à la pratique, parcours personnels ou collectifs

Présidente de séance : **Véronique Milande**, conservatrice du patrimoine, responsable de la Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles, Ville de Paris

12 h – 12 h 30 « La VAE à l'Institut national du patrimoine »

- **Olivier Zeder**, conservateur général du patrimoine, directeur des Études du département des Restaurateurs à l'Institut national du patrimoine
- **Coralie Barbe**, conservatrice-restauratrice de livres

12 h 30 – 14 h DÉJEUNER LIBRE

14 h – 14 h 30 « La reconversion, un nouveau mode de vie professionnelle »

- **Gabriel Bernard**, conservateur-restaurateur spécialisé en peinture de chevalet
- **Pierre Bortolussi**, architecte en chef des monuments historiques, inspecteur général – collègue Monuments historiques, direction générale des Patrimoines et de l'Architecture

14 h 30 – 15 h 30 TABLE RONDE « Pénibilité du travail et prévention des risques »

Modération : **Nathalie Palmade-Le Dantec**, adjointe au directeur des Études du département des Restaurateurs, chargée de la formation permanente à l'Institut national du patrimoine

- **Stéphanie Besson**, responsable du domaine prévention de l'usure professionnelle et parcours professionnels au sein de l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics
- **Zoé Porté**, responsable du pôle « Santé, Sécurité et Ergonomie », Compagnons du Devoir et du Tour de France
- **Hervé Laborde-Castérot**, praticien hospitalier à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris

15 h 30 – 16 h PAUSE

SESSION 5 – Et ailleurs ?

Président de séance : **Pascal Liévaux**, conservateur général du patrimoine, chef du département de la Recherche, de la Valorisation et du Patrimoine culturel immatériel, direction générale des Patrimoines et de l'Architecture

16 h – 17 h **TABLE RONDE**
« Référentiels de compétences en France et en Europe : état des lieux et perspectives »

Modération : **Jean-Marc Zuretti**, directeur de l'École de Chaillot

- **Claire Bételu**, maîtresse de conférences et restauratrice de peinture
- **Kristian Schneider**, conservateur-restaurateur au sein du projet Erasmus+ « CHARTER »
- **Eleonora Gioventù**, restauratrice fonctionnaire de l'Istituto superiore per la Conservazione ed il Restauro, Rome
- **Agnès Blondin**, directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse

17 h – 17 h 30 « Retour d'expérience sur un séjour de recherche en Amérique du Nord »

- **Éléonore Kissel**, responsable du pôle « Conservation-restauration » au musée du quai Branly-Jacques Chirac

17 h 30 – 17 h 45 **Conclusion**

Biographies et résumés

Jeudi 21 mars 2024

SESSION 1 – Formation initiale

- ▶ Présidente de séance : **Amélie Méthivier**, chargée de la formation initiale au département des Restaurateurs de l'Institut national du patrimoine (INP)

***Amélie Méthivier** est chargée de la formation initiale au département des Restaurateurs de l'Institut national du patrimoine (INP). Diplômée de la maîtrise de sciences et techniques en conservation-restauration des biens culturels de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne en 1999, elle a pendant plus de vingt ans travaillé sur le patrimoine monumental conservé en extérieur.*

10 h – 10 h 30 **Introduction à « l'alchimie des compétences »**

- **Catherine Beauvois**, directrice du programme « Compétences 4.0, anticipation et accompagnement des mutations du marché du travail » à la direction générale de France Travail

Pour introduire ces journées, il est proposé de tirer le fil de la métaphore mobilisée par le titre de l'événement afin de montrer en quoi l'alchimie, cet art de la transformation d'une matière ou situation banale en matière précieuse ou situation extraordinaire (alchimie amoureuse), correspond parfaitement à la démarche développée par l'approche de compétences au service de l'émancipation, à la capacité qu'a chacun dans son quotidien professionnel ou à l'occasion d'une transition professionnelle choisie ou subie. Seront précisés les ingrédients et les étapes de la recette alchimique en insistant sur les outils qui sont encore en construction ou restent à produire pour que, collectivement, nous soyons capables de maîtriser tout le potentiel de cette « alchimie des compétences » et, autant que faire se peut, participer activement à la transformation indispensable de nos métiers au service de la transition écologique.

***Catherine Beauvois** est avocate de formation. Depuis près de vingt ans, elle est experte des politiques publiques de l'emploi et de la formation professionnelle. Elle a notamment été conseillère à l'orientation et la formation professionnelle dans les cabinets de Thierry Repentin et Michel Sapin (2012 et 2014), secrétaire générale du Conseil national de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelle (2014/2018). Depuis trois ans, elle conduit un programme de transformation du ROME et des services associés qui devrait être achevé en 2026.*

10 h 30 – 11 h « Les diplômes professionnels en conservation-restauration du patrimoine culturel »

- **Sabine Lestrade**, cheffe du bureau des Diplômes professionnels, direction générale de l'Enseignement scolaire, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- **Michaël Walther**, responsable du pôle « Facteurs d'orgues » au Centre de formation de la facture d'orgues d'Eschau
- **Nathalie Silvie**, restauratrice d'œuvres sur papier, enseignante en mention complémentaire « Entretien des collections du patrimoine » au lycée Corvisart-Tolbiac des arts graphiques à Paris

Le ministère de l'Éducation nationale, en dialogue permanent avec les professionnels, crée et modernise les diplômes professionnels. Chaque année, de nombreux diplômes sont créés, modifiés ou abrogés après avis des Commissions professionnelles consultatives (CPC), la CPC « Construction » pour les métiers du patrimoine bâti et la CPC « Arts, spectacles et médias » pour les métiers d'art. Les diplômes professionnels délivrés par l'Éducation nationale ont valeur nationale et sont tous inscrits dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Des diplômes de niveau 3 (Certificat d'aptitude professionnelle, mention complémentaire) et de niveau 4 (baccalauréat professionnel, brevet professionnel, brevet des métiers d'art) préparent aux métiers de la rénovation du patrimoine bâti et aux métiers d'art. Les établissements de formation jouent un rôle essentiel pour former les talents de demain. Parmi eux,

le Centre de formation de la facture d'orgues (CFFO), seule école en France dans ce domaine, accueille les jeunes qui ont signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise de facture d'orgues. La formation s'articule sur deux ans ou trois ans selon le parcours professionnel, et propose autant d'éléments qui, associés à la pratique sur le terrain en entreprise, permettent aux apprenants de développer leur culture artistique et technique. Dans un autre registre, la mention complémentaire « Entretien des collections du patrimoine » forme des assistants techniques qui interviennent sur différents types d'opération, notamment le dépoussiérage et le conditionnement. Cette formation diplômante d'un an est dispensée dans deux lycées professionnels et a été créée pour favoriser l'insertion professionnelle et répondre à des besoins bien identifiés qui seront présentés.

Sabine Lestrade est cheffe du bureau des Diplômes professionnels, direction générale de l'Enseignement scolaire, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Michael Walther, né dans une famille de musiciens et de facteurs d'orgues, se passionne pour la facture instrumentale dès son plus jeune âge, aux côtés des Compagnons de l'entreprise Muhleisen fondée par son grand-père. Durant sa scolarité, il poursuit des apprentissages dans le domaine de la musique et intègre, en 1985, la Oscar-Walcker-Schule de Ludwigsburg, faisant son apprentissage dans l'entreprise Rensch (Lauffen am Neckar) de 1986 à 1988 et obtenant son diplôme de facteur d'orgues. Il travaille ensuite dans l'entreprise Klais à Bonn où il découvre la modernité dans la facture d'orgues dont l'Allemagne porte la renommée. En 1989, il devient cogérant de l'entreprise familiale avec son frère Georges. Passionné par la diversité de la facture d'orgues du monde, il s'intéresse aux orgues historiques espagnols du XVIII^e siècle ; avec plusieurs confrères, il participe à des restaurations d'orgues en Castille dans le cadre de l'Académie de l'orgue animée par Francis Chapelet en 1993-2000. L'ensemble de ses compétences amène le Groupement professionnel des facteurs d'orgues français à solliciter Michaël Walther en 1993 pour prendre la responsabilité de la formation des apprentis au Centre de Formation de la Facture d'Orgues d'Eschau, la seule école en France. En 2014, il participe à la création du nouveau diplôme Bac pro et son programme toujours plus complet et diversifié, soucieux de faire vivre et progresser son métier.

Nathalie Silvie, diplômée de la maîtrise des sciences et techniques de conservation-restauration des biens culturels, spécialisation « Arts graphiques » – université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, a débuté sa carrière en tant que restauratrice salariée au musée municipal de Bergen en Norvège où elle a exercé de 1995 à 1997. Elle est restauratrice indépendante et intervient régulièrement pour de nombreux musées nationaux et territoriaux parmi lesquels le musée d'Orsay, le musée du Louvre, le musée d'Art et d'Histoire du judaïsme, la Cité de la bande dessinée à Angoulême... Parallèlement à cette activité, elle est enseignante à temps partiel au lycée Corvisart-Tolbiac (Paris) pour la mention complémentaire « Entretien des collections du patrimoine » où elle forme des techniciens de préservation et enseigne dans le cadre d'un module en conservation préventive à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne.

11 h 30 – 12 h « Campus Versailles, un tiers lieu destiné aux métiers du patrimoine et de l'artisanat d'excellence »

- Astrid Brandt-Grau, cheffe de projet, Campus Versailles
- Carole Héripret, co-directrice opérationnelle du Campus Versailles

Initiative conjointe du château de Versailles, du rectorat de Versailles, de CY Cergy Paris Université et de la région Île-de-France, le Campus Versailles – dont le pilote a été inauguré en 2021 au cœur de la Grande Écurie du château de Versailles – est un tiers lieu. Il s'agit d'un projet collectif et novateur, fédérant collègues, lycées, universités, entreprises et ateliers d'artisans d'art afin de mettre en commun connaissances et savoir-faire au profit des apprenants se destinant aux métiers du patrimoine et de l'artisanat d'excellence. Il propose des formations dans cinq filières, hors les murs et *in situ* : patrimoine bâti, métiers d'art et design, horticulture et paysage, gastronomie et tourisme culturel, en y déployant une approche pédagogique innovante et concrète par la pratique au sein d'ateliers partagés. Il souhaite également apporter une réponse aux enjeux des transitions écologique et numérique auxquels sont confrontés les métiers du patrimoine et de l'artisanat d'art. À terme, en 2026, le campus occupera 6000 m², dédiés aux formations, aux expositions, aux résidences d'artisans d'art ou encore à un restaurant d'application. Il vise à accueillir 1000 étudiants et 3000 stagiaires par an en formation initiale et continue.

Astrid Brandt-Grau, ingénieure de recherche hors classe, docteure en archéologie, a développé son expertise dans les champs du patrimoine, de la recherche et de l'enseignement supérieur, comme responsable de la recherche en conservation à la BnF (1990-1998), adjointe au chef de la mission

de la recherche et de la technologie du ministère de la Culture (1998-2002), directrice des Études du département des Restaurateurs de l'INP (2002-2008). Détachée comme experte à la Commission européenne (2008-2012), elle est devenue par la suite cheffe du département de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et de la Technologie au ministère de la Culture (2012-2020) avant de rejoindre le château de Versailles en 2021 en tant que cheffe de projet « Campus Excellence ». Elle est membre du conseil scientifique de la Fondation des sciences du patrimoine depuis 2023.

Carole Héripret, avant de rejoindre le Campus Versailles à la rentrée 2023 en tant que co-directrice opérationnelle, a notamment accompagné la Cité internationale universitaire de Paris sur son projet de développement (2009-2019) et a dirigé l'Association CY Campus international (2019-2023) en charge du développement du campus de Cergy-Pontoise, aux côtés du président de CY Cergy Paris Université, également président de l'Association Campus Versailles.

SESSION 2 – Formation continue et transitions professionnelles

Présidente de séance : **Judith Kagan**, conservatrice générale du patrimoine, cheffe du bureau de l'Expertise et des Métiers à la sous-direction des Monuments historiques et Sites patrimoniaux, direction générale des Patrimoines et de l'Architecture

12 h – 12 h 30 « Les formations métiers pour la conservation-restauration »

- **Rachel Suteau**, responsable de la formation continue au département des Conservateurs à l'Institut national du patrimoine
- **Karine Robert**, cheffe du bureau de la Formation scientifique et technique, direction générale des Patrimoines et de l'Architecture

La formation continue pour les professionnels du patrimoine s'adresse à une communauté éclectique. La diversité des cadres d'emplois, corps, statuts et grades, de même que les spécialités, tant en conservation, qu'en conservation-restauration, témoignent de cet éclectisme quant à l'expression des besoins. Les sollicitations issues du secteur privé augmentent, de même que les demandes en formations spécifiques ou « sur mesure ». L'offre de formation continue doit s'adapter. Entre les sessions de formations fondamentales, les « best-off », les formations d'actualité et d'innovation et les formations d'application « métiers », se dessinent des parcours de formation professionnelle de plus en plus individualisés et évolutifs. Les catalogues de formation de l'INP et de la DGPA destinés aux professionnels du patrimoine sont le reflet de ce mouvement de fond. D'une apparente « liste à la Prévert » aux parcours de professionnalisation et formation, construites sur un ensemble de blocs de compétences dans la continuité des formations initiales, de nouvelles modalités de mise en œuvre de la formation tout au long de la vie se dessinent.

Rachel Suteau, formée à l'École du Louvre en histoire de l'art et muséologie, est conservatrice en chef du patrimoine, spécialité PSTN, diplômée de l'INP et de l'INET en 2018. Récemment en charge du service de la formation continue à l'INP, elle a auparavant travaillé en collectivités territoriales, successivement chargée d'organisation d'un réseau de sites et musées associatifs en milieu rural (2003-2007), puis directrice d'un musée de France et du développement du label VPAH en périphérie nantaise (2007-2016) avant de prendre la direction du pôle « Patrimoine » de la Ville de Lourdes mutualisant la direction d'un musée de France, d'un monument historique et du service des Archives municipales (2018-2023). En tant que membre de l'Association générale des conservateurs des collections publiques de France (AGCCPF) et dans le cadre de ses missions à l'INP, elle assure une veille sur les réseaux et la cartographie des professionnels du patrimoine en milieu muséal.

Karine Robert est actuellement cheffe du bureau de la Formation de la direction générale des Patrimoines et de l'Architecture (DGPA). Elle a auparavant travaillé dans des établissements culturels patrimoniaux. Elle est spécialisée dans les domaines de l'action culturelle, l'action pédagogique et le développement des publics. Elle a débuté sa carrière comme médiatrice culturelle au château de Chambord, où elle a été brièvement responsable des visites guidées, avant de prendre la responsabilité de services des publics du musée des Plans-reliefs. Elle a occupé le poste de cheffe du service culturel au château de Fontainebleau, avant de rejoindre l'administration centrale du ministère de la Culture. Parallèlement, elle est chargée du cours sur les publics à l'université Paris-III Sorbonne-Nouvelle, dans le cadre du master « Tourisme culturel ».

« La conservation préventive, un travail d'équipe ;
retour des Archives nationales d'outre-mer sur le programme
d'accompagnement des services d'archives à la conservation préventive »

- **Thi-Phuong Nguyen**, conseillère experte en conservation préventive et curative, bureau de l'Expertise numérique et de la Conservation durable, service interministériel des Archives de France
- **Amélie Hurel**, conservatrice du patrimoine, responsable des fonds ministériels et de la cartotheque, Archives nationales d'outre-mer

Les Archives de France proposent depuis 2008 un accompagnement à la conservation préventive, original par sa conception et inspiré du projet « Teamwork for preventive conservation » de l'ICCROM. Il allie sensibilisation à la conservation préventive de l'ensemble du personnel d'un service, et management de projets au plus près des préoccupations propres à ce dernier. Y sont généralement associés les responsables des bâtiments et les Services départ d'incendie et de secours (SDIS), pour une approche globale des actions de conservation préventive : bâtiment, collections et gestion des risques. Les candidats retenus doivent avoir un projet d'envergure : mise en place d'un plan de conservation préventive, construction d'un nouveau bâtiment par exemple, qui nécessite une sensibilisation à la conservation préventive et une remise à niveau de l'ensemble du personnel. Sur la base des résultats d'une enquête préliminaire permettant de faire le point sur les pratiques en conservation préventive du service, des groupes de travail sont constitués, qui sont chargés d'améliorer les pratiques et les procédures sur les points de faiblesse. Des rendez-vous réguliers sur site ponctuent cet accompagnement, et des formations adaptées aux besoins spécifiques du service sont dispensées sur des sujets en correspondance avec les travaux en cours de réalisation. Outre les Archives nationales d'outre-mer, qui témoignent de leur participation à ce programme, 17 autres services d'archives, départementales pour l'essentiel, ont pu en bénéficier de 2008 à 2022, ce qui a représenté près de 350 agents formés.

Thi-Phuong Nguyen, physicienne de formation, est pendant treize ans à la tête du Laboratoire scientifique et technique de la Bibliothèque nationale de France qu'elle quitte en 2012 pour rejoindre le Centre national du cinéma comme cheffe du service de l'Inventaire et de la conservation à la direction du Patrimoine cinématographique. Depuis 2016, elle exerce les fonctions d'experte en conservation préventive et curative au service interministériel des Archives de France où elle procure conseils, expertises et formations pour les professionnels des services publics d'archives. Elle a participé à de nombreux programmes de recherche nationaux et internationaux sur la dégradation et la préservation des collections photographiques et sur support papier, et préside la commission de normalisation AFNOR 46-10, « Conservation physique des collections de bibliothèques et d'archives ».

Amélie Hurel, après une formation à l'ENS Ulm et à l'EHESS où elle a mené des recherches en histoire transnationale, est devenue conservatrice du patrimoine en 2018. Elle a pris son premier poste aux Archives nationales d'outre-mer en juillet 2019 comme responsable de fonds patrimoniaux. Elle est également chargée du pilotage de plusieurs projets, notamment en conservation préventive ou en informatique documentaire.

TABLE RONDE

« L'offre de formation des associations et organisations professionnelles »

Modération : **Judith Kagan**, conservatrice générale du patrimoine, cheffe du bureau de l'Expertise et des Métiers à la sous-direction des Monuments historiques et Sites patrimoniaux, direction générale des Patrimoines et de l'Architecture

Judith Kagan, conservatrice générale du patrimoine, est cheffe du bureau de l'Expertise et des Métiers à la sous-direction des Monuments historiques et Sites patrimoniaux. Entre 1999 et 2020, elle a été cheffe du bureau de la Conservation du patrimoine mobilier et instrumental dans la même sous-direction. Elle a exercé auprès des Drac en conservations régionales des monuments historiques les fonctions d'inspectrice des monuments historiques (1987-1997) puis de conservatrice des monuments historiques (1998-1999) pour la Bourgogne, la Lorraine, les Antilles et la Guyane. Elle anime depuis 2004 le groupe d'experts GE1 « Recommandations générales et terminologie » du Comité français de normalisation de la conservation des biens culturels (AFNOR-CNCBC). Depuis 2011, au sein du groupe de travail « Conservation-restauration » de la direction générale des Patrimoines et de l'Architecture, elle anime le site thématique « Conservation-restauration » du ministère de la Culture. Elle est membre des comités de rédaction des revues Monumental et In Situ. Revue des patrimoines, et membre de la SFIIC, d'ICOMOS France, du Comité français d'histoire de l'art et du comité de direction du 36^e congrès du CIHA qui se tiendra à Lyon en 2024.

- **Gilles Alglave**, président de l'association Maisons paysannes de France
- **Alexandra Proust**, juriste de l'association la Demeure historique
- **Fabien Sénéchal**, architecte des bâtiments de France, Drac Bretagne, membre de l'Association nationale des architectes des bâtiments de France

Le patrimoine culturel est riche de ses associations et organisations professionnelles. Toutes ont à cœur de proposer à leurs adhérents des formations pour certaines qualifiantes (dispositif Qualiopi) et de mettre à niveau, en continue, les compétences dans un souci commun de répondre aux enjeux contemporains de conservation et de valorisation du patrimoine culturel.

Pour compléter la filière de formation aux métiers liés au patrimoine bâti ancien, l'association Maisons paysannes de France organise des formations certifiées Qualiopi, au niveau national et décentralisées, dans les domaines de la chaux, de la terre, du bois, de la pierre, des enduits et des savoir-faire mis en œuvre dans la construction patrimoniale. Les obligations d'économies d'énergies dans le bâtiment ont, par exemple, conduit l'association à la mise en place, avec la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment, la Fédération française du bâtiment et le ministère de l'Environnement, d'un module de formation dénommé ATHEBA Pro à l'attention des professionnels visant à concilier la rénovation énergétique du patrimoine bâti d'avant 1948 avec sa valeur patrimoniale et ses principes de fonctionnement.

La Demeure historique, quant à elle, propose des journées de formation thématiques qui s'adressent tout particulièrement aux propriétaires-gestionnaires de monuments historiques et demeures remarquables afin de les aider à gérer, protéger, développer et valoriser leurs monuments. Sur des thématiques variées (transmission, fiscalité, mécénat, développement d'activités et bien sûr tout ce qui relève de la conservation et l'entretien des monuments historiques telle que la mise en place d'une opération de travaux, la protection des jardins historiques ou d'objets mobiliers, etc.), elles présentent à la fois une partie théorique, avec le concours d'experts, et une partie de partages d'expériences, avec l'intervention d'adhérents expérimentés qui témoignent de leurs bonnes pratiques.

Quand il s'agit d'associations de fonctionnaires du ministère de la Culture telle que l'Association nationale des architectes des Bâtiments de France, le rôle est alors de faire remonter les besoins de formation auprès de l'administration centrale, de proposer des thématiques indispensables, d'organiser des séminaires, des colloques et des voyages d'étude autour des thématiques liées aux politiques architecturales et urbaines ainsi qu'à l'insertion harmonieuse des constructions neuves dans une perspective d'aménagement durable du territoire.

Gilles Alglave adhère en 1976 à Maisons paysannes de France (MPF) dont il est aujourd'hui président. Praticien du bâti ancien, il est formateur bénévole pour MPF. En 1982, il entreprend la restauration d'une ancienne dépendance abbatiale du xv^e siècle en pans de bois et torchis à Saint-Arnoult dans l'Oise normande. Cette restauration de longue haleine lui permet d'enrichir ses connaissances du bâti ancien et des techniques constructives locales. Il est depuis une vingtaine d'années président de la délégation de l'Oise qui mène des actions de sensibilisation pour revaloriser les constructions en torchis dont le point d'orgue sera le sauvetage démontage d'une maison du xv^e siècle à Beauvais. La plus ancienne maison civile en terre et bois, support d'un chantier-école dans les années 1990, est devenue maison des savoir-faire et siège de la délégation dans le quartier historique de Beauvais. Professeur honoraire de l'Éducation nationale, Gilles Alglave partage aujourd'hui les connaissances acquises en 40 ans de militantisme à MPF.

Alexandra Proust, diplômée du master 2 Droit du patrimoine culturel de l'université Paris-Saclay, travaille depuis près de 15 ans en tant que juriste à la Demeure historique, association nationale reconnue d'utilité publique qui accompagne les propriétaires-gestionnaires de monuments et jardins historiques privés. Elle intervient notamment sur les sujets liés à la conservation et la restauration des monuments historiques, ainsi que sur les abords et la protection de l'environnement.

Fabien Sénéchal est président de l'Association nationale des architectes des bâtiments de France (ANABF). Il est architecte des bâtiments de France (ABF) à la direction régionale des Affaires culturelles (Drac) de Bretagne dans l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Finistère à Quimper.

15 h 30 – 16 h 30 **TABLE RONDE**
« Trente et une promotions de spécialistes des jardins historiques »

Modération : **Clémentine Albertoni**, cheffe du service Inventaire et Patrimoines de la région Grand Est

Clémentine Albertoni est historienne de l'architecture spécialisée dans le domaine du paysage et des jardins historiques. Elle est actuellement cheffe du service Inventaire et Patrimoines de la région Grand Est. Précédemment, elle occupait les fonctions de chargée de la protection des monuments historiques en Alsace, puis de responsable du territoire Ouest de l'Agence territoriale d'ingénierie publique du Bas-Rhin. Intéressée par les dynamiques de territoires et les enjeux patrimoniaux, Clémentine Albertoni accompagne les élus de sa collectivité dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la culture. À la tête d'une équipe pluridisciplinaire, elle pilote l'activité scientifique et technique d'une quarantaine d'agents répartis sur quatre sites, ainsi que la mise en œuvre de la politique patrimoniale régionale. Son service mène des recherches et des opérations d'inventaire du patrimoine culturel, accompagne des projets de valorisation et de restauration, et met à disposition du grand public et des professionnels son expertise et ses ressources documentaires.

- ▶ **Anne Allimant-Verdillon**, archéologue de jardins
- ▶ **Perrine Plisson**, chargée d'études documentaires, Drac Nouvelle-Aquitaine
- ▶ **Jérémy Dupanloup**, architecte du patrimoine
- ▶ **Stéphanie de Courtois**, responsable du master « Jardins historiques, patrimoine, paysages » à l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Versailles

Cette table ronde s'attachera à montrer comment, depuis plus de 30 ans, le master 2 « Jardins historiques, patrimoine, paysages » forme des étudiants et des professionnels désireux d'intervenir dans les jardins patrimoniaux. Qu'ils soient architectes en chef des monuments historiques, architectes du patrimoine, architectes des bâtiments de France, conservateurs du patrimoine, chargés d'études documentaires, archéologues, historiens, historiens de l'art, tous reçoivent une formation où les disciplines se conjuguent pour répondre au mieux à la complexité de ce patrimoine spécifique qui doit être appréhendé dans toute sa complexité, selon les trois registres fondamentaux que sont l'histoire culturelle, les techniques et savoir-faire, et un corpus juridique en pleine évolution. Jardins et paysages, formes de création qui articulent nature et culture, ne relèvent pas de la conception traditionnelle d'un patrimoine pensé comme immuable. Ils mettent en œuvre des matériaux vivants, des processus naturels, des pratiques humaines changeantes. Penser et organiser leur continuité constitue un enjeu difficile pour lequel il est nécessaire d'accumuler des expériences et de construire de nouvelles approches. La demande d'intervention en matière de jardins historiques et de paysages culturels invite à réfléchir sur la permanence des structures significatives de l'espace, à comprendre les processus évolutifs qui en produisent les formes, à explorer les ruptures et les continuités que l'histoire impose à l'espace anthropisé. Les intervenants de cette table ronde, tous anciens étudiants de ce master, auront à cœur de rappeler comment et pourquoi cette formation les aide dans leur pratique professionnelle.

Anne Allimant-Verdillon, historienne et archéologue spécialisée en jardins historiques, est chercheuse associée au Centre de ressources en botanique appliquée (CRBA). Ancienne pensionnaire à l'Académie de France à Rome (villa Médicis), elle est titulaire d'une maîtrise d'histoire de l'art et archéologie, d'un DEA d'histoire et d'un CEAA « Jardins historiques, patrimoine et paysages » dispensé à l'École d'architecture de Versailles. À l'origine du développement de l'archéologie des jardins en France, elle a fouillé ou étudié une cinquantaine de jardins depuis 1993. Ses travaux ayant permis de révéler les mises en œuvre techniques des jardins anciens, elle contribue à la restauration de ces structures complexes par une activité de conseil en stratégie de restauration de jardins historiques.

Perrine Plisson est chargée de la protection des monuments historiques et correspondante pour le Label « Jardin remarquable » en Nouvelle-Aquitaine. Elle obtient en parallèle son master recherche en architecture en présentant un mémoire sur la reconversion des structures ferroviaires en jardin sous la direction de Claude Massu et son master professionnel « Jardins historiques et paysages » avec l'étude du jardin de l'Asie du Sud-Est à la Cité internationale universitaire de Paris sous la direction de Claire Vignes-Dumas. Elle rédige le dossier pour la protection de l'Arboretum de Segrez (91) lors de son passage à la Drac Île-de-France. Elle contribue à l'inventaire des parcs et jardins du Maine-et-Loire avec Isabelle Levêque et entame le dépouillement des archives privées de la famille de Brissac pour rédiger une première histoire du parc du château de Brissac. Puis, elle devient jardinière à Kew Gardens (Angleterre) dans le cadre du 250^e anniversaire du jardin. Elle a rejoint le service de la Conservation régionale des monuments historiques, site de Bordeaux, en septembre 2020 après une courte carrière à l'Éducation nationale.

Jérémy Dupanloup est architecte du patrimoine, titulaire du master « Jardins historiques, patrimoine, paysage » (2014), lauréat de la bourse Michel-Baridon (2018, Le domaine expérimental de Rambouillet sous Louis XVI, Hubert Robert et la définition des jardins néoclassiques français) et enseignant à l'École de Chaillot. Il exerce en tant que maître d'œuvre, notamment spécialisé dans la restauration de parcs et jardins, la valorisation et l'aménagement de sites historiques et archéologiques, et la réalisation de plans de gestion.

Stéphanie de Courtois est docteure en histoire de l'art (Paris 1). Maîtresse de conférences, elle enseigne à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles et assure depuis 2017 la responsabilité scientifique et pédagogique du master 2 spécialisé « Jardins historiques, patrimoine, paysage », en partenariat avec Cergy Paris Université. Elle poursuit ses recherches sur le patrimoine paysager français et européen, sa valorisation et ses acteurs. Elle contribue à sa meilleure prise en compte, notamment par ses engagements dans différentes instances dont la Commission nationale de l'architecture et du patrimoine et à la Commission Jardins remarquables en Île-de-France. Au sein du LÉAV (Laboratoire de l'École d'architecture de Versailles), elle coordonne l'axe 3 « Patrimoine, héritage et création ». Elle a récemment codirigé la récente parution de la revue germanique internationale, Sortir de l'enclos : Jardins et politique(s).

17 h – 17 h 30 **« Transmettre ses connaissances et compétences : des bases pour avancer »**

- ▶ **Christine Riquier-Bouclet**, société InEx-Situ, conservatrice-restauratrice de mobilier archéologique, intervenante en conservation préventive et archéologue

Dans le cadre des gestions partagées que l'État a mises en place en 2020 avec l'Inrap dans plusieurs centres de conservation et d'étude (CCE), un cycle de formation sur cinq ans est proposé aux agents participant afin de leur permettre de monter en compétences dans les missions qui leur sont confiées. En effet, les équipes mises en renfort pour la gestion des CCE ont pour mission d'aider à assurer la conservation des données scientifiques de l'archéologie et de permettre leur consultation par les chercheurs et leur diffusion à travers des prêts pour exposition. Il est donc important que les équipes en place, Drac-SRA et Inrap soient formées à la gestion des climats, aux gestes adaptés aux manipulations, aux conditionnements. Ainsi, les agents formés pourront également diffuser les bonnes pratiques auprès des professionnels et des étudiants que les CCE accueillent tout au long de l'année. Pour le formateur, l'enjeu de ces formations est de transmettre des compétences à des profils variés et de s'adapter à chaque contexte pour organiser des ateliers concrets au cours desquels les stagiaires construisent leurs propres stratégies d'actions et appliquent au fur et à mesure leurs nouvelles connaissances.

Christine Riquier-Bouclet est consultante en conservation préventive, conservatrice-restauratrice d'objets archéologiques, spécialité « Métaux et archéologue ». Elle a été conservatrice-restauratrice et gestionnaire de mobiliers archéologiques à la Commission du Vieux Paris et directrice des Laboratoires de conservation-restauration de Jarville-la-Malgrange (LAM) et de Nantes (Arc'Antique). Elle est aujourd'hui indépendante.

- **Mohamed Dallel**, responsable du pôle « Textile »,
Laboratoire de recherche des monuments historiques

L'accueil d'un agent dans un service est une étape déterminante pour la réussite de sa prise de poste. Cependant, cet accueil revêt une multitude de formes ; certaines sont à la charge du responsable hiérarchique, d'autres incombent aux collègues et aux collaborateurs proches, sans oublier le rôle du prédécesseur, des gestionnaires RH (de proximité ou de la centrale), du médecin de prévention, etc.

Si des bonnes pratiques existent, elles diffèrent généralement d'une structure à une autre et nécessitent un renforcement et une harmonisation. Par ailleurs, plusieurs points de vigilance négligés par l'administration recruteuse existent, mais qui sont cruciaux pour anticiper les difficultés d'intégration et permettre à l'agent d'appréhender rapidement son nouvel écosystème. Parmi ces points, Mohamed Dallel reviendra sur l'absence de tuitage avec son prédécesseur, l'absence d'un binôme rapproché ou d'une personne qualifiée dans son domaine au sein du laboratoire, le retard et l'inadéquation des formations proposées vis-à-vis de la spécificité du métier.

Mohamed Dallel est scientifique de la conservation, spécialiste dans l'étude des textiles patrimoniaux et dans l'identification des colorants. Il aide les professionnels de la conservation en leur apportant l'assistance scientifique et technique nécessaire pour répondre aux différentes problématiques liées aux matériaux textiles. Avant de démarrer sa carrière au sein du ministère de la Culture, il a travaillé en tant que chercheur dans plusieurs laboratoires CNRS. Il est ingénieur textile de formation et titulaire d'un diplôme de docteur en « Génie des procédés » de l'université de Haute-Alsace depuis 2012. Il mène plusieurs recherches axées sur le développement d'outils non invasifs (simulation numérique, imagerie hyper spectrale, spectrofluorimétrie) et sur le vieillissement des matériaux fibreux au sein de l'unité CRC UAR 3224 (MC-MNHN-CNRS).

SESSION 3 – Collaborations et transversalités

- ▶ Président de séance : **Thierry Zimmer**, directeur adjoint du Laboratoire de recherches des monuments historiques

Thierry Zimmer, égyptologue de formation, a soutenu une thèse de troisième cycle sur les nécropoles de la rive orientale du Nil en 1983. Après un séjour de sept ans en Égypte, travaillant successivement comme archéologue, bibliothécaire, professeur de français et de littérature puis directeur de projet tourisme à la SETEC, il rentre en France en 1990 et passe le concours de conservateur du patrimoine en 1991. Il présente en 1996, sous la direction de Bruno Foucart, une nouvelle thèse intitulée Ludovic-Napoléon Lepic (1839-1889). Biographie et catalogue raisonné. À partir de 1992, il travaille au sein de différentes conservations régionales des monuments historiques en tant que conservateur des monuments historiques (Auvergne, Limousin, Île-de-France) puis conservateur régional (Limousin), publiant de nombreux articles sur la peinture du XIX^e siècle. Depuis 2013, il a inauguré une série d'articles dans La Tribune de l'art sur les tableaux religieux du XIX^e siècle retrouvés en Île-de-France et publié le catalogue d'Antoine Rivoulon. Thierry Zimmer est aujourd'hui conservateur général du patrimoine et, depuis le 1^{er} février 2017, directeur adjoint du Laboratoire de recherches des monuments historiques.

9 h – 9 h 30

« Le doctorat par le projet à CY Cergy Paris Université »

- **Quentin Bonnefond**, chargé de projet à l'École universitaire de recherche (EUR)
« Humanités, Création, Patrimoine »
- **Marion Cinqualbre**, conservatrice-restauratrice d'œuvres sur papier,
docteure en conservation-restauration

L'EUR Humanités, Création et Patrimoine hébergée à CY Cergy Paris Université se positionne comme l'établissement de référence dans les domaines de la création et du patrimoine avec une méthodologie innovante de recherche par le projet (*practice-led research*) et un appui scientifique fort des humanités. Son doctorat par le projet, doublement encadré, est proposé aux professionnels de cinq domaines, dont la conservation-restauration, grâce à ses quatre écoles et instituts partenaires.

Cette intervention sera illustrée par le témoignage de Marion Cinqualbre, conservatrice-restauratrice d'œuvres sur papier, ancienne doctorante à l'EUR et aujourd'hui docteure en conservation-restauration. Pourquoi entreprendre un doctorat par le projet en conservation-restauration ? Comment accorder la vie professionnelle d'indépendante et la recherche académique au milieu des partenaires institutionnels ? Et quelles perspectives pour les docteurs ? Ces questions seront au cœur de sa présentation.

Quentin Bonnefond a étudié les langues étrangères appliquées et est diplômé en coopération internationale. Il est arrivé dans le domaine universitaire à Campus France à l'ambassade de France en Allemagne en tant que responsable adjoint. Après un bref passage dans le secteur privé, il officie à CY Cergy Paris Université depuis 2020, d'abord comme chargé d'affaires en valorisation de la recherche, puis en tant que responsable développement et relations internationales de l'EUR à partir de 2022 au sein du même établissement.

Marion Cinqualbre est restauratrice d'œuvres sur papier, diplômée de l'Institut national du patrimoine. Elle est spécialisée en art moderne et contemporain et pratique son activité en tant qu'indépendante. En parallèle, elle mène des travaux de recherche sur l'emploi du zip (film de plastique imprimé et auto-adhésif) dans les dessins d'architecture, travaux qui ont fait l'objet de son doctorat en patrimoine, mention Conservation-restauration, réalisé à l'université de CY Cergy Paris Université sous la direction de François Pernot et Maroussia Durantou et soutenu en mars 2023.

- **Charlotte Langlois**, architecte du patrimoine, associée co-gérante de l'agence NASCA

L'église de Saint-Thibault-des-Vignes, en Seine-et-Marne, est un édifice à l'histoire complexe et dont les modifications sont à l'origine des pathologies observées. Depuis le XVIII^e siècle, l'édifice roman primitif a été consolidé à plusieurs reprises jusqu'aux grands travaux des années 1970 qui ont conduit à sa protection partielle au titre des monuments historiques. Le dégagement des nombreux aménagements du XIX^e siècle a en effet permis de redécouvrir et d'amorcer à cette époque la mise en valeur des précieux vestiges romans. Par arrêté du 15 janvier 1974, les colonnes, bases et chapiteaux sculptés du XII^e siècle dans la nef et le chœur ont ainsi été classés au titre des monuments historiques et le reste de l'église protégé par une inscription au titre des monuments historiques. Après la mise à jour d'étude préalable commandée par la commune à l'agence NASCA (ex-ACV Architecte) en décembre 2019, Alice Capron-Valat et Charlotte Langlois, architectes du patrimoine en charge du projet, ont préconisé la réalisation d'investigations complémentaires sur plusieurs volets afin d'affiner le programme de restauration : étude géotechnique, fouilles archéologiques, étude de décors peints et analyses spécifiques sur les chapiteaux romans. De l'élaboration d'un cahier des charges spécifiques, en lien avec la Drac, au suivi des investigations et à l'intégration des résultats dans le programme de travaux, le cas des chapiteaux romans de l'église de Saint-Thibault-des-Vignes révèle l'importance d'une collaboration étroite entre l'architecte maître d'œuvre et les experts en conservation préventive.

Charlotte Langlois est diplômée de l'École d'architecture de Paris Val-de-Seine depuis 2010, et de l'École de Chaillot depuis 2015. Après plusieurs stages auprès des architectes en chef des monuments historiques Bruno Decaris et Frédéric Didier, et des expériences de terrain avec l'association Chantiers Histoire et Architecture Médiévales à Lille, l'IFAO au Caire et l'ENSAPVS au Mali, elle exerce durant cinq ans en tant qu'architecte-chef de projet auprès de Marie-Suzanne de Ponthaud, ACMH. Depuis 2015, elle travaille aux côtés d'Alice Capron-Valat, d'abord en tant qu'architecte du patrimoine-chef de projet chez ACV Architecte, puis comme cheffe d'agence au sein de NASCA. En septembre 2022, elle devient associée co-gérante de NASCA aux côtés d'Alice Capron-Valat et Judaël de la Soudière-Niault. Elle est notamment en charge des chantiers de réhabilitation de l'aile de Lorraine, à l'abbaye d'Ourscamp et de la rénovation partielle du musée départemental de l'Oise à Beauvais (Oise), classés MH, ainsi que des études en cours sur des édifices classés et inscrits tels que l'église de Saint-Thibault-des-Vignes, la commanderie des Templiers de Coulommiers (Seine-et-Marne) ou l'église de Bohain-en-Vermandois (Aisne). Elle assure également le suivi de missions complètes telles que la restauration des ruines de l'ermitage Saint-Louis (Seine-et-Marne) ou la rénovation de la ferme d'Énencourt-Léage (Oise), inscrite MH.

- ▶ Modération : **Cécile Faure**, chargée de stratégie ministérielle à la Mission ministérielle des achats, ministère de la Culture

Cécile Faure est chargée de stratégies achat ministérielles et du suivi d'exécution à la Mission ministérielle des achats du ministère de la Culture. Dans ce cadre, elle s'occupe d'établir un plan d'action et des structures contractuelles à mettre en œuvre sur des secteurs qui sont le cœur d'activité du ministère (prestations intellectuelles pour des travaux sur monuments historiques, conservation-restauration d'œuvres d'art, etc.), ainsi que de définir les leviers et objectifs de performance achat attendus. Elle s'occupe également de la passation de marchés, principalement en lien avec la DGPA. Diplômée en droit public des affaires de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, elle poursuit ses travaux de recherches en doctorat. Depuis 2022, elle rédige une thèse sur « Le droit public des affaires et la culture en France », en codirection avec les universités Paris-I Panthéon-Sorbonne et Paris Cité.

- ▶ **Emmanuelle Federspiel**, conservatrice en chef du patrimoine et inspectrice des collections au Mobilier national, chargée de la collection de luminaires et bronzes dorés
- ▶ **Adeline Rabaté**, directrice de la Conservation des monuments et des Collections, Centre des monuments nationaux (CMN)
- ▶ **Véronique Milande**, conservatrice du patrimoine, responsable de la Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles (COARC), Ville de Paris
- ▶ **Grazia Nicosia**, conservatrice-restauratrice au service de la Conservation préventive, direction du Soutien aux collections, musée du Louvre

La Mission ministérielle des achats du ministère de la Culture a lancé début 2023 des travaux d'élaboration d'une stratégie ministérielle relative aux achats de prestations de conservation-restauration d'œuvres d'art. Pour ce faire, un groupe de travail se réunit régulièrement : il est le lieu d'échanges des pratiques et expériences d'achat de prestations aussi particulières que celles de la conservation-restauration des biens culturels au sens large. Mais il est également le lieu de rencontre et de collaboration des prescripteurs, des spécialistes achat et des restaurateurs. À travers quatre projets ou réalisations, nous illustrerons comment ces logiques se rencontrent pour se nourrir l'une l'autre. Nous nous interrogerons également sur les modalités d'intégration de démarches sociales et environnementales dans ces marchés publics. Ainsi, Emmanuelle Federspiel présentera l'opération du Mobilier national relative à la valorisation des associations de restaurateurs dans les marchés de restauration. Adeline Rabaté, pour le Centre des monuments nationaux, et Véronique Milande, pour la Ville de Paris, présenteront quant à elles leurs dispositifs d'accord-cadre en conservation-restauration des biens culturels. Enfin, Grazia Nicosia présentera l'opération de conservation-restauration des appartements Napoléon III au Louvre et les modalités de consultation.

Emmanuelle Federspiel a été précédemment conservatrice à la Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles (COARC) de la Ville de Paris et a supervisé de nombreux chantiers de restauration, notamment d'œuvres du XVII^e et XVIII^e siècles. Elle a été cocommissaire de plusieurs expositions sur les arts décoratifs français au Mobilier national, dont « Créer pour Louis XIV : les manufactures de la Couronne sous Colbert et Le Brun » (2019), « Palais disparus de Napoléon : Tuileries, Saint-Cloud, Meudon » (2021-2022), « Le Chic ! Arts décoratifs et mobilier 1930-1960 » (2022-2023). Elle a été responsable du pilotage de trois plans de soutien du Mobilier national aux métiers d'arts en 2021, 2022 et 2023.

Adeline Rabaté, après une maîtrise d'histoire à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne et un diplôme de muséologie de l'École du Louvre, intègre en 2009 l'Institut national du patrimoine en spécialité « Monuments historiques et Inventaire ». En tant que conservatrice des monuments historiques, puis conservatrice régionale des monuments historiques en Limousin puis en Nouvelle-Aquitaine, elle suit en particulier les protections au titre des monuments historiques, les restaurations des édifices et des objets protégés, les questions de déontologie de la restauration, ainsi que les sujets budgétaires et d'organisation. Depuis 2023, elle assure la direction de la Conservation des monuments et des collections au Centre des monuments nationaux.

Véronique Milande, après un doctorat en pharmacie, a choisi de se consacrer à la conservation-restauration du patrimoine afin d'associer ses connaissances scientifiques à son intérêt pour l'histoire de l'art (diplôme d'études supérieures de l'École du Louvre, maîtrise d'histoire de l'art à l'université Paris-IV Panthéon-Sorbonne). Diplômée du master 2 en conservation-restauration des biens culturels et du master 2 en conservation préventive de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, elle a dirigé le service de la conservation préventive et de la restauration du musée national de la Céramique, Sèvres, de 2001 à 2017. Devenue conservatrice du patrimoine, elle a été nommée en 2017 responsable de la Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles (COARC) de la Ville de Paris, département en charge de la statuaire publique, des décors et objets mobiliers des 96 édifices cultuels et des décors civils, au sein de la sous-direction du Patrimoine et de l'Histoire, à la direction des Affaires culturelles.

Grazia Nicosia, professionnelle de la conservation-restauration au service de la Conservation préventive du musée du Louvre, est en charge du marché de suivi de l'état et d'entretien des collections permanentes et des décors historiques. Elle conduit également une recherche doctorale sur le diagnostic de l'état des biens culturels dans le cadre des constats d'état à l'ère des humanités numériques au sein de l'EUR Humanités, création et patrimoine.

- **Marie Gouret**, restauratrice indépendante des biens culturels et professeure à l'École supérieure d'art et de design TALM – Tours, mention « Conservation-restauration des biens culturels », spécialité œuvres sculptées
- **Camille Brétas**, coordinatrice des Ateliers de Chaillot

L'École de Chaillot est le département Formation de la Cité de l'architecture & du patrimoine. Elle forme depuis 1887 les futurs architectes du patrimoine à la conservation, à la restauration et la mise en valeur du bâti ancien et de ses abords en délivrant un diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) mention « Architecture et patrimoine ». Les architectes du patrimoine titulaires du DSA « Architecture et patrimoine » sont les seuls habilités à assurer la maîtrise d'œuvre de travaux d'édifices classés au titre des monuments historiques aujourd'hui en France. Les Ateliers de Chaillot se déroulent désormais sur deux ans, renforçant la pratique du projet au sein de l'École. Ils constituent le champ d'application in situ de l'École, avec le développement d'une méthodologie de travail adapté au contexte patrimonial. Ils sont structurés selon les axes suivants : observer, analyser, valoriser, projeter. Tant que possible, les sites étudiés doivent constituer un panel aussi représentatif que possible des problématiques de conservation et de restauration qui peuvent s'offrir à un architecte du patrimoine dans son parcours professionnel. Par ailleurs, la méthodologie développée au sein des ateliers prépare les futurs architectes du patrimoine à identifier non seulement les richesses à conserver, mais aussi les perspectives de mutation dans un monde où la notion de patrimoine évolue encore tous les jours devant nos yeux. Au sein de l'ESAD-TALM-Tours, le chantier-école est l'occasion pour les étudiants de s'approprier le patrimoine, un territoire, un monument historique (immeuble ou objet mobilier), une institution en France ou à l'étranger, tout en étant accompagnés et encadrés par une équipe pédagogique et des professionnelles du patrimoine dans la pratique de la conservation – restauration. L'intervention permettra de poser le cadre de ces formations collectives de terrain.

Marie Gouret est diplômée du master CRBC de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, également titulaire d'une double licence en histoire et en archéologie délivrée à Paris-IV Sorbonne Université et d'un master d'histoire-archéologie à Paris-I Panthéon-Sorbonne. Depuis une vingtaine d'années, et en tant que professionnelle indépendante, elle pratique la conservation-restauration d'œuvres sculptées au sein des monuments historiques et des musées français. C'est avec l'ensemble de ces acquis que Marie Gouret a rejoint en 2021 l'équipe de l'ESAD-TALM CRBC, où elle enseigne la conservation-restauration des œuvres sculptées, avec une approche polyvalente des problèmes de surface - polychromie sur tous supports – et un enseignement des problématiques liées au plâtre.

Camille Brétas est architecte et urbaniste diplômée de la Faculté d'architecture et d'urbanisme de l'Université fédérale de Rio de Janeiro (2009), titulaire de l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) par l'ENSA-Versailles (2016) et du diplôme de spécialisation et d'approfondissement « Architecture et patrimoine » de l'École de Chaillot (2013) où elle exerce depuis la réforme du diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) de 2022 en qualité de directrice pédagogique des ateliers du Champ 4 Théories – Doctrines, Ateliers aux côtés de François Châtillon, architecte en chef des monuments historiques.

SESSION 4 – De la théorie à la pratique, parcours personnels ou collectifs

Présidente de séance : **Véronique Milande**, conservatrice du patrimoine, responsable de la Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles, Ville de Paris

Véronique Milande, après un doctorat en pharmacie, a choisi de se consacrer à la conservation-restauration du patrimoine afin d'associer ses connaissances scientifiques à son intérêt pour l'histoire de l'art (diplôme d'études supérieures de l'École du Louvre, maîtrise d'histoire de l'art à l'université de Paris-IV Panthéon-Sorbonne). Diplômée du master 2 en conservation-restauration des biens culturels et du master 2 en conservation préventive de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, elle a dirigé le service de la Conservation préventive et de la Restauration du musée national de la Céramique, Sèvres, de 2001 à 2017. Devenue conservatrice du patrimoine, elle a été nommée en 2017 responsable de la Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles (COARC) de la Ville de Paris, département en charge de la statuaire publique, des décors et objets mobiliers des 96 édifices culturels et des décors civils, au sein de la sous-direction du Patrimoine et de l'Histoire, à la direction des Affaires culturelles.

- **Olivier Zeder**, conservateur général du patrimoine, directeur des Études du département des Restaurateurs à l'Institut national du patrimoine
- **Coralie Barbe**, conservatrice-restauratrice de livres

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est organisée à l'Institut national du patrimoine chaque année depuis 2014, à l'exception de 2018. La VAE repose sur l'étude d'un dossier remis par le candidat, sur une mise en situation professionnelle et sur un entretien avec un jury. Plus de 140 dossiers ont été déposés depuis 2014 et ce sont 25 validations totales qui ont été octroyées, majoritairement dans trois spécialités : peinture ; sculpture ; arts graphiques-livres. Les candidats sont des restaurateurs de formation artisanale et des diplômés de formations initiales françaises ou étrangères ne délivrant pas le grade de master. Les VAE totales appartiennent surtout à cette dernière catégorie. Si le passage d'une VAE permet de faire le point sur les compétences acquises de l'expérience, il révèle aussi les lacunes qui, pour le diplôme en question, concernent souvent la méthodologie et la connaissance scientifique des matériaux.

Olivier Zeder obtient une maîtrise d'histoire de l'art à l'université d'Aix-en-Provence en 1989 avant d'intégrer l'École du patrimoine en 1990-1991. Inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de conservateur en 1991, il est conservateur au musée des Beaux-Arts d'Arras de 1992 à 1994 puis conservateur au musée Fabre de Montpellier de 1994 à 2015. Il a participé à la préprogrammation, la programmation et la rénovation du musée Fabre, et assuré le chantier des collections et la rédaction des catalogues raisonnés de fonds du musée Fabre (peintures nordiques, peintures françaises des XVI^e-XVII^e siècles). Il a également assuré le commissariat d'expositions, dont « Constant Dutilleul » en 1994, « De la Nature » en 1996, « Jean-Antoine Houdon. La sculpture sensible » en 2009-2010, « Jean Raoux » en 2009-2010, « Le goût de Diderot » en 2013, « L'or et l'ombre. Caravage et le caravagisme européen » en 2014, « L'âge d'or de la peinture à Naples » en 2015, « Les artistes de Diderot : Joseph-Marie Vien » en 2016. Il est l'auteur d'articles sur la peinture nordique et la peinture française des XVII^e-XVIII^e siècles. Depuis 2015, il exerce la fonction de directeur des études du département des Restaurateurs à l'INP.

Coralie Barbe, diplômée de l'Institut national du patrimoine dans la spécialité arts graphiques (option livre) en 2003, est titulaire d'un diplôme des métiers d'art, section arts du livre, obtenu à l'École Estienne en 1999. En 2002, elle suit les cours de la Scuola di conservazione e restauro dei beni librari de Spolète (Italie). Elle exerce sous une forme indépendante pendant une dizaine d'années, puis crée l'Atelier Coralie Barbe, qui propose des prestations de conseil en conservation, reliure et restauration. Elle a été nommée chevalier de l'ordre national des Arts et Lettres par le ministre de la Culture en mars 2019. Elle a présidé le jury de la VAE de l'INP de 2021 à 2023.

- ▶ **Gabriel Bernard**, conservateur-restaurateur spécialisé en peintures de chevalet
- ▶ **Pierre Bortolussi**, architecte en chef des monuments historiques, inspecteur général - collègue Monuments historiques, direction générale des Patrimoines et de l'Architecture

À partir de leurs expériences respectives, Gabriel Bernard et Pierre Bortolussi aborderont la question de la reconversion.

Issu d'une famille de maçons et après un début dans ce métier, Pierre Bortolussi a très tôt orienté son parcours vers le dessin en bâtiment par l'apprentissage. Il s'est immédiatement dirigé vers le service des Monuments historiques, motivé par les échanges et les rencontres qui ont forgé sa conviction et son intérêt pour cette spécialisation. D'autres rencontres l'ont incité à se spécialiser davantage en intégrant l'agence de l'architecte en chef des monuments historiques Benjamin Mouton, dans la perspective d'une formation en école d'architecture. L'intégration en première année de l'École d'architecture de Versailles s'est cependant conclue par un échec, faute de pouvoir libérer du temps scolaire parallèlement à une activité professionnelle. La formation diplômante PROMOCA s'étant interrompue en 1987 faute de financement, il faudra attendre quelques années pour que renaisse la filière des formations diplômantes, ouverte aux collaborateurs d'architectes présentant huit années d'expérience. En 1996, il obtient finalement son diplôme à l'École d'architecture de Nanterre et poursuit sa formation à l'École de Chaillot, avant de réussir en 2001 le concours d'architecte en chef des monuments historiques. C'est donc un parcours de plus de trente années qui aurait été impossible sans la rencontre avec des tuteurs aussi passionnés qu'encourageants et sans les opportunités offertes par la formation professionnelle en France. C'est pourquoi la transmission lui tient à cœur : il enseigne depuis une vingtaine d'années à l'École de Chaillot.

Diplômé d'un master en biologie de l'évolution à l'université de Montpellier, Gabriel Bernard s'est finalement impliqué dans des associations d'éducation populaire et en particulier le réseau Planète Sciences. Transmettre des connaissances scientifiques et une démarche expérimentale aux enfants et aux jeunes par le biais de la pédagogie active a été une première vie professionnelle réussie durant huit ans. Parallèlement à son goût pour les sciences et grâce à l'éducation artistique transmise par sa famille, il a entretenu un lien privilégié avec la peinture et les musées. Après le décès de son père, artiste peintre, la question de la conservation de ses œuvres s'est posée. L'idée a donc fait son chemin de se former à la conservation-restauration afin de prendre soin des œuvres de son père. Après une période de questionnements et de rencontres avec des professionnels, il a décidé de reprendre ses études à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne. Renouer avec un parcours universitaire jusqu'au master à 33 ans n'a pas été chose aisée. Aujourd'hui conservateur-restauteur spécialisé en peinture, associant recherche et pratique, il développe son activité en indépendant depuis sept ans au sein de groupements qui répondent aux appels d'offres des monuments historiques en régions Centre-Val de Loire et Pays de Loire et aux sollicitations des musées de France. Cette nouvelle vie professionnelle lui a ouvert le monde de l'entrepreneuriat, riche de l'acquisition de nouvelles aptitudes en gestion ou en comptabilité. Ses compétences scientifiques en biologie et en chimie ont pu être réinvesties dans sa pratique professionnelle actuelle, lui permettant un épanouissement plus complet.

Gabriel Bernard est conservateur-restauteur spécialisé en peinture de chevalet, diplômé du master Conservation-restauration des biens culturels de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne. Par sa formation en biologie, il apprécie d'associer recherche et pratique, en considérant le tableau comme un tout, sans dissocier support et couche picturale. Il a été mandataire de projets de conservation curative et de restauration pour le musée des Beaux-Arts de Valenciennes, le musée d'Art moderne de Troyes, le musée Marcel-Proust et co-traitant au sein des musées de Nancy, du château de Versailles, du musée des Beaux-Arts de Rouen, du Museon Arlaten, du musée de Saint-Antoine-l'Abbaye. Depuis 2019, il fait également partie des professionnels habilités à intervenir au Centro per la Conservazione e il Restauro dei Beni Culturali de la Venaria Reale près de Turin (Italie).

Pierre Bortolussi est inspecteur général des monuments historiques pour les régions Aquitaine, Pays de la Loire, le château de Saint-Germain-en-Laye et les établissements français à Rome. Il est également architecte en chef des monuments historiques en charge des dépendances et du domaine du château de Versailles, musée national de Port-Royal des Champs, château de Pierrefonds, palais et domaine de Compiègne, château de Blérancourt et palais de Chaillot et, en outre-mer, de la Guyane ainsi que de l'ancienne habitation La Grivelière à Vieux-Habitants en Guadeloupe.

14 h 30 – 15 h 30 TABLE RONDE « Pénibilité du travail et prévention des risques »

Modération : **Nathalie Palmade-Le Dantec**, adjointe au directeur des Études du département des Restaurateurs, chargée de la formation permanente à l'Institut national du patrimoine

Nathalie Palmade-Le Dantec est conservatrice-restauratrice de peintures, art moderne et contemporain, et consultante en conservation préventive. Après avoir exercé en libéral pendant une vingtaine d'années en travaillant pour les musées et dirigé des chantiers prestigieux de restauration et de conservation préventive, elle est depuis 2007 responsable de la formation permanente au département des Restaurateurs de l'INP. Parallèlement à ses activités, elle a mené des travaux de recherche concernant notamment la gestion du risque chimique en conservation-restauration et est actuellement en doctorat par le projet au sein de l'EUR « Humanités Créations et Patrimoine » : sa thèse porte sur le remplacement des solvants les plus toxiques et écotoxiques. La direction de la formation permanente du département des Restaurateurs lui permet de mener une veille scientifique et technologique des avancées dans ces domaines afin d'en favoriser leur diffusion dans un souci d'évolution et de progrès.

Depuis les années 1970, les pratiques en conservation-restauration se professionnalisent grâce à l'émergence de formations diplômantes. Cependant, la prise de conscience des risques professionnels, qu'ils soient posturaux, ergonomiques, toxiques ou écotoxiques, est plus lente dans la mesure où les pathologies qu'elles entraînent sont souvent à retardement et la relation cause à effet est difficile à diagnostiquer. A titre d'exemple, on remarque une augmentation importante des solvants organiques utilisés depuis les années 70 -80, dont les risques toxicologiques et écotoxiques souvent mal évalués et mal gérés. Aujourd'hui, l'évolution de la prise de conscience des effets sanitaires et environnementaux de nos activités se traduit également par une attention de plus en plus prégnante portée à nos conditions et méthodes

de travail. Des enseignements sont proposés lors des formations initiales et continues et des mesures correctives sont proposées. L'application de ces mesures en situation professionnelle est néanmoins loin d'être évidente car souvent perçues comme contraignantes par l'ensemble des commanditaires et des bénéficiaires. Comment sont-elles réellement prise en compte sur le terrain à ce jour ?

- **Stéphanie Besson**, responsable du domaine prévention de l'usure professionnelle et parcours professionnels au sein de l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTBTP)
- **Zoé Porté**, responsable du pôle « Santé, Sécurité et Ergonomie », Compagnons du Devoir et du Tour de France
- **Hervé Laborde-Castérot**, praticien hospitalier à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris

Zoé Porté est titulaire d'un master 2 en droit du travail et d'un diplôme universitaire en santé au travail. Elle a travaillé en cabinet de recrutement en tant que consultante en ressources humaines pendant plusieurs années avant de rejoindre le secteur de la formation. Elle travaille chez les Compagnons du Devoir depuis cinq ans et occupe la fonction de responsable du pôle Santé Sécurité Ergonomie au niveau national depuis 2021. Sa mission consiste à sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'association à prendre soin de leur santé mentale et physique.

Stéphanie Besson, psychologue, a travaillé pendant une dizaine d'années en tant qu'ergonome pour l'amélioration des conditions de travail au sein de l'industrie automobile et ferroviaire. Elle a également exercé en tant que préventrice en santé et sécurité au travail au sein de SNCF Réseau avant de rejoindre l'OPPBTBTP en 2023.

Hervé Laborde-Castérot, praticien hospitalier à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (hôpital Fernand-Widal à Paris 10^e). Médecin du travail de formation, il exerce au centre antipoison de Paris et assure la responsabilité de l'unité de consultation de pathologie professionnelle et de l'environnement. En tant que toxicologue clinicien, il s'intéresse aux effets sur la santé des travailleurs des expositions aux produits chimiques, qu'il s'agisse de leurs diagnostic, prise en charge et prévention. Il participe à différentes instances d'expertise et à des enseignements sur cette thématique.

SESSION 5 – Et ailleurs ?

- ▶ Président de séance : **Pascal Liévaux**, conservateur général du patrimoine, chef du département de la Recherche, de la Valorisation et du Patrimoine culturel immatériel (DIRI), direction générale de Patrimoines et de l'Architecture

Pascal Liévaux, conservateur général du patrimoine, est responsable du département de la Recherche et de la Valorisation et du Patrimoine culturel immatériel et adjoint au chef de la délégation à l'Inspection, à la Recherche et à l'Innovation, au sein de la direction générale des Patrimoines et de l'Architecture du ministère de la Culture. Docteur en histoire de l'art, il a enseigné à l'École de Chaillot qui forme les architectes du patrimoine. Dans le cadre de ses fonctions au ministère de la Culture, il contribue à la structuration des sciences du patrimoine, tant en France en associant dans des projets communs chercheurs académiques et professionnels du patrimoine, qu'en Europe, notamment par le biais de l'Initiative de programmation conjointe sur le patrimoine culturel (JPI CH) dont il assure la présidence depuis 2018. Il représente le ministère de la Culture au sein du projet européen E-RIHS dont l'objet est la mise en place d'une infrastructure distribuée pour l'analyse des matériaux du patrimoine.

16 h – 17 h TABLE RONDE « Référentiels de compétences en France et en Europe : état des lieux et perspectives »

Modération : **Jean-Marc Zuretti**, directeur de l'École de Chaillot

Jean-Marc Zuretti, architecte formé à l'École d'architecture de Paris La Défense et titulaire du diplôme de l'École de Chaillot (1997), a travaillé plusieurs années dans l'agence de Jacques Moulin, architecte en chef des monuments historiques, avant d'intégrer le ministère de la Culture en 1998 comme architecte et urbaniste de l'État dans la spécialité « patrimoine ». Il a assuré les missions d'architecte des bâtiments de France de la Somme, ainsi que celles de chef du service départemental de l'Architecture et du Patrimoine. À ce titre, il assurait la responsabilité de conservateur de la cathédrale Notre-Dame d'Amiens. Il a été, de 2004 à 2006, conseiller technique au cabinet du ministre Renaud Donnedieu de Vabres, chargé de l'architecture, des espaces patrimoniaux, de la maîtrise d'ouvrage et des projets immobiliers de la Culture.

En 2006, il a été nommé directeur de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille avant de diriger, de 2015 à 2018, l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille. En poste à la Drac d'Île-de-France, il assurait la conduite du service métropolitain de l'Architecture et du Patrimoine devenu, en 2020, le service régional de l'Architecture et des Espaces patrimoniaux. Il a pris la direction de l'École de Chaillot en janvier 2024.

- **Claire Bételu**, maîtresse de conférences et restauratrice de peinture
- **Kristian Schneider**, conservateur-restaurateur au sein du projet Erasmus+ « CHARTER »
- **Eleonora Gioventù**, restauratrice fonctionnaire de l'Istituto superiore per la Conservazione ed il Restauro, Rome
- **Agnès Blondin**, directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse

Échanger et mutualiser les référentiels entre écoles de formation, homogénéiser les parcours de formation, actualiser les connaissances pour répondre aux enjeux contemporains de la conservation du patrimoine culturel quels que soient sa nature (immeubles, objets mobiliers) et son usage culturel ou non, nombreuses sont les préoccupations des formateurs afin d'enrichir la formation et d'assurer la mobilité des professionnels qualifiés en Europe.

Claire Bételu est directrice de la mention « Conservation-restauration des biens culturels » (CRBC) à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne. Elle est également directrice des études des masters Restauration des biens culturels (RBC) et Conservation préventive du patrimoine (C2P). Maîtresse de conférences et restauratrice de peinture, elle concilie recherche et restauration afin de comprendre les processus de création et de dégradation des œuvres peintes des XVIII^e et XIX^e siècles. Associée à plusieurs projets de recherche, elle coordonne notamment le projet de recherche PictOu consacré à l'étude de la technique picturale de Jean-Baptiste Oudry.

Kristian Schneider est conservateur-restaurateur spécialisé en matériel archéologique et en patrimoine bâti. Il travaille dans le secteur privé en Italie et à l'étranger depuis plus de 30 ans et s'est vu confier un large éventail de missions allant de la conservation hautement technique de petits objets à la gestion de projets dans le cadre de programmes internationaux. Depuis de nombreuses années, il participe activement à l'élaboration des politiques en matière de patrimoine culturel. Il est actuellement président de l'Association des conservateurs-restaurateurs d'Italie (ARI) et vice-président de la Confédération européenne des organisations de conservateurs-restaurateurs (ECCO).

Eleonora Gioventù est responsable du Laboratoire de restauration des matériaux en pierre au siège de Rome de l'Istituto superiore per la Conservazione ed il Restauro et référente pédagogique du parcours de formation professionnalisant 1 du siège de Matera. Elle s'occupe principalement d'interventions de conservation et de restauration de matériaux en pierre et de surfaces architecturales, ainsi que de l'enseignement y afférent, avec une attention particulière aux plans de conservation préventive et aux activités de recherche et d'expérimentation sur les matériaux verts pour la restauration. Diplômée en 2009 de l'Opificio delle Pietre Dure avec une thèse sur le bionettoyage des croûtes noires des matériaux en pierre, elle acquiert en 2014 la bourse pensionnaire de l'Académie de France à Rome avec un projet intitulé « La biorestauration des œuvres d'art ». En 2016, elle obtient aussi le master en conservation préventive du patrimoine à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne.

Agnès Blondin assure la direction de l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse depuis 2023. Architecte et urbaniste de l'État, elle est diplômée de l'École nationale supérieure d'architecture de Lille et titulaire d'un DSA « Architecture et Patrimoine » de l'École de Chaillot. En 2015, elle a été lauréate du concours d'architecte urbaniste de l'État et a suivi la formation post-concours de l'École de Chaillot et de l'école nationale des Ponts et Chaussées à Paris. Après six ans d'activité en agence et une période d'activité à Nancy au sein de la Drac Lorraine, en tant qu'architecte contractuelle, elle est nommée cheffe de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Ardennes (2016 à 2019 /Drac Grand Est) puis de 2019 à 2023, cheffe de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Bas-Rhin (Drac Grand Est).

17 h – 17 h 30 « Retour d'expérience sur un séjour de recherche en Amérique du Nord »

- **Éléonore Kissel**, responsable du pôle « Conservation-restauration » au musée du quai Branly – Jacques-Chirac

Cette présentation vise à partager un retour d'expérience personnel sur six mois de séjour de recherche passés à l'université de Californie à Los Angeles (UCLA) en 2022-2023. Accueillie au UCLA/Getty Program in the Conservation of Cultural Heritage, Éléonore Kissel avait pour objectif d'observer les

pratiques de préservation dans les musées d'Amérique du Nord, tout particulièrement en ce qui concerne les collections autochtones. Elle a également mis à profit cette période pour étudier la manière dont la conservation-restauration et la conservation préventive sont enseignées à l'UCLA. De retour en France, elle interrogera comment ces connaissances nouvellement acquises peuvent être mobilisées dans ses fonctions professionnelles en tant que responsable du pôle « Conservation-restauration » au musée du quai Branly – Jacques-Chirac, ainsi que dans ses activités associatives notamment au sein de la Confédération européenne des organisations de conservateurs-restaurateurs (ECCO).

Éléonore Kissel est diplômée en conservation-restauration des biens culturels en spécialité Arts graphiques (1994) et en Conservation préventive (1997) de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne. Elle a cofondé et animé la société de conseil en préservation des biens culturels In Extenso jusqu'en 2014, où elle est devenue responsable du pôle « Conservation-restauration » au musée du quai Branly – Jacques Chirac. Elle est en thèse au laboratoire Héritages de l'université CY depuis 2022.

17 h 30 – 17 h 45 Conclusion

Bibliographie de référence

Études du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq)

KALCK Paul, « Adapter les formations du bâtiment aux objectifs de développement durable : un bac pro dédié au patrimoine nourrit la réflexion », 2012, [en ligne], <https://www.cereq.fr/adapter-les-formations-du-batiment-aux-objectifs-de-developpement-durable-un-bac-pro-dedie-au> [lien valide en mars 2024].

KALCK Paul & POLLARD Julie, « Emploi et formation dans la restauration du patrimoine architectural : la couverture », *Net.Doc*, n° 18, 2005, 102 p., disponible en ligne, <https://www.cereq.fr/emploi-et-formation-dans-la-restauration-du-patrimoine-architectural-la-couverture> [lien valide en mars 2024].

KALCK Paul & PILLEMONT Jacques, « La contribution des architectes à la structuration d'un champ professionnel de conservation du patrimoine architectural », *Net.Doc*, n° 16, 2005, 86 p., disponible en ligne, <https://www.cereq.fr/la-contribution-des-architectes-la-structuration-dun-champ-professionnel-de-conservation-du> [lien valide en mars 2024].

KALCK Paul, « Réponses aux besoins en qualifications pour la conservation du patrimoine architectural », *Net.Doc*, n° 10, 2005, 251 p., disponible en ligne, <https://www.cereq.fr/reponses-aux-besoins-en-qualifications-pour-la-conservation-du-patrimoine-architectural> [lien valide en mars 2024].

KALCK Paul, PILLEMONT Jacques, POLLARD Julie & MÉRY-COSTA Patrick, « La restauration du patrimoine architectural. Activités des entreprises et offre de formation », *Net.Doc*, n° 5, 2004, 200 p., disponible en ligne, <https://www.cereq.fr/la-restauration-du-patrimoine-architectural-activites-des-entreprises-et-offre-de-formation> [lien valide en mars 2024].

« Formations métiers, application et parcours professionnels »

Rachel Suteau, Karine Robert

SUTEAU Rachel, « Vers la connaissance de l'écosystème professionnel des Musées de France », *Musée & collections publiques de France*, n° 276, 2018, p. 3-6.

BALLÉ Catherine & SUTEAU Rachel (dir.), « Une enquête nationale : profession, organisation, écosystème », n° 294 (n° spécial centenaire), *Musée & collections publiques de France*, 2022.

- ➔ Catalogue en ligne du programme de la formation continue de l'Inp, 2024 : <https://www.inp.fr/formation-continue/choisir-sa-formation-continue/catalogue>
- ➔ Catalogue en ligne du programme de la formation continue de la DGPA, 2024 : <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Organisation-du-ministère/La-direction-générale-des-patrimoines-et-de-l'architecture/Bureau-de-la-formation-scientifique-et-technique>

« Trente et une promotions de spécialistes des jardins historiques »

Perrine Plisson, Stéphanie de Courtois, Jérémy Dupanloup, Anne Allimant-Verdillon

ALLAIN Yves-Marie, *Une histoire des jardins botaniques entre science et art paysager* [2012], Versailles, éditions Quae, 2023.

ALLIMANT Anne, « Pour une archéologie des jardins. L'exemple de la Bâtie d'Urfé », *Revue de l'Art*, n° 129, 2000, p. 61-69.

ALLIMANT Anne, « De terre et d'eau », *André Le Nôtre : fragments d'un paysage culturel*, Sceaux, Musée de l'Île-de-France, 2006, p. 204-213.

ALLIMANT-VERDILLON Anne, « Terre à terre, ou le pragmatisme en jardins », *Les Carnets du paysage*, n° 27, 2015, p. 26-35, disponible en ligne, https://www.academia.edu/20336222/ALLIMANT_VERDILLON_Anne_Terre_%C3%A0_terre_o%C3%B9_le_pragmatisme_en_jardins_in_Carnets_du_Paysage_n_27_2015_p_26_35 [lien valide en mars 2024].

ALLIMANT-VERDILLON Anne, « La Charte de Florence au regard de l'archéologie. L'exemple de Vaux-le-Vicomte », *Restauro Archeologico, actes du colloque Jardins historiques : quarante ans des chartes de Florence, 1981-2021*, Florence, 2021, disponible en ligne, https://www.academia.edu/74125243/ALLIMANT_VERDILLON_Anne_La_Charte_de_Florence_au_regard_de_larch%C3%A9ologie_Lexemple_de_Vaux_le_Vicomte_in_Restauro_Archeologico_1981_2021_jardini_storici_1_2021 [lien valide en mars 2024].

BOURA Frédérique, « Où en est l'archéologie des jardins ? », *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 1^{er} et 2^e trimestres 2001, n°s 83-84, Paris, Maison des sciences de l'homme, p. 5-63.

BOUREL LE GUILLOUX Christophe, BÉRUSSEAU Stéphanie, MAYER Claude & PLISSON Perrine, *Guide des jardins remarquables : Nouvelle-Aquitaine*, Paris, Éditions du patrimoine, 2023.

BRUNON Hervé, *Histoire des jardins*, Paris, Que sais-je ? 2024 (à paraître).

CLÉMENT Gilles, *La Sagesse du jardinier*, Paris, L'Œil neuf, 2019.

COLLECTIF, « Dossier Jardin », *Monumental*, annuel 2001, p. 8-90.

COLLECTIF, *Que deviennent les jardins historiques ? Un état des lieux*, Balsamo, Silvana Editoriale, 2018.

COURTOIS Stéphanie de, « À l'école du jardin historique. Du sens cosmique au terreau, enjeux et perspectives d'enseignement », in GIUSTI Maria Adriana & SANTINI Chiara, *Giardini Storici. Esperienza, ricerca, prospettive a 40 anni dalle Carte di Firenze*, vol. 1 et 2 by DIDA », vol. 2, Florence, Università degli studi di Firenze, 2021, p. 178-183, disponibles en ligne, https://issuu.com/dida-unifi/docs/ra_special_issue_giardini_storici_1_2021 et https://issuu.com/dida-unifi/docs/ra_special_issue_giardini_storici_2_2021 [liens valides en mars 2024].

COURTOIS Stéphanie de, « Une école française pour mettre en œuvre la charte de Florence, le master JHPP », *La Pierre d'Angle*, 24 décembre 2021, [en ligne], <https://anabf.org/pierredangle/dossiers/la-charte-de-florence-fete-ses-quarante-ans/master> [lien valide en mars 2024].

DI MATTEO LABLAUDE Colette, *Les Jardins historiques. Théories et pratiques de leur restauration par Pierre-André Lablaude*, Paris, Hermann, 2022.

DRÉNOU Christophe & FETERMAN Georges, *Face aux arbres. Apprendre à les observer pour les comprendre*, Paris, Ulmer, 2019.

JONES Louisa, *L'Art de visiter un jardin*, Arles, Actes Sud, 2009.

LE DANTEC Jean-Pierre, *Jardins et paysages. Textes critiques de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Larousse, 1996.

MALEK Amina-Aïcha, *Sourcebook for Garden Archaeology: Methods, Techniques, Interpretations and Field Examples*, Zurich, Peter Lang, 2013.

MAROT Sébastien, *L'Art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Paris, Éditions de la Villette, 2010.

« Transmettre ses connaissances et compétences : des bases pour avancer »

Christine Riquier-Bouclet

BARON Gilles, GUILMINOT Élodie, HUET Nathalie, JAOUEN Marine, PELE Charlène & RIQUIER-BOUCLET Christine, « Restoration – Conservation of a cannon in France : From ocean depths to public display, after treatment in a restoration workshop », in *Guns from the sea III*, Portsmouth, 2015, à paraître.

PAIN Silvia, RIQUIER-BOUCLET Christine & CHERFILS Estelle (dir.), *Les Chantiers des collections table ronde des 17 et 18 mars 2022, Saint-Romain-en-Gal (Rhône). Actes de la quatrième table ronde du Réseau interprofessionnel des gestionnaires de mobilier archéologique*, RIGMA, édition Association des publications Chauvinoises, dossier 27, 2023.

REDIEN-LAIRE Christine, PAIN Silvia & RIQUIER-BOUCLET Christine (dir.), *L'Accessibilité en question(s). Faire vivre les biens archéologiques mobiliers et la documentation associée, Actes de la seconde table ronde du Réseau interprofessionnel des gestionnaires de mobilier archéologique*, table ronde des 9 et 10 mars 2017, musée de Sainte-Croix, Poitiers, édition Association des publications chauvinoises, dossier 19, 2019.

RIQUIER-BOUCLET Christine, « Évaluer les risques chimiques ? Opération facile ? Retour d'expérience », in *Conservation – restauration et santé/sécurité des personnes et de l'environnement, actes du colloque Joconda*, Figanières, 2013, [en ligne], <http://boutique-art-conservation.fr/> [lien valide en mars 2024].

RIQUIER-BOUCLET Christine, AUBERT Jean-Gabriel & JUPIN Stéphane, « La photogrammétrie, la conservation, la restauration : et si on parlait déontologie ? », *Cahiers techniques*, n° 22, Paris, ARAAFU, 2015, p. 38-40.

RIQUIER-BOUCLET Christine, VINCENT Frédérique & FONTENAS Hugues, *Aide-mémoire technique portant sur la mise en œuvre de la conservation à long terme des mobiliers archéologiques et de la documentation scientifique au sein d'un centre de conservation et d'étude*, ministère de la Culture, sous-direction de l'Archéologie du patrimoine et de l'Architecture (75), 13 avril 2023, [en ligne], <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Ressources-documentaires/Conservation-des-vestiges-archeologiques-mobiliers/Aide-memoire-technique-Projet-de-centre-de-conservation-et-d-etude> [lien valide en mars 2024].

« Le doctorat par le projet à CY Cergy Paris Université »

Marion Cinqualbre & Quentin Bonnefond

Lien vers le carnet de recherche Hypothèses.org de l'EUR : <https://eurhpc.hypotheses.org>

CINQUALBRE Marion & DURANTON Maroussia, « Dessins d'architecture : mise en lumière des dégradations du zip », *Support/Tracé*, n° 17, 2017, p. 72-81.

CINQUALBRE Marion, DURANTON Maroussia, BAUDIN Jérôme *et al.*, « "Zip" : an adhesive plastic film in architecture drawings », *Studies in Conservation*, Supplement 2, *Saving the Now*, Los Angeles Congress, Londres, IIC ed., vol. 61, 2016, p. 283-285.

CINQUALBRE Marion, *Le Zip : étude d'un produit graphique et élaboration de protocoles de traitements pour sa conservation-restauration*, thèse de doctorat, CY Cergy Paris Université, 2023, 439 p.

CINQUALBRE Marion, PELLIZZI Eleonora, BOUVET Stéphane *et al.*, « Les altérations du zip : focus sur les pertes d'adhésion et reproduction de ces phénomènes en laboratoire », *Technè*, n° 50, 2020, p. 114-123.

« Les analyses demandées par les maîtres d'œuvre (exemple de l'étude des chapiteaux romans de Saint-Thibault-des-Vignes) »

Charlotte Langlois

- ➔ *Glossaire illustré sur les altérations de la pierre*, ICOMOS, 2008 : https://www.icomos.org/public/publications/monuments_and_sites/15/pdf/Monuments_and_Sites_15_ISCS_Glossary_Stone.pdf
- ➔ Conserver-restaurer les sculptures polychromées. L'approche déontologique et méthodologique au C2RMF, Stéphanie Deschamps-Tan, 2014, <https://journals.openedition.org/techne/11896> [ligne valide en mars 2024].
- ➔ Le dessalement des pierres en œuvre, publication de la DRAC Occitanie, journée d'étude à Moissac, 2018, [en ligne], <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie/Ressources-documentaires/Publications/Collection-DUO/Le-dessalement-des-pierres-en-oeuvre> [lien valide en mars 2024].

« La reconversion, un nouveau de mode de vie professionnelle »

Gabriel Bernard & Pierre Bortolussi

→ **Compte C2RPC sur LinkedIn** avec la publication de plusieurs articles sur le sujets « Histoire de famille » posté le 9 décembre 2018 et « Récit d'une reconversion professionnelle » posté le 27 mars 2019

<https://fr.linkedin.com/in/gabriel-bernard-c2rpc>

→ **BGE, Accompagnement à la création d'entreprise** : <https://www.bge.asso.fr/>

→ **Retour d'expériences** : <https://e-motifs.org/2020/04/07/je-restaure-les-oeuvres-de-mon-pere/>

« La prévention des risques : retours d'expériences »

Hervé Laborde-Castérot

LIMOGES Fanny, LABORDE-CASTÉRO Hervé, MALARD Stéphane, VODOVAR Dominique, DUFAYET Laurène & LANGRAND Jérôme, « Travailleuses indépendantes et produits chimiques : grossesses à risques », *Archives des maladies professionnelles et de l'environnement*, vol. 81, n° 5, 2020, [en ligne], <https://doi.org/10.1016/j.admp.2020.03.703> [lien valide en mars 2024].

COATES-VERLEY L., HASNI-PICHARD H. & LABORDE-CASTÉROT H., « Exposition au plomb chez les vitraillistes. Évaluation et prévention », *Références en santé au travail*, n° 139, 2014, p. 41-56, disponible en ligne, <https://www.inrs.fr/dms/inrs/CataloguePapier/DMT/TI-TF-220/tf220.pdf> [lien valide en mars 2024].

« Enjeux du référentiel de compétences en France et en Europe »

Kristian Schneider

Webographie :

- ➔ CORR Susan, MARÇAL Elis & ROCHE Nessa, « Fostering innovation in heritage professions: the effect of the EYCH », *SCientific REsearch and Information Technology*, vol. 9, Issue 1, 2019, disponible en ligne, <http://www.sciresit.it/article/download/13070/11823>
- ➔ Brainstorming Report, « Towards An Integrated Approach To Cultural Heritage For Europe- Prospectus On “Skills, Training And Knowledge Transfer For Traditional And Emerging Heritage Professions », <http://www.voicesof-culture.eu/wp-content/uploads/2018/06/VoC-Skills-and-training-Final-report-with-Appendix1.pdf>
- ➔ « On the Classification of the Cultural Heritage Sector within NACE », <https://www.iaras.org/home/caijch/on-the-classification-of-the-cultural-heritage-sector-with-in-nace>
- ➔ « Anais do VI Encontro Luso-Brasileiro de Conservação e Restauração: conexões », <https://guaiaca.ufpel.edu.br/handle/prefix/8248>

Dossier documentaire

TABLE DES MATIÈRES

De la pénibilité du travail... Michel-Ange, « Sonnet caudé sur le plafond de la Sixtine »	36
Le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)	38
Le référentiel de métiers et de compétences de France Travail et ses potentialités	40
Validation des acquis de l'expérience (VAE) dans le domaine de la conservation-restauration des biens culturels	41
Les offres de formations initiales	42
• Le doctorat par le projet à CY Cergy Paris Université : présentation et retour d'expérience	42
• L'Institut national du patrimoine	43
• L'École de Chaillot	48
• Le master Conservation-restauration des biens culturels – Parcours Conservation préventive du patrimoine – Université Paris-I Panthéon-Sorbonne	52
• La formation « Conservation-restauration des biens culturels spécialité œuvres sculptées » à TALM Tours	53
• Former à la conservation-restauration des biens culturels à l'École supérieure d'art d'Avignon (ESAA)	54
• Les parcours de formation sur les jardins historiques	57
• L'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib)	59
• Centre de formation de la facture d'orgues	60
• L'Institut technologique européen des métiers de la musique (ITEMM)	61
• Le baccalauréat professionnel « Interventions sur le patrimoine bâti »	62
• La mention complémentaire « Entretien des collections du patrimoine »	64
• Le brevet professionnel – Tailleur de pierre Monuments historiques	66
Se former tout au long de sa carrière : les formations continues en conservation-restauration du patrimoine	69
• La formation continue de l'Institut national du patrimoine (INP)	69
• L'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)	72
• La Bibliothèque nationale de France (BnF) : l'unité de formation du département de la Conservation	74
• Les formations du CMN Institut : quand le CMN partage ses savoir-faire !	75
• L'Office de coopération et d'information muséales (Ocim)	77
• Le laboratoire CRATerre de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble	78
Les formations par les réseaux	79
• L'Association des préventeurs universitaires et techniciens de conservation-restauration du Patrimoine (APrévU Etc.)	79
• L'Association des restaurateurs de sculptures de l'École de Tours (ARSET)	80
• Le Réseau interprofessionnel des gestionnaires de mobilier archéologique (RIGMA)	82
• L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTB)	83
• L'Association des archivistes français (AAF)	85
• Les autres associations professionnelles	86
La stratégie d'achat ministérielle relative aux prestations de conservation-restauration d'œuvres d'art	87
QUALIBAT : la qualification des compétences pour le patrimoine et les monuments historiques	89
Le programme CHARTER: les compétences des professionnels du patrimoine culturel à l'échelle européenne	91
Les anniversaires des créations de formations en 2023 et 2024	93
• Colloque « L'œuvre au cœur » pour les 40 ans de la formation CRBC de Tours	93
• Le colloque anniversaire des 40 ans de l'Association des restaurateurs d'art et d'archéologie de formation universitaire (ARAAFU)	95

De la pénibilité du travail... Michel-Ange,

« Sonnet caudé sur le plafond de la Sixtine »

*À travailler tordu j'ai attrapé un goitre
Comme l'eau en procure aux chats de Lombardie
(À moins que ce ne soit de quelque autre pays)
Et j'ai le ventre, à force, collé au menton.*

*Ma barbe pointe vers le ciel, je sens ma nuque
Sur mon dos, j'ai une poitrine de harpie,
Et la peinture qui dégouline sans cesse
Sur mon visage en fait un riche pavement.*

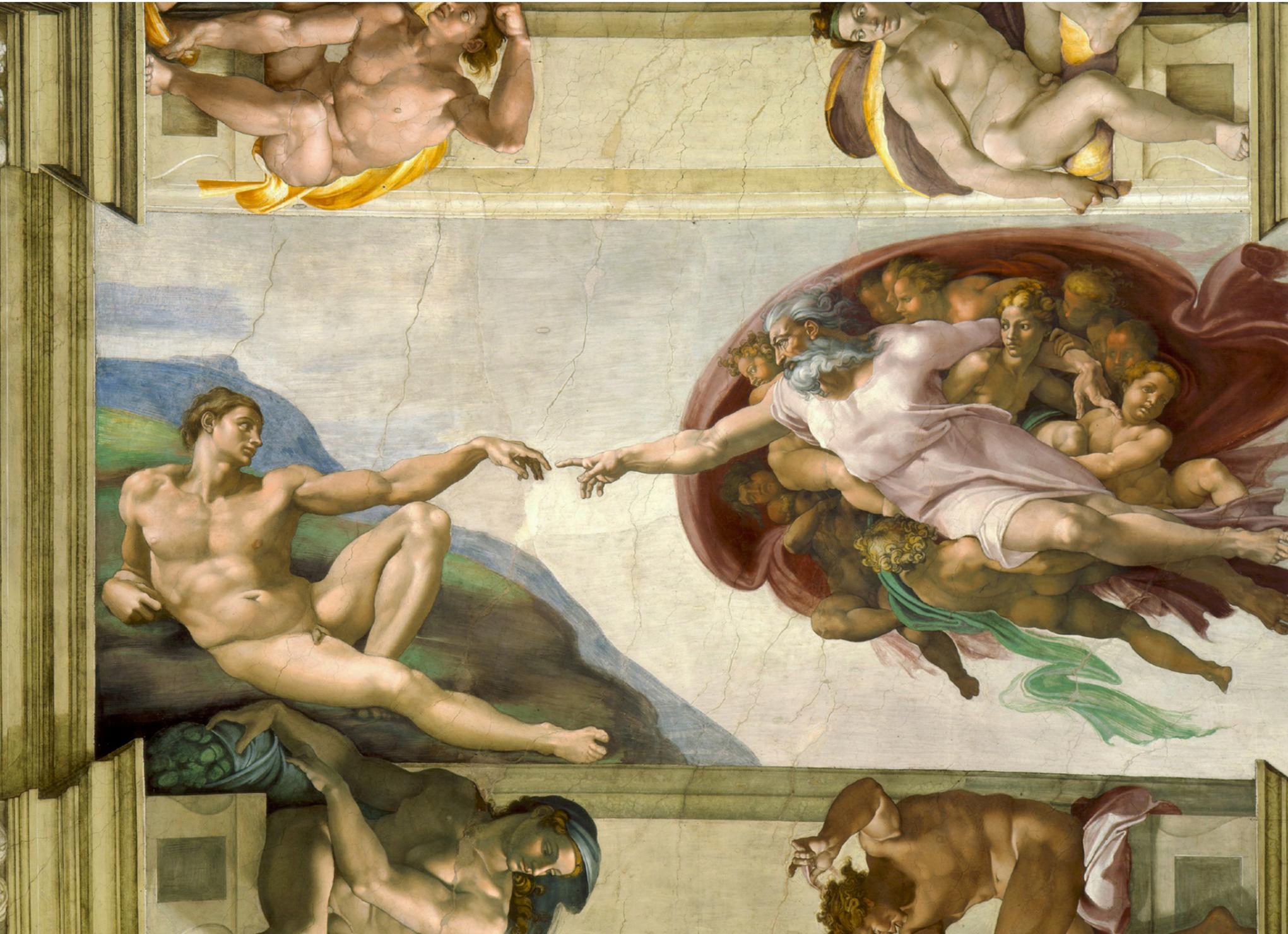
*Mes lombes sont allées se fourrer dans ma panse,
Faisant par contrepoids de mon cul une croupe
Chevaline et je déambule à l'aveuglette.*

*J'ai par-devant l'écorce qui va s'allongeant
Alors que par derrière elle se ratatine
Et je suis recourbé comme un arc de Syrie.*

*Enfin les jugements que porte mon esprit
Me viennent fallacieux et gauchis : quand on use
D'une sarbacane tordue, on tire mal.*

*Cette charogne de peinture,
Défends-la Giovanni, et défends mon honneur :
Suis-je en bonne posture ici et suis-je peintre.*

Poème écrit entre 1507 et 1530
Traduction : Pierre Leyris
(Gallimard, Éditions Mazarine, 1983).



La création d'Adam, 1511,
après restauration
Licence Creative Commons.

Le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Sur le site de France Compétences, autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage, un moteur de recherches permet de vérifier ou de rechercher une certification. Pour vérifier que la certification délivrée est bien reconnue par l'État, vous pouvez faire une recherche par l'intitulé de la certification, l'organisme certificateur ou le code de la certification (RNCPXXXXX ou RSXXXX). La consultation de la fiche descriptive vous permet de vérifier les principales caractéristiques de celle-ci : si elle est en cours de validité, quels sont les organismes qui sont habilités pour la préparer, les compétences visées et pour le RNCP, le niveau de qualification et la décomposition des blocs de compétences.

- **Plus d'informations :**
https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

Les quatre informations clés à vérifier sur une fiche

1- Une certification est-elle toujours active ?

Si la fiche fait apparaître la mention « actif », alors le certificateur peut toujours délivrer la certification à des personnes qui rentreraient maintenant dans un parcours de formation ou de reconnaissance des compétences acquises.

2- Une formation est-elle articulée à la certification ?

Si l'intitulé de la formation diffère d'avec celui de la certification, alors vérifier les rubriques « Compétences attestées » et « Type d'emplois accessibles » pour voir si l'objet et le contenu du programme de formation sont en cohérence.

3- Un organisme est-il bien habilité à préparer à la certification ?

Si le nom de l'organisme n'est pas celui qui apparaît dans l'onglet « Certificateurs », vérifier que l'organisme est identifié dans la rubrique « Organisme(s) préparant à la certification ». À défaut, la formation peut ne pas permettre le passage futur de l'examen et, en toute hypothèse, n'est pas réalisée sous le contrôle du certificateur.

4- Comment vérifier un niveau de qualification d'une certification professionnelle (RNCP) ?

La nomenclature des niveaux de qualification¹ a changé depuis le 1^{er} janvier 2019, niveaux 1 à 8 et non plus V à I (nomenclature de 1957). Vous pouvez consulter le niveau de qualification dans la rubrique « Nomenclature du niveau de qualification » de chaque fiche RNCP.

En cas de questions, consultez la FAQ et contactez les équipes de France Compétences à l'adresse suivante :
<https://www.francecompetences.fr/contactez-nous/certification-professionnelle-formulaire/>.

Le portail Conservation-restauration du ministère de la Culture présente également les qualifications professionnelles :

- <https://www.culture.gouv.fr/fr/Thematiques/Conservation-restauration/Acteurs-et-Formations/Les-qualifications-professionnelles>
- Qu'est-ce qu'une certification professionnelle ?
- Comment s'informer sur un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification professionnelle
- Qu'est-ce que la reconnaissance de qualification professionnelle ?
- Où trouver l'information sur la validation des acquis de l'expérience (VAE) ?

¹ Voir <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/article/cadre-national-des-certifications-professionnelles> [lien valide en mars 2024].

Le référentiel de métiers et de compétences de France Travail et ses potentialités

Le ROME (Répertoire opérationnel des métiers et des emplois) est un outil au service de la mobilité professionnelle et du rapprochement entre offres et candidats. Il a été construit par les équipes de Pôle emploi (nouvellement France Travail) avec la contribution d'un large réseau de partenaires (entreprises, branches et syndicats professionnels, Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes...), en s'appuyant sur une démarche pragmatique : inventaire des dénominations d'emplois/métiers les plus courantes, analyse des activités et compétences, regroupement des emplois selon un principe d'équivalence ou de proximité. Il a pour objectif de développer l'approche par compétences afin d'aider à dépasser les fortes tensions de recrutement que connaît le marché du travail.

Dans le cadre du projet « Compétences 4.0 », la nouvelle version du ROME, ROME 4.0 (précédemment ROME V3 depuis fin 2009) est mise en service le 20 mars 2023. Les évolutions ont notamment concerné la révision et l'ajout des libellés, la révision des savoir-faire et des savoir-être professionnels désormais organisés en une arborescence à quatre niveaux (domaines de compétences ; enjeux ; objectifs ; macro-compétences) et l'organisation des savoirs en catégories et sous-catégories.

- **Plus d'informations sur le ROME 4.0, son arborescence, la consultation des fiches métiers et les tables de correspondance ROME avec les autres référentiels :** <https://www.francetravail.org/ouvertures/repertoire-operationnel-des-meti.html?type=article>

France Travail étant engagée dans la démarche globale d'ouverture des données publiques (*Open Data*) initiée par l'État, elle rend accessibles les informations du ROME qui fonctionne en licence ouverte. France Travail propose donc une API (*Application Programming Interface* ou « interface de programmation d'application ») gratuite qui, grâce à un algorithme particulier, se connecte au ROME et suggère des métiers et des compétences à partir de mots-clés saisis par l'utilisateur.

- **Plus d'informations sur l'API Explorateurs de métiers :** <https://francetravail.io/data/api/explorateur-metiers-version-beta?tabgroup-api=presentation&doc-section=api-doc-section-caracteristiques>

En parallèle, France Travail met à disposition le service MétierScope qui regroupe plus de 550 fiches destinées à trouver facilement des informations sur les métiers, les compétences et les démarches à engager pour aller plus loin dans un nouveau projet professionnel. Chaque fiche métier développe la description du métier, la ou les formations pour y accéder, les compétences nécessaires pour exercer, le contexte de travail et les métiers similaires ou concomitants. La recherche peut s'effectuer par ordre alphabétique des métiers, par secteurs d'activité, par centres d'intérêt et, dans quelques semaines, par « compétences d'avenir » (les secteurs qui recrutent le plus).

- **Accéder à MétierScope :** <https://candidat.francetravail.fr/metierscope/>

Enfin, les professionnels du patrimoine culturel reconnus comme experts dans leur branche ou leur institution ont la possibilité de contribuer à l'amélioration du ROME grâce à une plateforme collaborative : elle permet de créer des nouvelles fiches, d'importer des fiches issues d'un format de référentiel partenaire et de suivre les demandes d'évolution grâce à une mise en relation directe avec les administratrices du référentiel.

- **Plus d'informations sur les moyens d'utilisation et de contribution du ROME :** <https://francetravail.io/data/contribuer-rome>
- **Pour des questions précises sur la Plateforme collaborative,** contactez : Lola Laurent, Product Manager (lola.laurent-ext@pole-emploi.fr)

Validation des acquis de l'expérience (VAE) dans le domaine de la conservation-restauration des biens culturels

La loi de modernisation sociale de janvier 2002 a introduit dans le Code du travail et dans le Code de l'éducation la notion de VAE qui permet de demander, sous certaines conditions, « la validation des acquis de l'expérience pour justifier de tout ou partie des connaissances et compétences exigées pour l'obtention d'un diplôme délivré au nom de l'État ».

Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience sont en place à l'université de Paris-I Panthéon-Sorbonne depuis 2002 et à l'INP depuis 2014. Les sessions sont annuelles.

Institut national du patrimoine, VAE du diplôme de restaurateur du patrimoine

L'Institut national du patrimoine, qui bénéficie de la certification Qualiopi, propose deux parcours de validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme de restaurateur du patrimoine : un parcours pour les anciens élèves diplômés de l'INP ayant obtenu leur diplôme (niveau 6) avant l'attribution du grade de master (2006) et souhaitant obtenir le niveau 7, et un parcours pour les autres professionnels du patrimoine pouvant prouver une expérience professionnelle à temps plein en rapport direct avec le diplôme de restaurateur du patrimoine.

Pour se préparer au parcours de validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme de restaurateur du patrimoine, les candidats peuvent consulter l'entretien de Coralie Barbe, restauratrice de livres, présidente du jury de la VAE entre 2021 et 2023, et celui de Marc Gacquièr, restaurateur de livres à la Bibliothèque nationale de France (BnF), ayant lui-même obtenu le diplôme de restaurateur du patrimoine à l'INP via la VAE. Il anime une journée d'accompagnement accessible aux candidats recevables pour la constitution du second dossier et la préparation à l'entretien avec le jury.

- ➔ <https://www.inp.fr/formation-initiale/concours-admission/admission-en-formation-restaurateur-patrimoine/vae-diplome-restaurateur-patrimoine>

De 2014 à 2023, l'INP a reçu 148 dossiers dont 105 ont été déclarés recevables. Ce sont 12 candidats qui ont reçu une VAE partielle et 25 une VAE totale. La majeure partie des VAE totales ont été obtenues dans trois spécialités : peinture ; sculpture ; arts graphiques et livre.

L'INP travaille avec le Campus Versailles pour mettre au point des formations courtes destinées aux candidats déclarés recevables pour les préparer à réussir leur validation totale. Ces formations courtes, type Formation continue, concernent les lacunes les plus fréquentes identifiées (méthodologie, sciences, etc.).

Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, master Conservation et restauration des biens culturels (CRBC)

Découvrez les étapes de la démarche de VAE à l'université Paris-I : <https://formation-continue.panthéonsorbonne.fr/valider-ses-acquis/valider-ses-acquis-l'experience-vae>

Pour en savoir plus sur le processus de VAE à l'université Paris-I, vous pouvez visionner cette courte vidéo explicative : <https://mediatheque.univ-paris1.fr/video/3829-vae-comprendre-les-differentes-etapes-de-la-vae/> Le service a obtenu la certification Qualiopi en 2022. La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation et Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE). De 2019 à 2022, 16 candidats ont reçu un avis de recevabilité de VAE pour le master Conservation-restauration des biens culturels. Cela fait une moyenne, sur 4 années universitaires, de 4 avis favorables. Depuis lors, 11 sont passés en jury : 8 validations partielles et 2 validations totales. Les 6 derniers sont en cours de rédaction du mémoire de VAE. L'accompagnement est proposé, mais pas utilisé. Les compléments de formation portent sur les sciences naturelles, les techniques, le diagnostic et les caractéristiques des altérations et la constitution du dossier.

Une plaquette commune de communication entre les écoles est envisagée pour présenter le dispositif.

Les offres de formations initiales

Le doctorat par le projet à CY Cergy Paris Université : présentation et retour d'expérience

Le doctorat par le projet de l'École universitaire de recherche (EUR) Humanités, Création et Patrimoine de CY Cergy Paris Université est un programme innovant et interdisciplinaire qui vise à former des jeunes chercheurs dans les domaines de l'architecture, du paysage, de la création littéraire, des études patrimoniales, de la conservation-restauration et des arts, fort de son partenariat avec quatre écoles et instituts.

Ce programme unique se distingue par sa méthodologie basée sur le travail de terrain, la collaboration interdisciplinaire et l'approche par projet. Les doctorants sont encouragés à développer des projets de recherche originaux et ambitieux, qui contribueront à enrichir notre compréhension de l'humanité, de sa création et de son patrimoine. Les doctorants bénéficient d'un double encadrement personnalisé par des chercheurs et des praticiens de renommée, ainsi que d'un environnement stimulant et propice à la recherche au sein de l'école universitaire de recherche Humanité Création Patrimoine.

Enfin, ce programme offre aux doctorants de nombreuses opportunités de collaboration avec des partenaires académiques et culturels, leur permettant ainsi de développer un réseau professionnel solide et de valoriser leurs travaux de recherche.

Le doctorat par le projet de l'École universitaire de recherche Humanités, Création, Patrimoine est ainsi une formation de pointe et exigeante, qui prépare les doctorants à devenir des chercheurs de premier plan dans le domaine des humanités et du patrimoine.

Exemple de thèse par le projet en conservation-restauration : *Le Zip : étude d'un produit graphique et élaboration de protocoles de traitements pour sa conservation-restauration*, par Marion Cinqualbre, conservatrice-restauratrice d'œuvres sur papier



©Marion Cinqualbre

L'objectif est de définir des protocoles de restauration adaptés à la conservation du zip, film plastique auto-adhésif imprimé d'un motif ou d'une couleur unie, et utilisé dans les dessins d'architecture durant la deuxième moitié du XX^e siècle. Confrontée à un corpus de dégradations très étendu, la thèse se concentre sur les altérations face auxquelles les restaurateurs sont démunis : les pertes d'adhésion, les réseaux de bulles et les variations dimensionnelles. Le protocole expérimental est engagé sur des éprouvettes dont les dégradations ont été modélisées en laboratoire, en respectant innocuité et déontologie.

Venez rejoindre une formation d'excellence au sein d'un établissement d'enseignement supérieur dynamique : fort de 26000 étudiants et 1200 enseignants et enseignants-chercheurs, CY Cergy Paris Université s'inscrit sur la carte des formations d'excellence et de la recherche de haut niveau. Dans la poursuite de son internationalisation, elle est également membre fondateur de l'alliance universitaire européenne Eutopia regroupant 10 universités européennes renommées, et s'est par ailleurs engagée dans un processus d'amélioration de sa politique en matière de ressources humaines en obtenant le label HR Excellence in Research accordé par la Commission européenne.

Pour en savoir plus :

- Site de l'EUR Humanités, Création, Patrimoine : <https://collegedoct.cyu.fr/version-francaise/doctorat/le-doctorat/doctorat-par-le-projet>
- Carnet de recherche Hypothèses.org de l'EUR : <https://eurhcp.hypotheses.org>
- Lien pour candidater au doctorat par le projet (jusqu'au 16 avril 2024) : https://cy-initiative.smaply.io/prog/eurpsgshch_2024

Contact : doctoratparprojet@cyu.fr



L'Institut national du patrimoine

Établissement d'enseignement supérieur du ministère de la Culture, l'Institut national du patrimoine a pour mission le recrutement par concours et la formation initiale des conservateurs du patrimoine de l'État, de la fonction publique territoriale et de la Ville de Paris ainsi que la sélection, également par concours, et la formation de restaurateurs du patrimoine habilités à travailler sur les collections publiques. La formation dans un même établissement à ces deux métiers étroitement complémentaires est une originalité unique en Europe.

1- La formation des conservateurs du patrimoine

La formation prépare à l'exercice du métier de conservateur du patrimoine, un corps de la fonction publique de l'État, un cadre d'emplois de la fonction publique territoriale, et un corps de la ville de Paris de catégorie A+. Placés au sein ou à la tête d'institutions patrimoniales, les conservateurs du patrimoine ont pour missions d'étudier, de classer, de conserver, d'entretenir, d'enrichir, de mettre en valeur et de faire connaître le patrimoine. Ils en favorisent le partage avec les publics les plus larges. Ils participent et veillent à l'approfondissement de la recherche scientifique appliquée au patrimoine.

Le tronc commun

Le tronc commun à l'ensemble des élèves, toutes spécialités confondues, apporte les connaissances générales indispensables à l'exercice du métier de conservateur, tant dans sa dimension administrative que scientifique. Des temps de formation spécifiques sont organisés à Strasbourg par l'Institut national des études territoriales pour les élèves conservateurs territoriaux du patrimoine qui y rencontrent les élèves conservateurs territoriaux des bibliothèques, administrateurs territoriaux et ingénieurs en chef. Les enseignements de tronc commun sont structurés autour de 8 modules d'enseignement et 4 enseignements complémentaires.

Les modules :

- Déontologie
- Droit du patrimoine
- Gestion publique
- Gestion des ressources humaines et management
- Conservation-restauration
- Public et patrimoine
- Construction des bâtiments culturels et aménagement
- Langues vivantes

Les enseignements complémentaires :

- La restitution des biens spoliés et la recherche de provenance
- Communication
- Documentation et archives des services culturels
- Modules thématiques du tronc commun aux écoles de service public
- Mises en pratique professionnelle

Le tronc commun de formation intègre des périodes de mise en pratique des compétences acquises dans le cadre des enseignements.

- Les chantiers-école
- Les projets d'éducation artistique et culturelle
- L'organisation d'une manifestation culturelle et scientifique

Les stages :

La formation de conservateur insiste sur l'importance de la professionnalisation au cours du cursus. C'est pourquoi quatre stages de mise en situation professionnelle existent pour permettre aux élèves de se familiariser avec la réalité de leur futur métier

Deux sont des stages de tronc commun :

- Le stage en administration culturelle – durée : 3 semaines
- Le stage hors spécialité – durée : 2 semaines

Les stages de spécialités

La formation de spécialité est complétée par deux stages plaçant les élèves en situation professionnelle de façon à leur permettre de remplir les missions – conception, encadrement, gestion de projets – qui leur seront confiées dès leur entrée en fonction.

- Le stage patrimonial de spécialité – durée : 5 mois
- Le stage à l'étranger – durée : 4 à 6 semaines

La spécialité « Archives »

Le conservateur de la spécialité « Archives » assure la collecte, la conservation et la communication du patrimoine archivistique français. Il assure le contrôle et parfois la gestion des archives courantes et intermédiaires des services publics et constitue la documentation historique de la recherche, qu'il a pour mission de classer, d'inventorier et de mettre à la disposition du public le plus large.

Points abordés en complément des enseignements de tronc commun :

- Le contrôle scientifique et technique
- Le classement et la description archivistique
- L'information numérique, de sa production à sa pérennisation
- Communication, diffusion et valorisation des archives

En complément, les questions relatives à la conservation et la sécurité physique des archives sont abordées dans le cadre de modules transverses, avec des déclinaisons par spécialité.

Ainsi les questions de conservation préventive, de gestion du climat, de salubrité et d'entretien des infrastructures, de conditionnement, sont abordées dans le module « conservation-restauration » en préalable au chantier des collections d'une semaine.

L'exercice de constat d'état est organisé quant à lui après le stage de spécialité.

De même, un panorama des tendances en matière de construction des bâtiments d'archives et un point sur la sûreté-sécurité sont assurés dans le cadre du module « construction et aménagement des bâtiments patrimoniaux et des édifices culturels », lui-même assorti d'une visite d'un bâtiment d'archives récemment construit.

La spécialité « Archéologie »

Le conservateur de la spécialité « Archéologie » concourt à la connaissance et à la gestion du patrimoine archéologique. Il se consacre à sa protection, à son étude et à sa mise en valeur. Chercheur et praticien de terrain, il exerce des responsabilités dans les domaines des fouilles archéologiques programmées et préventives. Il joue un rôle important dans la restitution auprès des publics des résultats des fouilles.

Un parcours commun avec les élèves de la spécialité « Monuments historiques » et « Inventaire » et les élèves architectes et urbanistes de l'État formés à l'École de Chaillot aborde par ailleurs la restauration d'un monument historique et l'étude archéologique.

Les élèves de la spécialité participent enfin à une séance du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) et à une commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA).

La spécialité « Inventaire »

Le conservateur de la spécialité « Inventaire » recense, étudie, fait découvrir et contribue à protéger le patrimoine dans toutes ses composantes, meuble et immeuble, rural et urbain, civil et religieux, industriel ou scientifique.

Un parcours commun avec les élèves conservateurs de la spécialité « Archéologie » et de la spécialité « Monuments historiques » et les élèves architectes et urbanistes de l'État formés à l'École de Chaillot aborde par ailleurs la restauration d'un monument historique et l'étude archéologique en traitant les thèmes des enjeux scientifiques et procédures administratives et de l'exercice du contrôle scientifique et technique.

Un parcours commun avec les élèves conservateurs de la spécialité « Monuments historiques » aborde les thèmes suivants :

- la photographie de terrain ;
- l'histoire, l'entretien, la gestion et la restauration des jardins historiques ;
- la protection au titre des monuments historiques ;
- les outils de protection des aires urbaines et des paysages ;
- les archives et la documentation des monuments historiques ;
- déontologie, doctrine et techniques de restauration des monuments historiques ;
- évolution des doctrines de restauration ;
- problématiques et techniques de conservation-restauration des peintures murales, des vitraux, du second œuvre et des orgues ;
- aménagement des trésors liturgiques ;
- gestion des dépôts lapidaire in situ : conservation, dépose, stockage, moulage, copie.

Les élèves assistent enfin à des enseignements autour des jardins (histoire, entretien, gestion et restauration) dispensés dans le cadre du module de spécialité « Patrimoine scientifique, technique et naturel ».

La spécialité « Monuments historiques »

Le conservateur de la spécialité « Monuments historiques » exerce, à l'échelle d'une région, le contrôle de la protection, de la restauration et de la mise en valeur des monuments et des objets mobiliers. Il peut aussi être chargé de la conduite d'opérations de restauration des objets mobiliers ou de missions thématiques particulières.

Ce module d'enseignement de spécialité vise à donner aux futurs conservateurs des monuments historiques les connaissances théoriques et techniques nécessaires à l'exercice de leur futur métier, tout en les préparant au contexte issu des récentes réformes qui impactent les services déconcentrés de l'État.

Le programme met l'accent sur des mises en situation qui, si elles nécessitent un travail de préparation en amont de la séance, favorisent l'échange avec le professionnel intervenant auprès des élèves conservateurs.

Plusieurs séances sont communes avec la promotion des architectes-urbanistes de l'État afin de favoriser les échanges de points de vue et de faciliter les collaborations futures entre architectes des bâtiments de France et conservateurs.

Les connaissances théoriques dispensées visent à renforcer le bagage juridique et financier des élèves conservateurs en les familiarisant avec les notions de contrôle scientifique et technique, de maîtrise d'ouvrage ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

S'agissant des connaissances techniques, ce module vient compléter les cours de conservation-restauration en proposant l'analyse de domaines propres aux monuments historiques (peinture murale, menuiseries de second œuvre, polychromie sur des sculptures conservées à l'extérieur, gestion des réserves lapidaires...).

La spécialité « Musées »

Le conservateur de la spécialité « Musées » est chargé de la conservation, de l'étude, de l'enrichissement, de la mise en valeur et de la diffusion des collections dont il a la charge. Sa responsabilité porte sur les œuvres, les collections, les établissements, ainsi que sur les équipes qui concourent sous sa direction à la préservation, à la conservation et à la connaissance des collections.

Son champ d'action peut couvrir des collections très variées ou au contraire très spécialisées, selon l'établissement où il travaille. Sa mission de diffusion auprès des publics les plus larges est essentielle.

2- Formation des restaurateurs du patrimoine

Admis sur concours, les élèves restaurateurs suivent cinq années d'une formation qui comprend sept spécialités, dont deux doubles : Arts du feu (Céramique, verre, émail et métal), Arts graphiques et Livre, Arts textiles, Mobilier, Peinture, Photographie et image numérique, Sculpture.

Enseignements théoriques et pratiques, stages en milieu professionnel et chantiers-école, en France et à l'étranger, préparent les futurs restaurateurs du patrimoine à l'exercice d'un métier mêlant savoir-faire manuel, connaissances scientifiques et pratique déontologique.

Reconnu au grade de master de conservation-restauration des biens culturels, le diplôme de restaurateur du patrimoine fait partie des diplômes conférant la qualification pour intervenir sur les collections des musées de France.

Le tronc commun

Les enseignements de tronc commun apportent les bases pratiques, théoriques et méthodologiques nécessaires à la construction et à la réalisation d'un projet de conservation-restauration dans toutes ses dimensions (préventive, curative et esthétique).

Ils suivent et accompagnent la progression des enseignements de spécialité dans trois grands domaines :

- la connaissance de la discipline et sa déontologie, l'histoire matérielle des œuvres et des collections, l'histoire de l'art, l'étude des sources ;
- les sciences appliquées aux objets du patrimoine : connaissance de leurs matériaux constitutifs et des matériaux et produits utilisés en conservation-restauration, ainsi que leurs facteurs et processus d'altération ;
- le contexte réglementaire, administratif et légal de l'exercice de la profession englobant la sécurité des biens et des personnes ;
- Les enseignements de langue vivante, de dessin, d'informatique et des techniques de documentation des œuvres complètent le cursus.

Le travail en atelier

Après une initiation générale qui consiste en enseignements des matériaux et pratiques des techniques, les élèves amorcent en deuxième année la formation spécialisée, propre à chacun des ateliers.

Il est possible de s'orienter vers des spécialisations transversales, par le choix des stages et de l'objet de mémoire comme la restauration des objets archéologiques, celle des instruments scientifiques et techniques, le patrimoine industriel...

La diversité des œuvres sur lesquelles interviennent les élèves est considérable, du point de vue des matériaux et des techniques, mais aussi des formats. L'enseignement de la conservation-restauration se déroule tout d'abord à travers des exercices d'observation et de description (constat d'état), puis d'interprétation (diagnostic, pronostic) et ensuite par la mise en œuvre de traitements sur les objets confiés au département par les institutions publiques. Ces étapes interviennent après une étude préalable approfondie, qui nécessite la participation du laboratoire. L'étude préalable des œuvres, de leur contexte de fabrication, de leur signification, de leur histoire matérielle a pris une place importante. Cette étape indispensable permet de replacer la valeur patrimoniale des œuvres au cœur de leur traitement de conservation-restauration. Elle permet également d'adapter les protocoles de traitement aux objectifs nouveaux et diversifiés de la conservation du patrimoine mobilier. Les élèves travaillent ainsi dans un contexte professionnalisant dans le rapport à l'institution et au responsable scientifique de l'œuvre.

La spécialité « Arts du feu »

La spécialité « Arts du feu » regroupe deux ateliers, l'un consacré aux objets métalliques, l'autre aux objets en céramique, en émail et en verre. Ils travaillent régulièrement ensemble compte tenu de la spécificité des objets d'art, archéologiques, scientifiques, techniques souvent composites et dont la restauration nécessite un large champ de connaissances et de technicité.

La spécialité « Arts graphiques et livre »

La spécialité « Arts graphiques et livres » regroupe deux ateliers, l'un consacré à la restauration des dessins, aquarelles, estampes, pastels, affiches, l'autre aux ouvrages reliés, manuscrits ou imprimés sur papier ou parchemin. Les élèves de ces deux spécialités suivent des cours communs, puis des cours spécifiques à la spécialité de leur choix.

La spécialité « Arts textiles »

L'atelier reçoit des costumes et des pièces d'habillement, des textiles d'ameublement et de décoration intérieure, des tissus archéologiques, des drapeaux, des objets ethnographiques, etc. Un module approfondi a été mis en place pour la conservation-restauration des tapisseries.

La spécialité « Mobilier »

L'atelier accueille des pièces d'ameublement classiques (commodes, cabinets, tables, bureaux, sièges, etc.), ainsi qu'une grande variété d'autres objets assemblés en bois : instruments de musique, maquettes, productions de tabletterie, objets à caractère décoratif, technique ou ethnographique.

La spécialité « Peinture »

L'atelier forme à la conservation-restauration des peintures de chevalet exécutées dans des techniques (détrempe, tempera, huile, acrylique...) et sur des supports (toile, bois, métal...) très variés, de toutes les époques. Depuis peu, l'enseignement de la peinture murale à fresque, sur enduit ou sur toile marouflée a été développé et approfondi.

La spécialité « Photographie et image numérique »

L'atelier reçoit des phototypes anciens et contemporains, positifs et négatifs. Depuis peu, un module d'enseignement prépare à la conservation-restauration des supports numériques.

La spécialité « Sculpture »

L'atelier reçoit des sculptures de toutes les époques réalisées dans un grand nombre de matériaux : terre crue et terre cuite, bois, pierre, marbre, albâtre, plâtre, cire, ivoire, matières contemporaines, etc. Les œuvres polychromées sont étudiées et traitées.

Les stages et chantiers-école

Les élèves restaurateurs du patrimoine réalisent, lors de leur 3^e année, un stage pratique de trois mois en France dans une institution publique, un atelier régional ou départemental, un service à compétence nationale ou auprès d'un restaurateur indépendant. En 4^e année, ils partent leur expérience professionnelle lors d'un stage pratique de 22 semaines dans un atelier de restauration institutionnel ou privé à l'étranger. C'est l'occasion pour eux de mettre en pratique leurs connaissances, d'acquérir de nouveaux savoir-faire et de construire un réseau professionnel et d'élargir leurs perspectives en découvrant d'autres pratiques et réflexions.

Les élèves effectuent parallèlement des chantiers-école : pendant les trois premières années, ils interviennent dans des chantiers-école de spécialité, en France et à l'étranger, qui leur permettent d'exercer dans un contexte professionnel sur le terrain, encadrés par les responsables de chacune des spécialités ou par un intervenant extérieur. Cette pédagogie originale a reçu le prix du patrimoine culturel de l'Union européenne/concours Europa Nostra 2018.

Ils participent également en 1^{re} année, à un chantier de conservation préventive et en 2^e année, à un chantier des collections commun, avec les élèves conservateurs et les élèves du master 2 Régie des œuvres et conservation préventive de l'École du Louvre.

Les mémoires de fin d'études

La cinquième année constitue l'année de diplôme durant laquelle l'élève est mis en situation professionnelle et gère de façon autonome un projet de conservation-restauration sous la direction d'un directeur de mémoire, du responsable de l'atelier, de son assistant ou d'un intervenant extérieur.

L'École de Chaillot

Créée à partir de la chaire d'Anatole de Baudot de 1887, portant sur l'histoire de l'architecture du Moyen-Âge et de la Renaissance, l'École de Chaillot a intégré la Cité de l'architecture & du patrimoine en 2004, pour devenir le département Formation du nouvel établissement public. Fidèle à sa mission d'origine, elle forme les architectes spécialisés pour intervenir sur les patrimoines bâtis. Ses formations post-diplômes ou formations professionnelles continues s'étendent des monuments historiques aux quartiers anciens et au patrimoine ordinaire.

➤ <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/article/ecole-de-chaillot>

Les trois formations

1 - Le DSA

Considérée dès l'origine comme l'école du service des Monuments historiques, Chaillot assure la formation des architectes du patrimoine, dont certains deviennent de surcroît architectes en chef des monuments historiques. Ses formations portent sur l'appropriation contemporaine du bâti existant, des villes anciennes et des territoires. L'ancien Cours de Chaillot correspond désormais au diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA), mention architecture et patrimoine. Ce diplôme propre au ministère de la Culture, rattaché au système européen d'enseignement supérieur avec attribution d'ECTS, est reconnu à un niveau post-master par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

Depuis la rentrée 2022, une profonde modernisation du DSA est mise en œuvre selon plusieurs objectifs principaux :

- répondre aux défis de la préservation, de la conservation et de la mise en valeur des patrimoines, en insistant sur l'échelle architecturale et constructive des bâtiments ;
- agir dans le monde aujourd'hui, au travers de partenariats internationaux notamment,
- répondre aux enjeux de demain : énergétique, climatique, sociétal... ;
- conforter l'approche pratique par le projet, à partir de différents sites d'une même ville pendant les deux années de la formation, en croisant les savoirs et connaissances des autres enseignements.

Public concerné

La formation s'adresse à des architectes qui souhaitent exercer des missions de maîtrise d'œuvre sur des chantiers de restauration et de création contemporaine en milieu ancien, comme à ceux chargés d'études urbaines en site patrimonial.

Il est recommandé de suivre cette formation après une expérience en maîtrise d'œuvre et en suivi de chantier.

Les conditions d'inscription

La formation est ouverte aux architectes français ou étrangers, détenteurs du diplôme d'État d'architecte délivré par les écoles françaises d'architecture, ou d'un titre reconnu par équivalence.

Le concours s'opère en deux temps : une présélection sur dossier comprenant, entre autres, l'exposé du parcours et du projet professionnel du candidat ainsi qu'un portfolio d'études ou réalisations choisies ; des épreuves d'admission : écrits et représentations graphiques, puis entretien avec des enseignants et professionnels.

Ce concours organisé en avril, selon des modalités précisées sur le site internet en mars, permet d'accueillir chaque année des promotions de 45 à 50 étudiants.

Un cursus sur deux ans

Le cursus comporte quatre semestres (deux années universitaires) au rythme régulier de deux jours tous les quinze jours, soit près de 20 sessions entre septembre et juin. Parmi ces sessions, les unités d'enseignements comprennent deux à trois semaines d'atelier intensif sur site ainsi qu'une mise en situation professionnelle (MSP) équivalente à quatre mois de travail à plein temps.

Contenu

Le DSA de l'École de Chaillot concerne le patrimoine à toutes les échelles et à toutes les époques. Il est conçu pour permettre aux diplômés de conduire l'identification des caractéristiques et des éléments patrimoniaux des biens étudiés et, par l'analyse du bâti ou des ensembles urbains, d'en définir les modalités de conservation, les principes de restauration et les conditions de réutilisation. Les enseignements sont répartis en 5 champs disciplinaires :

➤ Champ 1 : Sciences de la conservation et de la restauration des édifices anciens, composé de deux parties :

- la connaissance des matériaux traditionnels, des techniques constructives et de l'art de bâtir, des procédés artisanaux et industriels ;
- les techniques de diagnostic et d'investigation, d'analyses des pathologies comme des facteurs de dégradations et d'intervention ;
- les techniques d'intervention d'urgence sur les structures et ainsi que leur consolidation sur le long terme.

➤ Champ 2 : Ensembles urbains et sites patrimoniaux

Ce champ se définit par la connaissance de la ville ancienne, l'analyse de ses phases historiques d'évolution et l'identification des parties cohérentes constitutives de l'identité des territoires.

Au travers de l'appréhension des relations entre les monuments et leur environnement historique, comme des territoires anciens, ce champ précise les moyens, outils et procédures destinés à préserver et à mettre en valeur ces patrimoines à l'échelle des quartiers, des villes et du paysage.

➤ Champ 3 : Histoire de l'architecture et des arts qui s'y rapportent

Des hauts spécialistes parcourent l'ensemble des grands temps de l'architecture : préhistoire et Antiquité, roman et gothique, époque moderne et contemporaine, jusqu'aux XIX^e et XX^e siècles.

En outre, plusieurs thématiques structurent des cours chronologiques : architectures civiles, militaires et religieuses ; grands décors et aménagements liturgiques ; jardins, infrastructures, etc.

➤ Champ 4 : Théories et doctrines – Ateliers sur site, composé de deux parties :

- cet enseignement met tout d'abord l'accent sur les différentes théories et doctrines architecturales qui ont jalonné l'histoire des modes de protection et de mise en valeur de bâtiments ;
- l'atelier, au cours duquel l'étudiant en groupe de projet apprend à convoquer l'ensemble des connaissances du cursus, depuis la recherche documentaire en archives, le relevé et l'appréhension de l'état des constructions, l'analyse des données et leur hiérarchisation pour aboutir enfin à la formalisation d'un projet de conservation et de restauration de l'édifice, adapté à un programme et à des usages contemporains.

➤ Champ 5 : Économie et gestion de projet

Le champ Économie et gestion du projet se définit par la prise en compte des caractéristiques du monument, son analyse, les propositions d'intervention envisagées, et un éventuel projet de réutilisation qui s'inscrit dans des considérations économiques et de gestion de pratique d'un projet.

➔ <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/article/diplome-de-specialisation-et-dapprofondissement>

2 - La formation des AUE

Le corps interministériel des architectes et urbanistes de l'État (AUE) a fusionné dans un corps unique en 1993 ceux des Architectes des bâtiments de France, créé en 1946, et des Urbanistes de l'État, instauré en 1962. Leurs membres, rattachés aux ministères en charge de la transition écologique ou de la culture, mettent en œuvre ou définissent les politiques publiques relatives à l'architecture, au patrimoine bâti, à l'aménagement du territoire, au logement et à l'hébergement, à l'urbanisme, à l'évolution des territoires et des paysages ainsi qu'à la préservation de leurs qualités environnementales.

Chaque année à l'issue de leur recrutement, les AUE sont accueillis à l'École de Chaillot pour une année de formation post-concours assurée conjointement avec l'École des Ponts ParisTech. Cette formation les prépare

à l'exercice de leurs différentes missions, aux responsabilités et aux fonctions d'encadrement qu'ils auront à assurer au sein des services de l'État. Comme celle des conservateurs du patrimoine à l'Institut national du patrimoine (INP), cette formation intègre les modules du tronc commun organisé par l'INSP, Institut national de la fonction publique, à destination des grands corps de l'État.

Le concours

Les AUE sont recrutés à l'issue d'un concours, dont la voie externe est exclusivement ouverte aux détenteurs d'un diplôme ouvrant droit au port du titre d'architecte en France. Lors de leur inscription au concours, les candidats choisissent l'une des deux options proposées, aménagement ou patrimoine, qui conditionnent leur première affectation.

Au gré des postes occupés tout au long de leur carrière, les AUE peuvent ensuite changer de ministère de rattachement.

Contenu de la formation

La formation se décompose ainsi :

1. un cycle d'enseignements théoriques et pratiques répartis :

- en un tronc commun pour l'ensemble des élèves, dont les modules de l'INSP,
- en des voies d'approfondissements spécifiques pour chacune des options, patrimoine et aménagement,

2. un stage pratique dans des services déconcentrés de l'État,

3. l'élaboration d'un projet de fin d'études dont le rapport est soutenu devant un jury.

→ <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/article/formation-des-architectes-et-urbanistes-de-letat>

3 - Formation professionnelle continue

L'École de Chaillot contribue, au sein de la Cité de l'architecture & du patrimoine, à la formation professionnelle continue de tous les acteurs des champs de l'architecture, de la culture et de la gestion patrimoniale. Les programmes proposés s'adressent à la maîtrise d'œuvre privée, d'une part, et aux élus, agents et chefs de projet des collectivités, dans le cadre des grands programmes publics d'État : Action Cœur de Ville ; Petites Villes de Demain ou encore Villages d'avenir.

Une nouvelle obligation professionnelle

Face aux attentes sociales issues d'un contexte urbain et environnemental très évolutif, l'État a fait de la formation continue une priorité publique en renouvelant le cadre réglementaire de sa mise en œuvre et de son contrôle. L'École de Chaillot détient la certification Qualiopi et, à ce titre, ses formations sont référencées sur les plateformes d'information et d'inscription, selon les critères déterminés par les organismes paritaires et publics financeurs de la formation continue (FIF-PL, OPCO-EP, etc.) sous tutelle du ministère du Travail.

Une expertise, des programmes

L'offre de formation, fondée sur l'enseignement et l'expertise de l'École de Chaillot, présente des enseignements théoriques et des exemples techniques, des exercices pratiques en atelier et des échanges interprofessionnels.

Les programmes sont enrichis par les partenariats de l'École de Chaillot avec les associations et collectifs professionnels du secteur de l'architecture et du patrimoine : Association des architectes du patrimoine (AAP) ; Association nationale des architectes des bâtiments de France (ANABF), Compagnie des architectes en chef des monuments historiques ; collège des Monuments historiques... La construction de l'offre intègre également des acteurs clés de l'innovation, de la transition écologique ou du développement durable des territoires : Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) ; Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) ; Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) ou encore Atout-France (programme « Réinventer le patrimoine »)...

Les thématiques de la formation continue

- les matériaux et le bâti ancien. Déterminations constructives et culturelles, pathologies, traitement ou remplacement ;
- qualités du bâti ancien et défi environnemental ou Patrimoine et gestion durable de la ville et des territoires ;
- la responsabilité de l'architecte lors d'intervention en milieu ancien ;
- l'élaboration de programmes de réutilisation du patrimoine bâti.

→ <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/article/formation-professionnelle-continue>

Exemples de modules de formation continue

1- L'usage du plâtre dans le bâti ancien : enjeux historiques et usages contemporains (mai 2021)

→ <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/article/formation-de-lecole-de-chaillot-lusage-du-platre-dans-le-bati-ancien>

2- Amélioration énergétique et environnementale du bâti patrimonial (juin 2022 et juin 2023) ;

→ <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/article/formation-de-lecole-de-chaillot-reprogrammation-amelioration-energetique-et>

3- Revitalisation des villes patrimoniales, certification de compétences dans le cadre d'un cycle conjoint École de Chaillot/Conservatoire national des arts et métiers (de 2022 à 2024) :

- **Module 1** : *Connaissance des organes administratifs territoriaux et des documents réglementaires d'urbanisme locaux*, 2022 ;
→ <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/article/module-4-formation-des-cheffes-de-projet-des-petites-et-moyennes-collectivites>
- **Module 2** : *Travailler avec l'Architecte des Bâtiments de France et identifier les acteurs régionaux de l'architecture et du patrimoine*, 2023 ;
→ <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/article/module-2-formation-des-cheffes-de-projet-des-petites-et-moyennes-collectivites>
- **Module 3** : *Outils réglementaires et opérationnels de protection et de revitalisation dans les centres anciens et Sites patrimoniaux remarquables (SPR-AVAP)*, 2023 ;
→ <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/article/module-3-formation-des-cheffes-de-projet-des-petites-et-moyennes-collectivites>
- **Module 4** : *Donner un nouvel usage au patrimoine, au service du vivre ensemble et de l'attractivité du projet de la ville*, printemps 2024.

Le master Conservation-restauration des biens culturels – Parcours Conservation préventive du patrimoine – Université Paris-I Panthéon-Sorbonne

La composante de master Conservation-restauration des biens culturels (CRBC) propose trois parcours de masters distincts, sur deux ans : le master Conservation préventive du patrimoine (C2P) ; le master Histoire et technologie de l'art et de la restauration (HTAR) ; le master Restauration des biens culturels (RBC). Sa voie d'accès privilégiée est une candidature en première année (M1) pour l'un des trois parcours, même si des admissions directement en deuxième année sont possibles. Le master RBC exige comme prérequis à l'entrée en M1 l'obtention d'une licence Histoire de l'art et archéologie parcours Prévention des biens culturels ou un équivalent européen.

La composante « Conservation-restauration des biens culturels » compte une formation à visée recherche (HTAR) et deux formations à visée professionnelle, l'une en conservation préventive (C2P) et l'autre en restauration des spécialités arts graphiques, objets d'art et archéologiques, sculpture, peinture ou vitrail (RBC). Exerçant dans le secteur privé ou public, les diplômés ont l'opportunité de travailler dans les institutions patrimoniales. Préventeurs (C2P) et restaurateurs (RBC) assurent la préservation et la transmission des biens culturels. Ils agissent sur leurs conditions de conservation ou directement sur l'objet afin de maintenir ou rétablir sa signification dans le respect des valeurs d'art et d'histoire.

Objectifs

Les enseignements de la composante CRBC se répartissent sur quatre semestres. Un tronc commun aux trois parcours de la composante en M1 présente les acteurs, les missions et les enjeux méthodologiques de la conservation-restauration des collections conservées en musée ou dans les monuments historiques. Dans le cadre du tronc spécifique, les étudiants reçoivent un approfondissement propre à chaque spécialité : recherche, conservation curative et restauration ou conservation préventive. En première année, l'étudiant valide une période de stages en France ou à l'étranger, d'au moins cinq semaines ou de 175 heures et d'au moins dix semaines ou 350 heures en seconde année.

L'étudiant choisit une langue dans le panel proposé par le département de langues de Paris 1. L'enseignement est obligatoire en première année et optionnel en seconde.

Au cours de ces deux années, l'étudiant construit un mémoire de recherche sur une problématique en lien avec sa spécialité qu'il soutient en fin de seconde année.

Les futurs acteurs de la préservation du patrimoine développent une expertise en matière d'étude technologique, de diagnostic et de gestion des collections patrimoniales relevant notamment de la conservation préventive, curative ou de la restauration.

→ Pour plus d'informations, consultez :

<https://formations.panthéonsorbonne.fr/fr/catalogue-des-formations/master-M/master-conservation-restauration-des-biens-culturels-KBTEAMWC.html#>

La formation « Conservation-restauration des biens culturels spécialité œuvres sculptées » à TALM Tours

L'École supérieure d'art et de design (ESAAD) TALM est un établissement public de coopération culturelle créé en 2010 réunissant les écoles d'art territoriales de trois villes : Tours, Angers et Le Mans. Réunissant trois départements (Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Sarthe) et deux régions (Centre Val-de-Loire et Pays de la Loire), elle est une des actrices majeures de l'enseignement supérieur et de la culture des territoires ligériens.

Parmi les diplômes délivrés par TALM figure le DNSEP (diplôme national supérieur d'expression plastique) en cinq ans, avec la mention Conservation restauration des biens culturels spécialité Œuvres sculptées. Depuis 1983, cette mention dite CRBC, localisée à Tours, propose ainsi aux élèves un cursus unique en école d'art, spécifique à la conservation-restauration des œuvres sculptées. Cette formation de haut niveau est conçue suivant une approche pédagogique qui allie des compétences techniques, artistiques et scientifiques pour l'acquisition et la maîtrise des gestes de conservation restauration propres à ce type de patrimoine. Cette formation est dispensée dans des locaux dédiés et spécifiquement équipés.

Cette formation en cinq ans (DNSEP - grade de master) initie à l'étude historique, scientifique et technique d'un bien culturel en volume à partir de son histoire, de l'évaluation de ses matériaux constitutifs, de sa mise en œuvre et des problèmes de restauration-conservation à résoudre. Les professionnels formés en conservation-restauration sont aptes à l'exercice de la conservation préventive et de la restauration des biens culturels, du fossile en passant par la statuaire polychromée jusqu'aux œuvres contemporaines (tout le patrimoine en volume : patrimoine artistique, scientifique, technique ou naturel).

Le cursus se développe autour de sculptures issues des collections publiques. Le domaine de compétence porte sur des œuvres monumentales ou mobilières et sur les matériaux suivants : bois, carta-pesta, couches picturales, cire, ivoire, pierre, plâtre, stuc, terre crue, terre cuite, en incluant les œuvres contemporaines (installations, etc.).

L'encadrement permanent des élèves est assuré par l'équipe pédagogique et par de nombreux professionnels extérieurs. Une immersion dans le contexte professionnel par des stages et des chantiers-école dans des institutions en France et à l'étranger, complètent le dispositif de formation. L'objectif est de former des experts compétents en conservation-restauration, capables de s'insérer rapidement et efficacement dans le milieu professionnel. De plus, des locaux équipés spécifiquement accueillent des promotions à l'effectif restreint (de 4 à 6 élèves).

Une fois diplômés, les conservateurs-restaurateurs de TALM Tours interviennent aussi bien pour des missions d'étude et de recherche sur les œuvres et les méthodes de restauration que dans des programmes de conservation-restauration pour les musées, les monuments historiques, l'archéologie, les muséums d'histoire naturelle, la statuaire publique, les Fonds régionaux d'art contemporains et les centres d'art.

Plus d'information sur la mention Conservation-restauration des biens culturels spécialité Œuvres sculptées : <https://esad-talm.fr/fr/les-etudes/la-mention-conservation-restauration-des-biens-culturels>

Contact : Marie Gouret (coordinatrice de la formation) : marie.gouret@talm.fr

École supérieure d'art et de design TALM-Tours
Formation en conservation restauration des biens culturels (œuvres sculptées)
40, rue du docteur Chaumier – 37000 TOURS

Former à la conservation-restauration des biens culturels à l'École supérieure d'art d'Avignon (ESAA)

L'École supérieure d'art d'Avignon est un établissement d'enseignement supérieur formant chaque année environ 120 étudiants en vue de l'obtention de diplômes nationaux : le diplôme national d'art (DNA), option « Art », valant grade de licence et le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), option « Art », mention « Création » et mention « Conservation-restauration des biens culturels (CRBC) », valant grade de master.

L'identité de la formation à la CRBC à l'ESAA

La mention CRBC à l'ESAA forme à la conservation et à la restauration d'objets composites et s'attache en particulier aux œuvres issues du champ de l'art contemporain ainsi qu'aux objets dits « ethnographiques ». Avec les formations dispensées à Paris-I Panthéon-Sorbonne, l'INP et l'Esad TALM-Tours, elle fait partie des quatre formations publiques qui relèvent de l'enseignement supérieur et qui délivrent des diplômes assortis d'une habilitation inscrite dans le Code du patrimoine français, qui autorisent leurs titulaires à intervenir les collections labellisées « musée de France ».

Ce qui distingue le cursus à l'ESAA est la place importante accordée à l'étude de la vie immatérielle des objets, de leurs usages et de leurs fonctions, enrichissant ainsi leur vie matérielle. L'identité singulière de cette formation émane également de son ancrage dans un établissement d'enseignement supérieur artistique. Depuis plus de vingt ans, l'ESAA fait le pari de l'enrichissement mutuel des deux formations, en art et en conservation-restauration, qui peuvent pourtant sembler aux antipodes l'une de l'autre – d'un côté l'on se situe en amont de l'émergence de l'œuvre, de l'autre on prend soin (pour éviter de dire que l'on soigne) des objets patrimoniaux – des objets morts, appartenant à des collections et donc retirés des circuits dans lesquels ils circulaient ou étaient en usage. Ce positionnement ne va pas sans heurts : méthodes, rapport à l'objet, rapport à l'œuvre, conception de l'art. Il est immensément fécond et bénéficie autant aux artistes en devenir qu'aux aspirants conservateurs-restaurateurs et conservatrices-restauratrices. C'est la raison pour laquelle la première année est commune. Les deux cursus sont par la suite distincts de la deuxième à la cinquième année, mais la transversalité demeure présente au moyen d'enseignements théoriques, des séminaires et des conférences communes, ainsi que par le développement de projet associant les deux mentions.

La formation

Le premier cycle

La première année est commune et vise à former les étudiants aux fondamentaux en histoire et théorie de l'art, aux différents champs des arts plastiques, à la variété des techniques, des technologies et des processus, à connaître et à comprendre les enjeux des questions patrimoniales, matérielles et immatérielles. Durant la deuxième et la troisième année du premier cycle, les étudiants qui s'orientent en CRBC bénéficient d'enseignements théoriques et pratiques qui les amènent à comprendre le bien culturel dans sa structure, sa constitution et sa fabrication, ainsi que les mécanismes de sa dégradation. Il s'agit également d'apprendre à déterminer les propriétés de l'objet, ses usages, ses fonctions, ses valeurs – en somme sa biographie et ses caractères physiques. L'objet est analysé dans toutes ses dimensions : technique, technologique, matérielle, scientifique, historique, patrimoniale, anthropologique, ethnographique et esthétique, dans l'objectif de faire une proposition de traitement argumentée et ajustée aux contraintes, à la fois patrimoniales ou muséales, et déontologiques propres à la conservation-restauration.

Le second cycle

La première année du second cycle (quatrième année) s'inscrit dans la continuité de la préparation à l'insertion professionnelle. Un stage d'immersion de trois mois au minimum en institution, de préférence à l'étranger, occupe le second semestre de la quatrième année. Ce stage est à la fois professionnel et prospectif. Il contribue à préciser un champ d'investigation déjà prédéterminé et à rencontrer une pluralité d'artefacts culturels propices à l'émergence de questions auxquelles l'étudiant se confrontera dans sa recherche en cinquième année. La cinquième année a pour objectif l'acquisition de compétences méthodologiques et théoriques requises par un travail de recherche lié au projet de spécialisation professionnelle. L'enseignement dispensé est donc

principalement consacré à l'accompagnement des étudiants dans leur démarche de recherche, tant en ce qui concerne la méthodologie du mémoire que les analyses scientifiques et la restauration elle-même du bien culturel. Le mode d'enseignement privilégié à ce niveau du cursus est le séminaire.

Les chantiers-écoles

Les chantiers-écoles font partie intégrante de la formation à la CRBC à l'École supérieure d'art d'Avignon. Ils représentent un temps de formation pratique, hors les murs. Ils ont lieu au sein de structures partenaires (Collection Lambert, musée Calvet, musée Requien, FRAC Sud, maison Jean Vilar, musée international de la Parfumerie, musée du quai Branly-Jacques Chirac, etc.) qui accueillent une équipe d'étudiants autour d'un projet spécifique (chantier des collections, conditionnements, traitements en conservation-restauration, constats d'états, etc.). Généralement sur un temps court (une à deux semaines), le but du chantier-école est de plonger les étudiants en immersion dans un cadre professionnel, tout en mettant en pratique de nombreux aspects clés de la formation en conservation-restauration.

- Consultez le Livret des études : <https://esaavignon.eu/wp-content/uploads/2023/09/Livret-ES-AA23-24.pdf>



Rencontre avec Benki Piyäko, leader Ashaninka, animée par Léa Le Bricomte et Camille Benecchi dans les ateliers de conservation-restauration de l'École supérieure d'art d'Avignon. © ESAA.

La recherche

En collaboration avec des centres de recherche et des laboratoires universitaires (Centre Interdisciplinaire de Conservation et de Restauration du Patrimoine, Avignon Université, Aix-Marseille Université), l'École supérieure d'art d'Avignon développe une activité scientifique originale, aux croisements des problématiques de recherche en art, en sciences expérimentales et en sciences humaines et sociales. Les projets développés à l'ESAA interrogent la notion de restauration dans ses acceptions élargies : restauration des œuvres, mais aussi restauration des écosystèmes et restauration de liens, y compris de lien social. Restaurer une œuvre, c'est créer de nouveaux liens, de nouveaux attachements à cette œuvre. C'est se demander pourquoi on la garde et pourquoi on la regarde, et ce que continuer à la garder et à la regarder nous enseigne. Les différents projets de recherche articulent les notions de soin, d'interdépendance, d'entretien et d'attention, de sorte à ouvrir à des manières de sentir et de penser non hégémoniques, non extractivistes, attentives à l'ensemble du vivant et du non-vivant.

L'ESAA a ainsi organisé en Avignon les journées d'étude « L'enquête en conservation-restauration » en 2022 et « Conservation-restauration des collections dites « ethnographiques ». État des lieux » en 2024, ainsi que les séminaires « Conserver l'exposition » (2022-2023) ; « Objets contagieux » (2023-2024). Elle organise depuis 2022 les rencontres en recherche-création ESAA/SACRe (PSL Université) à l'invitation du festival d'Avignon (*Re/présenter. Formes contemporaines du reenactment* du 18 au 21 juillet 2022 et *Prendre soin des choses et des paysages* du 18 et 19 juillet 2023).

- <https://festival-avignon.com/fr/edition-2022/programmation/reprises-obliques-204383>
- <https://festival-avignon.com/fr/edition-2023/programmation/prendre-soin-des-choses-et-des-paysages-preservation-exposition-performance-344181#section-presentation>

L'activité se déploie également au travers de projets de recherche. Le programme AMAZONIES, par exemple, questionne l'acte de restauration, quand celui-ci concerne des objets de provenance coloniale et en particulier l'objectif de préservation de l'intégrité physique et matérielle de l'objet, qui induit une forme de refus de son changement d'état, négligeant tout un pan de son histoire et du contexte l'ayant mené jusque dans les musées. Ce projet de recherche met en avant plusieurs questions hétérodoxes : que se passe-t-il lorsque des artistes investissent les collections de provenance coloniale ? Que signifie conserver un objet si ce dernier est totalement coupé de sa culture, de son milieu, de son environnement, de ses usages d'origine ; sans plus de lien avec les personnes et communautés qui l'ont créé ? Que préserve-t-on alors, et pour qui ? Ce programme s'adosse à la pédagogie singulière de la conservation-restauration à l'ESAA qui s'attache à ne pas décorréler la matérialité de l'objet de sa vie immatérielle. Cette approche nécessite donc un lien et une collaboration étroite, avec les représentants des communautés d'où proviennent les objets. La méthode de travail se fonde donc sur la rencontre avec des représentants de communautés autochtones d'Amazonie brésilienne, en particulier des peuples Surui, Guarani et Ashaninka avec lesquels des partenariats ont été noués depuis 2022.

Événements à venir :

- 30 mars 2024, coorganisation de la journée d'étude *Objets contagieux* à Sorbonne Université, Paris.
- 9 avril 2024, coorganisation de la journée d'étude *Collections et collectionneurs d'objets extraoccidentaux en Méditerranée*, avec Aix-Marseille Université et Avignon Musées au Musée Calvet, Avignon.
- 5-6 décembre 2024, coorganisation du colloque *Conserver et restaurer les œuvres des FRAC 40 ans après leur création* avec le FRAC Sud, Marseille.

Les parcours de formation sur les jardins historiques

La direction générale des Patrimoines et de l'Architecture (DGPA) a souhaité ces dernières années mettre en place des parcours de formation sur les jardins coordonnés avec les autres opérateurs et partenaires de formation du ministère de la Culture.

La DGPA (bureau de la Formation scientifique et technique en lien avec le service du Patrimoine) propose différentes formations en interne à l'ensemble de ses agents, quels que soient leur grade et leur fonction (jardiniers, chargés de protection, conservateurs, architectes des bâtiments de France, ingénieurs, techniciens, etc.).

Des modules d'histoire de l'art des jardins :

- Initiation à l'histoire des jardins
- Le jardin régulier de l'Antiquité au milieu du XVIII^e siècle
- Le jardin irrégulier du milieu du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle
- Les jardins de 1860 aux années 1930
- Initiation à l'histoire des jardins urbains contemporains

Ces modules sont tous d'une durée de 4 à 5 jours et ont les mêmes objectifs : situer le contexte historique et culturel de la période ; connaître les liens entre le jardin et l'architecture ; identifier les principaux créateurs ; analyser les caractéristiques des jardins de ces périodes ; identifier leur palette végétale et les problèmes spécifiques à la conservation et à la restauration de ces jardins.

Outre ces approches historiques, des formations plus techniques ou pratiques, d'une durée d'un ou deux jours, sont proposées :

- Analyse paysagère des composantes du jardin historique ;
- Les couverts (bois, bosquets et lisières, alignements, quinconces, groupe d'arbres, etc.) ;
- Les découverts (parterres, prairies, allées, pièces d'eau, etc.) ;
- Le schéma directeur et le plan de gestion d'un jardin patrimonial ;
- Le jardin historique et la transition écologique ;
- Regard(s) sur l'arbre ;
- Face aux arbres : observer pour mieux comprendre.

➔ Pour en savoir plus sur les métiers et formations des jardins : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-Sites/Acteurs-metiers-formations/Les-metiers-formations/Les-metiers-et-formations-des-jardins>

L'Institut national du patrimoine propose deux demi-journées de formation spécifiques à ses élèves conservateurs en spécialité « monuments historiques », « inventaire » et « patrimoine naturel, scientifique et technique » en formation initiale, et une journée de formation continue « Sites et patrimoine paysager ».

➔ <https://www.inp.fr/>

L'École de Chaillot propose dans le cadre du DSA (diplôme de spécialisation et d'approfondissement), une douzaine d'heures de sensibilisation à l'histoire des jardins et à la question du projet de restauration.

➔ <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/article/diplome-de-specialisation-et-dapprofondissement>

L'École d'Avignon (centre de formation sur la restauration du patrimoine) propose deux modules, de deux jours, sur les jardins historiques :

- Intervenir et restaurer un jardin historique ;
- Entretien, conserver, restaurer, restituer un jardin historique.

➔ http://www.ecole-avignon.com/fr_FR/FORMATIONS/LES-FORMATIONS-PAR-THEMATIQUE/Parcs-et-jardins-historiques

Le master 2 « Jardins historiques, patrimoine, paysage » dispensé à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles se déroule sur 12 mois. C'est un diplôme universitaire, habilité par Cergy Paris Université, et accompagné financièrement par la DGPA depuis sa création en 1992. Le master accueille des étudiants architectes, historiens, historiens de l'art, géographes, etc. ainsi que, pour un tiers, des professionnels (paysagistes, conservateurs, jardiniers, etc.) qui reprennent des études. En plus de 30 ans, près de 600 étudiants et professionnels ont été formés.

→ <https://www.versailles.archi.fr/fr/offre-de-formation/masters-associes/master-2-jardins-historiques-patrimoine-et-paysage>

MOOC « Les jardins, un patrimoine à conserver et à valoriser »

Ce module de formation continue à distance (mis en place par la direction générale des Patrimoines et de l'Architecture en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie [AUF] et l'Université numérique francophone mondiale [UNFM] présente tant les démarches de conservation que les problématiques relatives aux restaurations depuis le diagnostic [archéologie, études préliminaires, expertises techniques, ethnobotanique, etc.] jusqu'à la restitution sur le terrain. Un éclairage est également donné sur des enjeux actuels tels que les jardins d'insertion.

→ <https://www.e-patrimoines.org/patrimoine/module-10-les-jardins-un-patrimoine-a-conserver-et-a-valoriser/module-10-les-jardins-un-patrimoine-a-conserver-et-a-valoriser-cours-en-ligne/>

L'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib)

École nationale supérieure placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Enssib forme des cadres de l'information, de la documentation et des bibliothèques pour les secteurs privé et public et les prépare à des métiers multiples et en évolution : chargé d'archivage numérique, chef de projet en gestion d'information, documentaliste, chargé de production de livres numériques, gestionnaire de fonds patrimoniaux, bibliothécaire, conservateur... Elle délivre le diplôme de master, deux diplômes d'établissement et elle forme les conservateurs et bibliothécaires d'État, recrutés par concours.

Deux parcours de formation initiale sont proposés en matière de conservation-restauration.

1 - Formation universitaire

- Master mention « Histoire, civilisation, patrimoine » : Cultures de l'écrit et de l'image (CEI)

Ce parcours est piloté par l'Enssib et l'université Lumière Lyon 2. Il permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer dans le domaine de la gestion et de la valorisation de fonds patrimoniaux (textes et images) dans les secteurs culturels, scientifiques et des bibliothèques :

- identification de documents anciens du patrimoine des bibliothèques ;
- définition et mise en œuvre d'une politique de conservation de documents anciens, rares ou précieux ;
- définition et mise en œuvre d'une politique de valorisation de documents anciens, rares ou précieux

Les enseignements variés en histoire du livre et de l'image, méthodologie de recherche, politique des bibliothèques et du patrimoine, et gestion de projet, sont complétés d'un stage de 16 semaines minimum dans une structure publique, associative ou même privée, de tous secteurs, en France ou à l'étranger, pendant lequel l'élève mène une mission de niveau d'étude, d'analyse, de conception et de mise en place d'un projet ou d'une réalisation.

→ **Conditions d'admission, programme de la formation, débouchés et travaux des élèves (mémoires mis en ligne) sur :**

<https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/masters/cultures-de-l-ecrit-et-de-l-image-presentation>

2 - Formation post-concours

- Le diplôme de conservateur des bibliothèques (DCB)

L'Enssib assure la formation initiale des conservateurs des bibliothèques de l'État et de la Ville de Paris. Cette formation vise à préparer les futurs conservateurs, corps de catégorie A+, à leurs fonctions d'encadrement des bibliothèques, en tant que cadres scientifiques capables de s'adapter à tout type d'établissement et à la diversité des profils de poste proposés. Le DCB valide cette formation post-concours qui a été renouvelée depuis la rentrée 2024 grâce à l'intégration du tronc commun de formation de l'Institut national du service public (INSP). Les enseignements apportent à de futurs cadres de la haute fonction publique des connaissances sur les grands enjeux de société et des compétences professionnelles et managériales sur le métier de conservateur. Ils sont complétés par près de six mois de stages répartis au long des dix-huit mois de la formation, incluant notamment une journée d'échange avec d'autres étudiants en formation dans d'autres écoles du réseau de l'INSP.

→ **Conditions d'admission, programme de la formation et travaux des élèves (mémoires mis en ligne) sur** <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/diplome-conservateur-de-bibliotheque-presentation>

→ **Plus d'informations sur l'offre de formation de l'Enssib :**
<https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation>

Centre de formation de la facture d'orgues

Le métier de facteur d'orgues est avant tout une affaire de passion ! Le facteur d'orgues doit avoir l'intelligence de l'esprit et l'intelligence de la main : c'est un artisan qui conçoit, réalise, restaure, entretient ou répare les instruments de musique. Artisan d'art, ce métier nécessite des savoir-faire dans le domaine du bois, de la mécanique, du métal et de peaux et aussi dans le domaine de l'électricité ou de l'informatique. Pour suivre la formation ou exercer le métier, il n'est pas nécessaire d'être musicien, mais des connaissances musicales et en acoustique sont utiles pour exercer le métier.

Le Centre de formation de la facture d'orgues (CFFO) a été créé en 1985 sous l'impulsion du Groupement professionnel des facteurs d'orgues (GPFO) pour assurer, au travers de la formation et de la préparation à la qualification, la pérennité de savoir-faire essentiels à la sauvegarde du patrimoine des orgues.

Le C2FO dispose d'équipements techniques spécifiques (atelier de facture d'orgue, atelier de tuyauterie complète avec table à couler et raboteuse, grand orgue en salle de conférence) et bénéficie également des installations et des équipements pédagogiques généraux du Centre de formation Bernard Stalter à Eschau. Il est unique en France et regroupe de ce fait des apprentis issus de la France entière, jeunes garçons ou filles de 16 à 30 ans.

L'apprentissage constitue la seule voie de formation initiale permettant l'accès à la qualification pour ce secteur professionnel. Les formations dispensées conduisent au baccalauréat professionnel Artisanat et Métiers d'art – Facteur d'orgues option Organier et au baccalauréat professionnel Artisanat et Métiers d'art – facteur d'orgues option Tuyautier en contrat d'apprentissage de 3 ans ou 2 ans selon le parcours professionnel.

Au programme des cours répartis sur 12 semaines par an : du dessin technique et du dessin d'art, des travaux pratiques, des enseignements technologiques et généraux, de la musicologie, des cours de musique... Autant d'éléments qui, associés à la pratique sur le terrain, permettent aux apprentis de développer leur culture artistique et technique.

Le fonctionnement du Centre de Formation de la Facture d'Orgues est assuré en partie par des ressources en taxe d'apprentissage, mais principalement grâce à l'engagement financier de plusieurs partenaires que sont notamment :

- les Opérateurs de compétences (OPCO) ;
- le ministère de la Culture ;
- le conseil régional du Grand Est ;
- le Groupement professionnel des facteurs d'orgues et l'Ameublement français ;
- la chambre des métiers d'Alsace, en qualité d'organisme gestionnaire.

Le secteur professionnel de la facture d'orgues représente une soixantaine d'entreprises réparties sur toute la France de structures très variées selon qu'il s'agit d'artisans indépendants, de petites ou de moyennes entreprises. Il totalise environ 300 salariés.

→ Pour en savoir plus : <https://www.cffo-eschau.fr/presentation-du-cffo>

L'Institut technologique européen des métiers de la musique (ITEMM)

Situé au Mans, l'Institut technologique européen des métiers de la musique est une association loi 1901 à but non lucratif qui intègre organismes professionnels, État et collectivités locales et territoriales. L'ITEMM est notamment une école habilitée à préparer à des diplômes de l'Éducation nationale. Cette délégation va jusqu'à l'accueil des épreuves nationales, l'Institut ayant également le statut de Centre national d'examen. L'établissement assure ainsi une mission de service public.

L'ITEMM met en place un éventail de formations spécifiques et ciblées par secteurs répartis sur l'ensemble du territoire, dédié aux métiers techniques de la musique. Facture instrumentale – lutherie, réparation, accord – en piano, guitare, instruments à vent et accordéon, commerce des produits musicaux et régie du son forment le cœur des activités de l'institut depuis 30 ans.

L'ITEMM accompagne également le développement des entreprises de la filière instrumentale et des métiers de la musique via son pôle « Recherche et Innovation ». Il est lauréat 2021 de Parcours – prix Liliane Bettencourt pour l'Intelligence de la Main qui récompense l'engagement de l'institut en faveur de la facture instrumentale et de ses projets d'innovation pour les métiers de la musique.

Compte tenu des formations proposées et des publics concernés, l'Institut est constitué de trois structures pédagogiques à recrutement national et international :

- Centre de formation d'apprentis (CFA) ;
- Centre de formation professionnelle continue (CFPC) ;
- École technique privée (ETP).

Cette organisation lui permet d'accueillir des apprentis, des adultes en reconversion professionnelle, des personnes en formation professionnelle continue, des jeunes en poursuite d'études et des étudiants étrangers.

Formation initiale et alternance

Préparant à 10 diplômes et spécialités dans le secteur de la fabrication, de la réparation, de l'accord et de la vente des instruments de musique, l'ITEMM est l'une des rares écoles européennes de facture instrumentale proposant une offre complète de formation sur autant de familles d'instruments. À ces formations s'ajoutent celles dédiées à la régie du son et au commerce des produits musicaux qui bénéficient d'un environnement propice mêlant instruments et acoustique musicale.

Formation professionnelle continue

L'ITEMM accompagne les professionnels du secteur musical en proposant des actions de formation continue. D'une durée de 2 à 5 jours, ces formations s'adressent aux professionnels de la facture instrumentale, aux professionnels de la sonorisation, aux musiciens, aux professeurs de musique, aux personnels de conservatoires, d'écoles de musique, aux magasins et aux enseignes de distribution de produits musicaux.

Des programmes « sur mesure », répondant à des besoins spécifiques, sont également proposés plusieurs fois par an.

→ Pour plus d'informations sur les formations initiales (CAP, BMA, niveau 5...) et continues (blocs de compétences, stages courts...) et sur leurs modalités d'accès, consultez le site : <https://itemm.fr/itemm/>

Le baccalauréat professionnel « Interventions sur le patrimoine bâti »

Le bac professionnel « Interventions sur le patrimoine bâti » est une formation de niveau 4 qui s'inscrit dans le sens de l'éducation au développement durable. Il se prépare en trois ans après la classe de 3^e, en lycée professionnel.

« Le titulaire de ce diplôme intervient sur un bâti existant dans l'objectif :

- d'effectuer des travaux de gros entretien ou ayant un impact sur la structure des édifices,
- de restaurer ou restituer tout ou partie des édifices dans le respect des règles relatives à la conservation du patrimoine architectural,
- de réhabiliter des édifices, tout en veillant à leur intégrité, au respect de leur style et de leur identité.

Selon le choix qu'il a fait, le titulaire du diplôme exerce soit dans le domaine de la maçonnerie, soit dans celui de la charpente, soit dans celui de la couverture.

C'est un ouvrier hautement qualifié dans son domaine, doté d'une large autonomie.

Il participe généralement à la préparation des interventions : sous le contrôle du chef d'entreprise, il apprécie l'architecture de l'édifice, recherche l'origine des désordres et les moyens à mettre en œuvre pour y remédier. Initié à la découverte des techniques traditionnelles, aux démarches d'essai-évaluation-rectification que nécessite une approche respectueuse du patrimoine, le titulaire travaille en autonomie sur le chantier dans les activités de mise en œuvre qui relèvent de son domaine. Il veille à la sécurité et peut encadrer une petite équipe.»

Source : Fiche RNCP 5534 <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5534/>

Le baccalauréat professionnel « Interventions sur le patrimoine bâti » a été créé en décembre 2013 à la demande du ministère de la Culture qui a alerté de longue date sur les besoins et carences dans les métiers du chantier sur le patrimoine bâti en lien avec les architectes en chef des monuments historiques (ACMH), les architectes du patrimoine et les organisations professionnelles comme le groupement des entreprises de restauration des monuments historiques (GMH), l'association ouvrière des compagnons du Devoir ou la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB). Envisagée dès 2008, cette création fait suite aux études commandées par la sous-direction des Monuments historiques et des Sites patrimoniaux au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) depuis 2001 dans le but d'apprécier les besoins en qualifications pour assurer la conservation et la restauration du patrimoine architectural. L'objectif était de mettre en place des référentiels de formation sur le patrimoine bâti (ceux du bâtiment dataient du lendemain de la Seconde Guerre mondiale et avaient été prévus pour la construction neuve).

Le bac pro propose trois options : maçonnerie, charpente, couverture

Plus de 30 établissements (CFA, lycées ou instituts spécialisés) proposent ces options. Quelques données quantitatives recueillies auprès du Céreq font apparaître, sur la période 2016-2021, les résultats suivants :

- Option A maçonnerie : sur 726 candidats qui se sont présentés, 589 ont été admis soit 81 %.
- Option B charpente : sur 51 candidats qui se sont présentés, 44 ont été admis soit 86 %
- Option C couverture : sur 115 candidats qui se sont présentés, 104 ont été admis soit 90 %.

Une remarque générale : les taux de réussite s'échelonnent de 50 à 100 %. Sur la période 2016-2021 et l'ensemble des options du bac pro Patrimoine bâti, 892 candidats se sont présentés et 737 ont été admis, soit 83 % de réussite.

Liens utiles

→ **Sur le site de l'ONISEP qui précise la liste des établissements de formation :**

- <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/bac-pro-interventions-sur-le-patrimoine-bati-option-maçonnerie>
- <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/bac-pro-interventions-sur-le-patrimoine-bati-option-charpente>
- <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/bac-pro-interventions-sur-le-patrimoine-bati-option-couverture>

→ **Sur le site du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) :**

- Intervention sur le patrimoine bâti option A maçonnerie
https://mimosa.cereq.fr/reflet/index.php?action=resultat_detail&item=dipl&menu=educ&vue=resultat_dipl&numero=40023205.13&commun=non
- Intervention sur le patrimoine bâti option B charpente
https://mimosa.cereq.fr/reflet/index.php?action=resultat_detail&item=dipl&menu=educ&vue=resultat_dipl&numero=40023206.13&commun=non
- Intervention sur le patrimoine bâti option C couverture
https://mimosa.cereq.fr/reflet/index.php?action=resultat_detail&item=dipl&menu=educ&vue=resultat_dipl&numero=40023207.13&commun=non

La mention complémentaire « Entretien des collections du patrimoine »

La mention complémentaire « Entretien des Collections du Patrimoine » simplement (MC ECP) est une formation diplômante actuellement dispensée dans deux établissements de l'Éducation nationale : le lycée professionnel Corvisart-Tolbiac des Arts du Design graphique et des métiers du livre à Paris et le lycée professionnel Métiers d'art La Source à Nogent-sur-Marne. Elle accueille chaque année entre 10 et 25 élèves sur l'ensemble des deux établissements.

Cette formation de niveau 3, selon la nomenclature des diplômes, correspondant à un niveau CAP (ou anciennement BEP), n'est de fait pas proposée sur la plateforme Parcoursup. Les modalités d'admission dépendent des deux établissements.

Genèse de la Mention complémentaire

La MC ECP est créée en 2008 à la suite d'une formation qualifiante, la Formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) en préservation des documents d'archives et de bibliothèque. Cette première formation, initiée par Claude Laroque (restauratrice d'arts graphiques et maître de conférences émérite de l'université de Paris-I Panthéon-Sorbonne) et par la proviseure de l'époque, Madame Pannellier, répondait à une demande formulée par les Archives nationales dès 1997. Un audit effectué à cette époque auprès d'archives et de bibliothèques avait montré une carence en personnel qualifié intermédiaire entre les responsables des fonds (conservateurs, archivistes, documentalistes...) et les personnels techniques, notamment les magasiniers, pour effectuer des opérations ayant une incidence sur la conservation matérielle des fonds, à savoir les opérations de dépoussiérage et de conditionnement.

La première promotion de la FCIL ouvre en 1999. Le recrutement des élèves et leur insertion professionnelle étant stabilisés après presque 9 ans, Claude Laroque propose alors de pérenniser l'enseignement par la création d'une formation diplômante et étendue à d'autres typologies de collections et de matériaux. L'élaboration du référentiel est assez rapide et la première promotion est accueillie au lycée Corvisart-Tolbiac en 2008, suivie l'année suivante par le lycée La Source de Nogent-sur-Marne.

Pour en savoir plus sur la genèse de cette formation, nous vous invitons à consulter Claude Laroque, « Formation à la préservation des documents de bibliothèques et d'archives », in *Conservation-restauration des biens culturels. Cahier technique n° 6 : Logique économique et conservation du patrimoine. Nouveaux métiers du patrimoine et conservation préventive – Actes des III^e et IV^e Journées-débats du DESS de conservation préventive de l'université de Paris-I (6 et 7 avril 1999, 18 et 19 avril 2000)*, sous la direction de Denis Guillemard, Paris, musée national des Arts et Traditions populaires – ARAAFU, 2001

Une formation pour l'insertion professionnelle

Qu'il s'agisse de la FCIL ou de la MC ECP, l'un des buts premiers était et demeure la promotion de l'insertion professionnelle rapide de jeunes adultes, avec un niveau de qualification ciblé. L'obtention de ce diplôme en un an permet aux élèves d'acquérir une compétence métier et un titre d'assistant technicien de préservation ou assistant technicien du patrimoine.

Cette formation ouvre la possibilité aux diplômés de prétendre à des concours de la fonction publique et d'intégrer des équipes pluridisciplinaires de professionnels du patrimoine afin de répondre aux marchés publics. En effet, le technicien du patrimoine dont il est fait mention depuis 2012 dans le répertoire des Métiers du ministère de la Culture (code FPECUL09) est maintenant requis dans les appels d'offres afférant aux chantiers de collection, comme un gage de compétences et de qualités des prestations demandées.

À ce jour, les objectifs sont largement atteints, puisque nous pouvons constater avec fierté que plus de 56 % des élèves diplômés depuis l'ouverture de la formation, il y a 16 ans, sont toujours en activité dans le milieu de la préservation. La plupart des diplômés exercent comme techniciens de préservation, une partie de nos anciens élèves ont poursuivi leurs études et sont devenus restaurateurs et restauratrices du patrimoine ou régisseurs et régisseuses. Si on se concentre sur les 4 dernières années (cohorte 2020-2023), les chiffres s'élèvent à plus de 70 % de diplômés exerçant comme techniciens de préservation.

Ces techniciens exercent selon deux types de statuts juridiques, soit en profession libérale comme autoentrepreneurs (près de 20 %) soit comme salariés (dont 80 % sont en portage salarial).

Les procédures de marchés publics et les chantiers de collections menés dans le cadre de déménagements de musée, de récolements, d'aménagements de réserves, etc. conduisent à intégrer de plus en plus les techniciens de préservation dans les chaînes opératoires, au côté des restaurateurs, des régisseurs et des responsables de collections. Le technicien du patrimoine, chaînon manquant identifié à la fin des années 90, est devenu incontournable au XXI^e siècle dans l'entretien des collections de nos institutions patrimoniales.

L'organisation de la formation

Le référentiel de 2008 dresse un programme des compétences théoriques, techniques et des savoir-faire et des savoir-être à acquérir.

L'année se déroule selon trois axes principaux :

- Des cours théoriques portant sur les matériaux, leurs propriétés et leurs altérations ainsi que des cours sur les facteurs de dégradations et les aspects théoriques des différentes opérations de préservation. Ces enseignements sont dispensés par des professionnels de la conservation-restauration (restaurateurs, régisseurs, etc.). Des visites de réserves ou de magasins d'institutions patrimoniales viennent compléter et illustrer les cours.
- Des TD et TP au lycée et dans des institutions patrimoniales portant sur les opérations de préservation les plus courantes (aide au constat d'état, dépoussiérage, conditionnement...) : ils permettent aux élèves de se familiariser avec des objets et des documents qui leur appartiennent et sur lesquels ils peuvent expérimenter les techniques enseignées. Les TP effectués dans des institutions patrimoniales offrent ensuite aux élèves la possibilité de mettre en pratique les apprentissages sur des fonds et des collections patrimoniaux qui leur sont mis à disposition dans le cadre de chantiers-écoles encadrés par les personnels de ces institutions et par l'équipe pédagogique.
- Des stages dans différentes institutions (musées, archives, bibliothèques, maisons de haute couture, muséums, etc.) aussi bien en Île-de-France qu'en région. D'une durée totale de 12 semaines, les stages sont répartis en deux périodes. Les quelques exemples ci-après accueillent et encadrent nos élèves depuis nos débuts : le musée du quai Branly-Jacques Chirac, le musée du Louvre, le Centre Pompidou, le Muséum national d'histoire naturelle, le Conservatoire des Créations Hermès, la Cité de la céramique de Sèvres, le musée des Arts décoratifs, le Palais Galliera – Musée de la mode de la Ville de Paris, le Mobilier national pour l'Île-de-France, le musée Yves Saint Laurent, le service de Conservation de la Maison Chanel, la Maison Lemarié, les archives Balenciaga, l'Unité archéologique de Saint-Denis, les Archives nationales, les Archives départementales, mais également le musée Lorrain à Nancy, le musée Unterlinden à Colmar, le MUCEM à Marseille, le musée des Beaux-Arts de Bordeaux, le Centre national du costume et de la scène à Moulins et bien d'autres encore. Nous tenons à les remercier pour cette riche collaboration.



Travaux pratiques de dépoussiérage au lycée. © Nathalie SILVIE.

- Le référentiel peut être consulté à ce lien :
<https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/d088/d088a.pdf>



Conditionnement d'une coiffe en plumes. © Alice Marie.

Un des fondements de la formation est le choix et la diversité des intervenants. Il nous paraît essentiel que les enseignements soient conduits par des professionnels de la conservation-restauration et notamment par des restaurateurs. Cette corporation professionnelle a exprimé par le passé sa crainte de voir les techniciens de préservation les remplacer sur les chantiers des collections. La bonne insertion des techniciens du patrimoine aux côtés des restaurateurs et des consultants en conservation préventive sur de nombreux chantiers de collection nous prouve aujourd'hui le contraire. La notion de complémentarité qui se trouve dans le titre du diplôme « Mention complémentaire » est à juste titre pertinente.



Cintre rembourré pour textile. © Alice Marie.

Une formation en évolution

À l'origine de la MC ECP, le recrutement se faisait auprès de candidats issus des métiers d'art (CAP, BMA, DNMADE²). Nous avons observé une évolution du profil des postulants assez rapidement. Aujourd'hui certains candidats, venant de formations universitaires dans le domaine de l'art, d'histoire de l'art et d'archéologie, souhaitent intégrer la formation qui leur offre une préparation non négligeable afin de tenter le concours d'entrée dans une formation supérieure vers la conservation-restauration du patrimoine (en passant le concours de l'INP ou en intégrant le master de CRBC à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne) ou vers les métiers de la régie des collections.

Ces dernières années, la réforme du lycée professionnel et de l'apprentissage a modifié les modes de recrutement par l'intégration. Depuis trois ans, des personnes en reconversion professionnelle sont accueillies au sein de la formation initiale par le biais du GRETA. Ces nouveaux profils, beaucoup plus âgés que les élèves en formation initiale qui ont entre 18 et 25 ans, partagent leur expérience métier, apportent une maturité bienveillante et une connaissance du monde du travail souvent méconnue ou ignorée chez nos jeunes élèves. Ce mix générationnel est un atout supplémentaire à mettre au crédit d'une formation de qualité au service du patrimoine.

→ Pour en savoir plus :

<https://lycee-corvisart-tolbiac.fr/formations/mc-entretien-des-collections-du-patrimoine> <https://lasource-nogent.fr/entretien-des-collections-du-patrimoine>

Le brevet professionnel – Tailleur de pierre Monuments historiques

« Cette certification valide un perfectionnement en taille de pierre avec une orientation forte en restauration des Monuments historiques. Le tailleur de pierre Monuments historiques doit avoir une bonne maîtrise du tracé, de la stéréotomie, de la taille et de la mise en œuvre. Il/elle doit parfaitement connaître les différentes pierres, les outils, la réglementation en matière d'hygiène, sécurité et environnement.

Il/elle doit avoir de bonnes connaissances des autres corps d'État ainsi que du patrimoine architectural. Enfin, les apprenant(e)s sont amené(e)s à apprendre à utiliser les logiciels DAP métiers dans le cadre de la restauration des Monuments historiques.

Après la certification, le (ou la) titulaire du brevet professionnel tailleur de pierre Monuments historiques est capable de réaliser tout travail de taille de pierre à la main, avec les outils traditionnels, à l'atelier ainsi que sur chantier, le tout conformément à l'éthique des Monuments historiques (Charte de Venise). »

Source : Fiche RNCP 36849 (en cours d'actualisation)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36849/>

Formation diplômante de niveau 4, le diplôme « Brevet professionnel – Tailleur de pierre Monuments historiques » est délivré par l'Éducation nationale après réussite aux épreuves finales d'examen qui ont lieu en septembre et en octobre (année n+2). Les enseignements pratiques portent sur la réalisation d'ouvrages de taille de pierre avec des outils traditionnels mais aussi sur l'utilisation de technologies numériques, conformément à l'éthique et à la réglementation en vigueur pour la restauration des monuments historiques. Le titulaire de la spécialité Tailleur de pierres des monuments historiques du brevet professionnel peut exercer au sein d'entreprises qualifiées ou spécialisées en taille de pierre pour la restauration de tous monuments historiques et du patrimoine bâti de ses origines à nos jours.

Le référentiel qui datait de 1945 a été revu en profondeur par le ministère de l'Éducation nationale en lien avec le groupement des entreprises de restauration des monuments historiques (GMH) dont les adhérents prennent en charge les élèves.

Voir aussi :

→ Sur le site du GMH : <https://www.groupe-mh.org/formations/le-diplome-bpmh/>

→ Sur la chaîne YouTube du GMH, BP – Tailleur de pierre Monuments historiques, un métier d'excellence, 2015 : <https://www.youtube.com/watch?v=dd-yN5DrytE>

→ Sur le site de l'ONISEP : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/bp-tailleur-de-pierre-des-monuments-historiques>



Se former tout au long de sa carrière : les formations continues en conservation-restauration du patrimoine

La formation continue de l'Institut national du patrimoine (INP)

La formation continue de l'Institut national du patrimoine poursuit d'année en année son développement avec l'organisation de plus d'une centaine de sessions, hors formation à l'international, sur environ 400 jours de formation pour 2000 participants. Une trentaine de sessions sont coordonnées et mises en œuvre par le département des Restaurateurs, une cinquantaine par le département des Conservateurs, et environ 25 formations sont mises en œuvre par les deux départements en réponse à des sollicitations spécifiques.

Ces chiffres témoignent d'une augmentation de l'activité générale de la formation continue à l'Institut national du patrimoine. Cette augmentation s'explique à la fois par la fidélité des publics cibles de la formation continue, l'arrivée de nouveaux participants, l'affichage complet d'un plus grand nombre de formations, ainsi que l'augmentation de la part prise par les formations sur mesure (soit 23 % des sessions en 2023).

Fort de sa capacité d'adaptation et d'innovation, l'INP a poursuivi la mise en œuvre des orientations stratégiques définies pour la formation continue avec le ministère de la Culture :

- renouveler la forme pédagogique et les lieux d'apprentissage des savoirs ;
- renforcer les fondamentaux et identifier de nouveaux besoins ;
- inscrire le développement de la formation dans de nouveaux partenariats ;
- renforcer la formation dans des coopérations internationales.

Ses projets de développement, de collaboration et de partenariats se font avec un grand nombre d'institutions patrimoniales nationales, comme le musée du Louvre, le musée du Louvre-Lens et le Centre de conservation Louvre-Liévin, la direction générale des Patrimoines et de l'Architecture, le MUCEM, l'École de Chaillot, les musées de la Ville de Strasbourg, l'Institut du Monde arabe, etc., mais aussi au niveau international comme avec la Tate à Londres ou l'École du patrimoine africain à Porto-Novo. S'ajoute à ces partenariats, le stage technique international d'archives (STIA) piloté grâce à une collaboration renforcée avec les postes diplomatiques à l'étranger en plus du partenariat historique avec les Archives nationales, le SIAF et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

L'élaboration et la mise en œuvre de programmes construits sur mesure pour les personnels des institutions culturelles et patrimoniales privées ou publiques désireuses de professionnaliser leurs agents ne cessent de se renforcer, notamment pour le musée du Louvre, le Centre de conservation et de restauration des Musées de France, le Centre Pompidou, la Ville de Paris, mais aussi bien sûr les musées territoriaux et les institutions privées. Dans le cadre du développement durable, les offres de sessions de formation (sur mesure et sur catalogue) sont consolidées : Éco-conception d'une exposition, Développement durable et conservation du patrimoine, Connaissance et maîtrise des risques pour les œuvres, Enjeux du climat et de sa gestion en musées, Solvants écologiques, Nouveaux matériaux de conditionnement, Gestion du risque chimique.

I – La formation continue proposée au catalogue à destination des professionnels

Le succès de l'offre de formations portant sur les fondamentaux et la connaissance des collections est, chaque année, confirmé. C'est le cas de la conservation-restauration des documents en parchemin, de la photographie, des arts graphiques ; la connaissance et conservation des métaux, la connaissance et la conservation des tapisseries, les pigments anciens, le risque chimique, le plan d'urgence en cas de sinistre ; principes de base pour une chimie appliquée en conservation-restauration ; gestion des infestations ainsi que toutes les sessions portant sur les fondamentaux des métiers du patrimoine : matériaux, constats d'état, régie des expositions et régie au quotidien, éclairage, chantier des collections, inventaire et récolement...

En parallèle, la programmation met également l'accent sur des questions centrales dans la gestion des établissements muséaux comme l'acquisition des collections et la provenance des œuvres, le projet scientifique et culturel, la médiation auprès de tous les publics, l'édition et la recherche de ressources propres. Les forma-

tions mises en œuvre permettent également de répondre à des besoins ciblés sur l'état des connaissances et enjeux concernant la diversité des patrimoines (le patrimoine culturel immatériel, le patrimoine industriel, par exemple). Elles continuent de répondre aux nouveaux besoins exprimés par les restaurateurs, par exemple avec la formation portant sur l'utilisation du laser pour les polychromies, les argiles et intermédiaires pour la conservation-restauration des œuvres, l'utilisation de la conductivité et des agents chélatants pour la restauration des papiers. Les innovations et la recherche dans le domaine de la conservation et de la restauration rencontrent toujours un très grand succès, comme les formations sur les nouvelles méthodes de nettoyage des polychromies, les peintures modernes à l'huile et à l'acryliques, une nouvelle méthode d'application du gel d'agar en spray pour le nettoyage des polychromies, les gels rigides pour les documents graphiques, ou, côté conservateurs, sur la muséothérapie et la prise en compte des notions théoriques du *care* dans les activités muséales. Ces formations permettent de faire connaître et de partager les résultats des recherches les plus actuelles menées au niveau international sur ces sujets.

Concernant le département des Restaurateurs, l'analyse des publics des formations proposées au catalogue pour l'année 2023 fait apparaître que 56 % du public est constitué de restaurateurs et que 71 % d'entre eux sont en profession libérale.

On note également la participation de professionnels du patrimoine, agents de l'État ou des collectivités territoriales aux formations proposées au catalogue, public largement majoritaire des formations construites sur mesure pour les institutions.

Notons aussi la présence d'universitaires et d'historiens dans des formations très transversales, comme par exemple sur l'approche matérielle et technique du patrimoine de mode, cycle mis en place en collaboration avec le musée des Arts décoratifs.

Pour le département des Conservateurs, la diversité des publics reste très forte. La présence de la fonction publique territoriale est en forte progression, représentant environ 40 % de la fréquentation totale en 2023, soit une représentation équivalente à celle des fonctionnaires de l'État. Les 20 % restant sont issus du secteur associatif et privé.

Les évaluations faites en fin de formation sont toujours positives. Les formations sont devenues des lieux et temps de rendez-vous annuel pour les professionnels qui les fréquentent, elles leur permettent de se tenir informés des avancées dans leur domaine, de favoriser les échanges d'expérience et de maintenir une dynamique entre des professionnels qui peuvent se trouver parfois assez isolés dans l'exercice de leur métier ou dans le domaine spécifique de la formation suivie.

II – Les formations « sur mesure »

La formation continue répond aux demandes spécifiques d'institutions, d'entreprises, d'associations ou de fondations par la conception et l'organisation de formations sur mesure sur des thèmes spécifiques. Ces institutions désireuses de professionnaliser les personnels patrimoniaux établissent des conventions particulières avec l'INP pour mettre en place ces actions de formation en intra.

Par exemple, l'année 2023 a vu la réalisation de 26 formations « sur mesure » (hors formation à l'international). Sur ces 26 formations programmées, 6 commandes ont pu être honorées en région (le musée Savoisien, Hennessey à Cognac, le Louvre-Lens et Centre de conservation de Liévin, le Lam à Villeneuve-d'Ascq, les archives à Compiègne, le conseil départemental du Puy de Dôme). 20 se sont déroulées à Paris, en partenariat avec, entre autres, le C2RMF, la Bibliothèque nationale de France, le Louvre, le Palais Galliera, l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense, la Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques (ADAGP) et Lafayette collection.

Ces formations spécifiques ont porté sur des points très variés comme l'inventaire, les matériaux de conservation préventive et de conditionnement des œuvres, la gestion d'un fonds photographique, la documentation des œuvres, la communication, diffusion et réutilisation des archives publiques, la gestion du climat en matière de conservation et présentation des collections, la manipulation des œuvres, la conservation préventive, les interventions de sauvegarde des fonds d'archives mais aussi les bases en chimie pour la compréhension des méthodes de nettoyage des documents graphiques.

III – La formation continue en ligne

Trois sessions ont été proposées en *e-learning* en 2023 pour l'inventaire et le récolement, le droit des images et le conditionnement des métaux. Le changement de site internet en cours d'année, ainsi que la refonte nécessaire de certains contrats ont obligé les deux services à adapter leur offre de formation en ligne. Le stage technique d'archives international (STIA) a lui aussi été dispensé en format hybride avec 3 jours en distanciel pour 15 jours en présentiel.

La refonte récente du site internet et un recrutement en cours sont l'amorce d'un déploiement probablement beaucoup plus important d'une offre de *e-formation* en formation continue pour les années à venir.

L'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)

L'histoire du livre est un domaine d'enseignement et de recherche dans lequel l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) est reconnue depuis de nombreuses années. De manière appliquée, cette spécialité s'est donc traduite dans l'offre de formations continues de l'école, qui a toujours comporté des stages dans le domaine de la conservation et de la restauration des documents anciens. Ces formations sont conçues par des enseignants-chercheurs de l'Enssib ou par des professionnels des bibliothèques en poste, responsables de fonds anciens ou directeurs de bibliothèques patrimoniales. En plus des questions de conservation et restauration, elles abordent aussi des sujets comme le signalement des collections et leur valorisation. Ces formations rencontrent leur public et sont régulièrement programmées.

Pour 2024, voici les formations proposées au catalogue de l'Enssib :

Focus – Comment bien conserver ses collections patrimoniales ? Les gestes du quotidien

5 mars 2024

Formation entièrement à distance

- <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/focus-comment-bien-conserver-ses-3>

Comprendre et valoriser le patrimoine : comprendre un imprimé – Module 1

6 juin 2024 - 7 juin 2024

Formation entièrement présentielle

- <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/comprendre-et-valoriser-le-patrimoine-2>

Focus – Comment construire son Plan de sauvegarde des biens culturels en 10 étapes ?

14 juin 2024

Formation entièrement à distance

- <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/focus-comment-construire-son-plan-de>

Concevoir un plan de sauvegarde des biens culturels en bibliothèque

27 juin 2024 - 28 juin 2024

Formation entièrement présentielle

- <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/concevoir-un-plan-de-sauvegarde-des-biens>

Le livre ancien : identification, catalogage – Modules 1 et 2

23 septembre 2024 - 7 novembre 2024

Formation entièrement présentielle

- <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/le-livre-ancien-identification-catalogage-2>

Comprendre et valoriser le patrimoine : comprendre un exemplaire – Module 2

26 septembre 2024 - 27 septembre 2024

Formation entièrement présentielle

- <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/comprendre-et-valoriser-le-patrimoine-3>

Comprendre et valoriser le patrimoine : valoriser les collections patrimoniales – Module 3

17 octobre 2024 - 18 octobre 2024

Formation entièrement présentielle

- <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/comprendre-et-valoriser-le-patrimoine-4>

Le catalogage des archives et des manuscrits en EAD

5 novembre 2024 - 7 novembre 2024

Formation entièrement présentielle

- <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/le-catalogage-des-archives-et-des-2>

Plan de sauvegarde des biens culturels en pratique : les premiers gestes sur patrimoine sinistré

7 novembre 2024

Formation entièrement présentielle

- <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/plan-de-sauvegarde-des-biens-culturels-en>

Outre ces formations au catalogue, l'Enssib peut proposer des formations sur mesure pour des établissements ayant un besoin spécifique. À titre d'exemple, pour 2024, l'Enssib va proposer une formation dans une bibliothèque municipale classée sur le catalogage du livre ancien ou encore dans une bibliothèque de l'Enseignement supérieur sur les premiers gestes de sauvegarde des biens culturels. Nous pouvons donc répondre à des besoins particuliers et proposer des formations sur mesure et sur site.

Pour les formations au catalogue, certaines sont proposées chaque année, car très demandées, d'autres sont renouvelées selon les besoins.

- Plus d'informations sur les formations de l'Enssib : <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/formation-tout-au-long-de-la-vie>

La Bibliothèque nationale de France (BnF) : l'unité de formation du département de la Conservation

Créée en 1996, l'unité de formation du département de la Conservation dispose d'une trentaine de formateurs, internes ou externes à la bibliothèque, choisis en fonction de leur expérience et de leur expertise. Le dispositif mis en place s'adresse en priorité au personnel de la BnF, mais il est ouvert également à d'autres organismes dans le cadre de la politique de coopération nationale ou internationale de la bibliothèque. Son objectif : sensibiliser le maximum de personnes à la conservation préventive appliquée à toutes les étapes du traitement matériel du document et de son stockage :

- la détermination des risques et des causes de dégradation des collections ;
- la connaissance des mesures de prévention ou de traitement ;
- la manipulation des documents dans le transport avant communication ou photocopie ;
- le traitement initial des documents à leur entrée dans la bibliothèque (ouverture des colis, estampillage, pose d'étiquettes) ;
- les divers types de conditionnements ;
- l'identification de l'état matériel des documents, les techniques de petites réparations.

La formation au plan d'urgence de l'établissement fait aussi partie des priorités, sous la forme d'une sensibilisation destinée à toucher idéalement l'ensemble du personnel. Cette formation analyse les différents types de sinistres qui menacent les bibliothèques, et les moyens de les prévenir et d'y faire face lorsqu'ils surviennent. L'équipe de formation est également capable de répondre à des besoins ponctuels, non récurrents d'une année sur l'autre, en organisant des stages spécialisés.

Quelles sont les formations dispensées ?

Pour les professionnels, les offres de formation de la BnF dans le domaine de la conservation s'articulent autour de stages collectifs de formation continue en conservation et de stages individuels.

- 1- **Stages collectifs de 1 à 3 jours :**
Sensibilisation à la conservation ; Entretien et petites réparations des collections imprimées patrimoniales ; Altérations biologiques des collections : prévenir, repérer, traiter ; Rédiger et mettre en œuvre un plan d'urgence pour la sauvegarde des collections de bibliothèques ; Entretien et petites réparations de reliures ; Perfectionnement en entretien et petites réparations de reliures.
- 2- **Stages individuels d'une semaine à 3 mois**
- 3- **Formation en ligne, par le biais du Portail international archivistique francophone (Piaf)**

→ Pour plus de détails sur les formations, contacter David Moyal, responsable formation (formations.publiques@bnf.fr) et consultez le site <https://www.bnf.fr/fr/conservation-loffre-de-formation>

Les formations du CMN Institut : quand le CMN partage ses savoir-faire !

Depuis 110 ans, sur l'ensemble du territoire national, le Centre des monuments nationaux gère et anime un réseau exceptionnel composé aujourd'hui de près de 110 monuments, 83 parcs et jardins et d'une collection de plus de 137 000 biens culturels. Ses équipes regroupent 75 métiers au service du patrimoine. C'est pour partager ces *savoir-faire* et les *faire savoir*, pour reprendre sa devise, que nous avons créé en 2021 le CMN Institut.

La direction CMN Institut propose, aux professionnels de la culture et du patrimoine, un large éventail de formations, dispensées par les agents de l'établissement. Femmes et hommes de terrain et d'expérience, ils sont passionnés par leurs métiers et ont à cœur de transmettre ce patrimoine aux générations futures en le rendant accessible et attractif dans tous les territoires et pour tous les publics.

Le CMN est reconnu à l'international pour ses compétences et son savoir-faire en matière de restauration-conservation et d'ingénierie culturelle. Mais c'est aussi sur le territoire national qu'il s'engage aux côtés des gestionnaires de sites patrimoniaux, privés comme publics.

Cet engagement est maillé par des échanges informels entre les acteurs des territoires et les administrateurs des monuments du réseau. Il s'accompagne et se structure avec des sessions de formations professionnelles et des missions d'audit, d'expertise ou d'ingénierie.

Le CMN Institut apporte pour chaque dossier une réponse personnalisée. Selon le cadre de la mission, il identifie, au sein des équipes de l'établissement, les experts les plus pertinents et le format d'intervention adéquat pour mettre au service du projet la solution la plus appropriée.

Les réponses sur mesure peuvent prendre plusieurs formats :

- Mission d'inspection et d'audit pour établir un constat d'état ;
- Analyse et recommandations pour ajuster ou faire évoluer un diagnostic ;
- Accompagnement des équipes à travers des réunions métiers et avec des formations, catalogue ou sur mesure, qui peuvent se compléter avec des modules d'apprentissage en ligne sur la plateforme mis en place cette année.

Organisme de formation professionnelle agréé Qualiopi, le Centre des monuments nationaux continue à enrichir son catalogue avec de nouvelles sessions. En 2024, 31 formations figurent au catalogue et s'inscrivent dans l'une de nos 6 grandes thématiques :

1. Offre culturelle
10 formations
2. Développement économique
5 formations
3. Stratégie de communication et d'accueil
2 formations
4. Exploitation et gestion d'un site patrimonial
4 formations
5. Gestion des travaux d'un site historique
5 formations
6. Patrimoine végétal et naturel
5 formations



© Centre des monuments nationaux – Colombe Clier.



© Visites-guidees - CMN.



© A. Chevalier - CMN.

L'autre nouveauté de l'année, à côté des nouvelles formations, c'est le lancement par le CMN Institut d'une plateforme en ligne d'apprentissage.

POUR EN SAVOIR PLUS

POUR TOUTE QUESTION ET PLUS
D'INFORMATIONS, CONTACTEZ-NOUS
+ 33 (0)1 86 63 92 56
cmn.institut@monuments-nationaux.fr

CMN INSTITUT

Domaine national de Saint-Cloud
1, avenue de la Grille d'honneur
Bâtiment de la conservation
92210 Saint-Cloud



 SOYEZ INFORMÉ DE TOUTE
L'ACTUALITÉ DE CMN INSTITUT
www.cmninstitut.fr

L'Office de coopération et d'information muséales (Ocim)

Depuis plus de 30 ans, l'Ocim a acquis une expertise en ingénierie de formation au service des professionnels du patrimoine et de la culture (musées, centres de culture scientifique, technique et industrielle, collectivités locales, universités), en s'appuyant sur un réseau de partenaires dans toute la France.

Ses formations portent sur les différentes problématiques d'actualité en lien avec le dialogue entre la science et la société en contexte muséal et patrimonial : les enjeux climatiques et environnementaux, l'inclusion, la conception d'outils numériques, la construction d'offres pour le public de proximité, etc. Certifiées Qualiopi, elles offrent l'opportunité de développer des compétences, aptitudes et expertises en lien avec les pratiques et activités des professionnels. Elles sont de trois sortes :

- Les stages : les stages alternent théorie, méthodologie, mise en pratique et retours d'expériences. Ils s'effectuent en présentiel ou à distance et entendent développer les compétences et élargir le réseau des professionnels.
- Les formations-actions : dans un cadre spécifique, autour d'un thème d'actualité, les participants expérimentent des dispositifs et analysent les usages, forces et enjeux des technologies pour les musées et leurs professionnels.
- Les visites thématiques : grâce à la visite d'une exposition et l'expérience de l'équipe accueillante, les participants interrogent au cours d'une journée un thème prêtant à la réflexion et au débat.

→ Le catalogue des formations 2024 de l'Ocim est disponible à ce lien : <https://www.ocim.fr/accompagnement/programme-annuel>

Par ailleurs, l'Ocim propose également des formations sur mesure, en présentiel ou à distance, créées pour répondre aux besoins spécifiques d'une institution, d'un territoire, d'une équipe. La pédagogie allie théorie, méthodologie, mises en situation et démarche réflexive. Les domaines d'expertise sont les suivants :

- Collection : conservation préventive et curative, gestion et mouvement des collections, collections d'histoire naturelle, réserves.
- Exposition : conception, discours, gestion de projets.
- Médiation : connaissance et développement des publics, techniques et dispositifs de médiation.
- Numérique : conception, méthodologie, expérience visiteur.
- Sciences et société : enjeux contemporains, engagement, postures.

→ Pour toute question ou demande de construction d'une formation sur mesure, merci de contacter Ewa Maczek, responsable Développement et coordination : ewa.maczek@u-bourgogne.fr

Le laboratoire CRATerre de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble

Depuis 1979, CRATerre, Centre international de recherche et d'application en terre, œuvre à la reconnaissance du matériau terre afin de répondre aux défis liés à l'environnement, à la diversité culturelle et à la lutte contre la pauvreté. Équipe pluridisciplinaire et internationale, CRATerre est une association et un laboratoire de recherche de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG), qui rassemble chercheurs, professionnels et enseignants, et travaille avec de nombreux partenaires, ce qui permet d'établir des liens créatifs entre recherche, actions de terrain, formation et diffusion des connaissances.

Depuis 1984, CRATerre dispense une formation unique au monde de niveau post-master de deux ans sur l'architecture de terre crue, débouchant sur un diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) en architecture de terre.

- En savoir plus sur le DSA Architecture de terre : <https://www.grenoble.archi.fr/dsa-terre/>

En addition à ce dernier, CRATerre et l'ENSAG organisent ou co-organisent diverses formations professionnelles sur l'analyse des terres, la maçonnerie, le contrôle de qualité sur les matériaux de construction en terre, la construction, la conservation et la gestion du patrimoine, les techniques de monitoring ou encore l'entretien et la réhabilitation des bâtiments. Grâce à sa chaire Unesco « Architectures de terre, cultures constructives et développement durable », CRATerre-ENSAG soutient le développement d'un enseignement spécialisé dans les universités et les centres de formation professionnelle au niveau international. Il organise des chantiers-formations partout dans le monde, ainsi que des séminaires annuels permettant aux professionnels, chercheurs, enseignants et universitaires de partager des expériences et des points de vue sur les différentes approches pratiquées dans la construction en terre.

- Plus d'information sur <http://craterre.org/enseignement/> et sur <https://www.grenoble.archi.fr/>



Les formations par les réseaux

L'Association des préventeurs universitaires et techniciens de conservation-restauration du Patrimoine (APrévU Etc.)

APrévU Etc. est une association qui a pour vocation de fédérer les professionnels de la conservation préventive, qu'ils aient suivi le master Conservation préventive du patrimoine de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne ou, depuis 2022, la mention complémentaire « Entretien des collections du patrimoine » des lycées Corvisart-Tolbiac (Paris 13^e) et La Source (Nogent-sur-Marne).

La promotion de la conservation préventive comme discipline et le développement des liens entre les professionnels exerçant dans ce domaine, passe notamment par l'organisation de colloques et de journées d'étude.

Depuis sa création en 2016, APrévU Etc. a à son actif, l'organisation de quatre événements :

- En 2016, *Les nouvelles rencontres de la conservation préventive* (les captations des communications sont visibles sur <https://aprevu.com/archives-documents/video-du-colloque-les-nouvelles-rencontres-de-la-conservation-preventive/> ; les actes publiés à l'occasion de ce colloque sont disponibles à ce lien : <https://www.helloasso.com/associations/aprevu/boutiques/vente-d-ouvrages>)
- En 2020, une journée autour du *tri dans les collections patrimoniales* (les captations audios de cette journée sont disponibles sur <https://aprevu.com/2020/04/21/journee-tri-2020-les-enregistrements/>).
- En janvier et novembre 2023, deux journées de rencontres organisées en partenariat par APrévU Etc. et le C2RMF et dédiées à l'actualité de la conservation préventive (les captations de ces journées ainsi que le dossier documentaire complet qui les accompagnent sont disponibles sur le site du C2RMF : <https://c2rmf.fr/actualite/la-conservation-preventive-avec-laprevu>). La journée « APrévU au C2RMF : rencontres professionnelles de la conservation préventive » est désormais un rendez-vous annuel : la prochaine édition se tiendra le **15 novembre 2024**.



L'Association des restaurateurs de sculptures de l'École de Tours (ARSET)

L'Association des restaurateurs de sculptures de l'École de Tours (ARSET) a été créée sous l'impulsion des étudiants de la formation Conservation-restauration des œuvres sculptées de l'École supérieure des beaux-arts de Tours en 1993, aujourd'hui École supérieure d'art et de design TALM-Tours.

Association de loi 1901, elle a pour but de sensibiliser les étudiants à leurs futures conditions de travail mais également d'assurer la diffusion d'une information à la fois auprès des étudiants et des professionnels diplômés de l'école de Tours (état d'avancement des recherches, diffusion des marchés publics, techniques diverses, etc.). En outre, elle renforce le lien entre élèves et personnes en activité afin de favoriser l'insertion dans le monde du travail après les études.

Préparer les étudiants à leurs futures conditions de travail

- suivi de l'actualité de la profession, de son fonctionnement et de son évolution (partenariat avec la FFCR et l'ICOM entre autres) ;
- mises en relation avec des restaurateurs (indépendants, musées), des organismes professionnels et des fournisseurs, en France et à l'étranger (liste de contacts pour les stages par exemple) ;
- réseau international grâce aux anciens élèves : Montréal, Angkor, Rome, Le Caire, Genève... ;
- diffusion d'informations par la mise en place, notamment, de journées d'études sur des thèmes de la conservation-restauration mais aussi sur la pratique du métier. En 2023 : publication des résultats d'une enquête intitulée « Vers une conservation-restauration éco-responsable ».

Former et informer les restaurateurs sur l'actualité professionnelle, technique et scientifique

- envoi de mails d'informations (recherches, communication sur les colloques en France et à l'étranger) à l'ensemble des adhérents ;
- organisation de cours spécifiques (les cours de l'ARSET) et de formations mutualisées ;
- mise à disposition d'un fonds documentaire spécifiquement dédié à la conservation-restauration mais également à l'histoire de l'art, des techniques ;
- publication d'un annuaire en ligne avec présentation par région des restaurateurs issus de l'école de Tours : <https://arset.net/annuaire/>

L'ARSET permet également de relayer la qualité de la formation dispensée par TALM Tours, ainsi que celle des professionnels qui en sont issus. Elle est en contact avec la Fédération française des conservateurs-restaurateurs (FFCR) de la région Centre-Val de Loire. Elle participe à certains projets de la formation tels que les voyages d'études, des expositions, le colloque anniversaire des 40 ans de la formation 1983-2023 et aux séminaires inter-formation « monuments historiques » organisés chaque année en concertation avec le département des restaurateurs de l'INP, l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne et l'École supérieure d'art d'Avignon (programme du séminaire organisé à Rennes en novembre 2023 avec la conservation régionale des Monuments historiques de la Drac Bretagne : https://esad-talm.fr/sites/default/files/talm/fichiers/programme_seminaire_mh_2023.pdf).



En savoir plus sur les publications de l'ARSET : <https://arset.net/publications/>

Association ARSET
Esad TALM-TOURS
40, rue du Docteur Chaumier
37000 TOURS

secretariat@arset.net

<https://arset.net/>

<https://www.facebook.com/people/ARSET-Association-des-Restaurateurs-de-Sculpture-de-l%E3%89cole-de-Tours/100064595893747/>

https://www.instagram.com/arset_conservation/

Le Réseau interprofessionnel des gestionnaires de mobilier archéologique (RIGMA)

Le Réseau interprofessionnel des gestionnaires de mobilier archéologique (RIGMA), soutenu par la sous-direction de l'Archéologie, est né en février 2014 de la demande des gestionnaires des données scientifiques de l'archéologie (DSA) des Drac et des collectivités territoriales.

Il a pour objectif de rompre l'isolement des agents en charge de la gestion des données scientifiques de l'archéologie depuis la fouille jusqu'à sa conservation pérenne et de renforcer les liens entre ces acteurs, quels que soient leur profession et leur rattachement institutionnel. Il constitue à la fois un outil de communication sur les problématiques communes, un outil d'échanges de pratiques et d'informations et un outil de diffusion de l'actualité.

Ce réseau rassemble des gestionnaires de DSA de collectivités territoriales, de services régionaux de l'archéologie, de l'INRAP, d'universités et du CNRS, de musées et de sociétés privées agréées en archéologie préventive, ainsi que des conservateurs-restaurateurs.

Ce réseau a mis en place une plateforme de collaboration numérique où sont publiés à la fois des documents jugés utiles à la communauté, les dernières publications, des appels à contributions et des informations sur les colloques en lien avec les métiers de la gestion des DSA, l'actualité du réseau...

Un forum permet d'échanger de manière participative sur des thèmes prédéfinis, qui évoluent en fonction des besoins.

Le réseau a aussi un site internet : <http://www.rigma.fr/>. L'inscription au réseau est gratuite.

Depuis 2015, le RIGMA organise des tables rondes sur des thématiques spécifiques. Elles sont un cadre propice à l'enrichissement des compétences par l'ouverture sur de nouvelles approches, la mise à niveau des pratiques de chacun et une occasion de formation continue par l'échange d'expériences. Ces tables rondes regroupent entre 120 et 160 personnes. Depuis 2022 elles se tiennent en mode hybride (présentiel et visioconférence), ce qui permet à plus de personnes d'y participer. Elles font toujours l'objet d'une publication, subventionnée par la sous-direction de l'Archéologie :

- CHAILLOU (A), PAÏN (S.), THIVET (E.) (coord.) – 2017. *Inventaire du mobilier archéologique* (Actes de la première table ronde du RIGMA, Besançon, 29-30 janvier 2014), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 195 p. (<https://pufc.univ-fcomte.fr/collections/annales-litteraires/inventaire-du-mobilier-archeologique.html>).
- REDIEN-LAIRE (C.) ; PAÏN (S.), RIQUIER-BOUCLET (C.) (coord.) – 2019. *L'accessibilité en question(s). Faire vivre les biens archéologiques mobiliers conservés et la documentation associée* (Actes de la deuxième table ronde du RIGMA, Poitiers, 9-10 mars 2017), Chauvigny, Association des publications chauvinoises, 117 p. (https://www.chauvigny-patrimoine.fr/Editions/fiche_dossiers.php?sku=DOS019).
- LEGER (C.), ALONSO (E.), PAÏN (S.) (coord.) – 2022. *Les salles à atmosphère contrôlée et l'utilisation de la 3D*, (Actes de la troisième table ronde du RIGMA, Toulouse, 7-8 mars 2019), Chauvigny, Association des publications chauvinoises, 137 p. (https://www.chauvigny-patrimoine.fr/Editions/fiche_dossiers.php?sku=DOS022).
- PAÏN (S.), RIQUIER-BOUCLET (C.), CHERFILS (E.) (coord.) – 2023. *Les chantiers des collections* (Actes de la quatrième table ronde du RIGMA, Saint-Romain-en-Gal, 17-18 mars 2022), Chauvigny, Association des publications chauvinoises, 189 p. (https://www.chauvigny-patrimoine.fr/Editions/fiche_dossiers.php?sku=DOS027).

La prochaine table ronde se tiendra les 28 et 29 mars 2024 à Vannes et aura pour thème « Faire des choix. Gérer et sélectionner le mobilier archéologique » (<https://calenda.org/1084326>).

Ces tables rondes sont organisées par l'association A-RIGMA (Amis du Réseau interprofessionnel des gestionnaires de mobilier archéologique) fondée en septembre 2017 et ouverte à tous.

L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTBTP)

Depuis plus de 75 ans, l'OPPBTBTP est le conseil des branches Bâtiment et Travaux publics en matière de prévention des risques professionnels, de protection de la santé et de l'amélioration des conditions de travail. Notre mission est de conseiller, de former et d'informer les entreprises afin de les accompagner dans une démarche de prévention globale en tenant compte de leurs particularités, et de leurs attentes.

Aux côtés des établissements de formation initiale et des entreprises du BTP, l'OPPBTBTP propose des ressources pédagogiques et des formations pour assurer un haut niveau de compétences prévention dans le BTP indispensable dès l'entrée dans la vie active et tout au long du parcours professionnel.

NOTRE MAÎTRISE DES MÉTIERS DU BTP

L'OPPBTBTP, organisme de prévention de la branche BTP, c'est **75 ans d'expérience** aux côtés des entreprises en conseil et formation.

Nous vous assurons ainsi la maîtrise d'une **expertise pointue mais opérationnelle** sur les sujets de prévention et la maîtrise des aspects pédagogiques.

Nos thèmes, nos contenus, nos méthodes d'apprentissage s'enrichissent en permanence pour **rester au plus près de vos attentes** et tenir compte des évolutions du secteur.



LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE EN CHIFFRES



1500
clients nous font confiance chaque année



12300
stagiaires par an



98%
de taux de satisfaction stagiaires

Nos **formations** ont pour objectif de travailler sur les comportements et perceptions, de **développer les compétences** humaines, techniques et organisationnelles des différents intervenants et acteurs du BTP, de transmettre des **méthodes** et outils afin de les rendre autonomes en entreprise.

Elles contribuent au changement de paradigme de la **prévention**, en s'appuyant sur le lien entre Prévention et Performance et en veillant à instaurer une Culture de Sécurité. Elles soutiennent une approche positive et incitative en prévention des risques professionnels.

Le chantier est un lieu de coopération entre différents intervenants, internes et externes à l'entreprise, qui doivent tous travailler dans le respect des règles de sécurité. C'est pourquoi nous développons des formations adaptées aux différents publics, qui transmettent des messages cohérents et complémentaires auprès de tous les acteurs.

Toutes nos formations sont conçues de façon modulaire, permettant des personnalisations ou des créations sur mesure.

Elles se déclinent en différents modes d'animation, intra, inter, présentiel et distanciel. Elles utilisent des méthodes pédagogiques innovantes et variées, basées sur l'opérationnalité, l'interactivité et la gamification, contribuant à capter l'attention des stagiaires et à optimiser les apprentissages.

NOS MODES D'INTERVENTION

En présentiel, distanciel ou en mode blended, nous envisageons le format le plus pertinent au regard des objectifs, du sujet et du public concerné.



Présentiel



Classe virtuelle



eLearning



Micro learning

Nos solutions de formations répondent aux besoins de toutes les entreprises, TPE, PME, Grandes Entreprises, ainsi qu'aux autres acteurs du BTP (Maîtrise d'ouvrage, Maîtrise d'œuvre, Coordination SPS, Entreprises de travail temporaire...). Elles s'organisent selon les thèmes suivants :

MANAGEMENT ET GESTION DE LA PRÉVENTION

- Fondamentaux du management de la prévention
- Approfondissement du management de la prévention et communication santé sécurité
- Méthodes et outils de gestion de la prévention
- Culture de sécurité et facteurs humains et organisationnels

PRÉPARATION ET RÉALISATION DES CHANTIERS

- Risques principaux du BTP
- Risques liés aux travaux en hauteur
- Risques spécifiques du Gros œuvre, Second œuvre et Travaux Publics
- Risques chimiques/CMR

FORMATION DES ACTEURS-RELAIS PRÉVENTION

- Acteurs de l'entreprise: CSE, animateur prévention-sécurité
- Autres acteurs relais : MOA, MOE, CSPS, entreprises de travail temporaire
- Personnels des services de santé au travail

NOS SOLUTIONS ET PARCOURS SUR MESURE

- Solutions sur mesure
- Parcours PREVACTION entreprise
- Parcours Management de la prévention
- Parcours par thème
- Parcours pour les CSPS

NOS SOLUTIONS D'APPRENTISSAGE DIGITALES

- D-clics
- Minutes prévention
- Classes virtuelles



Notre connaissance du BTP et de ses métiers est sans aucun doute notre principal atout qui garantit la meilleure adaptation au contexte des entreprises du BTP et ainsi assurer une qualité de formation optimale. Notre réseau de 12 agences en France métropolitaine nous permet d'apporter des réponses de proximité sur tous les territoires et d'être ainsi un des principaux partenaires formation en prévention des risques pour les professionnels du BTP.

Fidèles à nos valeurs, nous sommes en permanence à l'écoute pour apporter aux entreprises des solutions sur mesure et ainsi les accompagner dans tous leurs projets.

Consultez notre site www.preventionbtp.fr rubrique Formation
Retrouvez nos formations en flashant ce QR code



L'Association des archivistes français (AAF)

Le centre de formation de l'Association des archivistes français (AAF) a été créé en 1984 et forme chaque année plus de 1400 stagiaires grâce à l'organisation de plus de 100 stages organisés en inter et sur mesure à destination des services qui nous en font la demande. Toutes nos formations sont dispensées par des professionnels des archives en poste et experts du domaine dans lequel ils interviennent, ce qui leur permet de rester au plus proche de l'actualité et des problématiques du métier. Nos stages sont construits avec nos formateurs et membres du comité Formation, emploi, métiers (COFEM) pour permettre à tous les archivistes d'acquérir les éléments théoriques nécessaires à leurs pratiques professionnelles, mais aussi et surtout de repartir avec des outils qui leur permettront de les mettre en œuvre.

L'offre de formation de l'AAF porte sur toute la chaîne de traitement des archives, la gestion de projet ou de service appliquée au domaine des archives, et est conçue en « parcours de formations » par niveaux en fonction des stages : débutant, intermédiaire ou expert. Nos formations s'adressent aux archivistes professionnels qui souhaitent poursuivre leur professionnalisation et actualiser leurs compétences et connaissances, mais aussi aux agents ou personnes individuelles en reconversion professionnelle. 80 % de nos stagiaires travaillent dans le secteur public et 20 % proviennent du secteur privé.

Nous utilisons durant nos formations des méthodes actives (ateliers, exercices pratiques, visites, mises en situation, retours d'expérience) afin de favoriser les échanges entre les participants et de mobiliser leur savoir-faire. Nos formations inter se déroulent dans nos locaux du 6 et 8 rue Jean-Marie Jégo dans le 13^e arrondissement de Paris ou sont décentralisées dans des services d'archives en France afin de déplacer nos formations au plus près des agents qui souhaitent les suivre. Les formations sont décentralisées dans des services à la pointe de la thématique du stage où une visite du service est en général proposée. Cela favorise également la pratique par des exercices en situation réelle (conservation préventive, plan d'urgence) ou sur des documents (traitement de fonds spécifiques).

Nous avons également mis en place une offre de stages à distance sur des formats courts afin de permettre aux agents de se former rapidement sur des projets épineux grâce à la transmission des compétences et connaissances nécessaires sans qu'ils aient à se déplacer.

Depuis une dizaine d'années, le centre de formation de l'AAF enregistre une forte augmentation de demandes de formations sur mesure et de demandes d'inscriptions d'agents à nos stages inter, ce qui marque une croissance dans les besoins en formation des archivistes, notamment sur les thématiques portant sur l'archivage électronique. Nous avons également de nombreuses demandes sur toutes les formations portant sur la conservation des archives et nous avons développé plusieurs formations sur le sujet :

- Connaître les règles de conservation préventive des archives ;
- Définir et appliquer un plan d'urgence dans un service d'archives ;
- Conduire un projet de numérisation et de diffusion numérique ;
- Conduire un projet de numérisation de fonds audiovisuels (en partenariat avec l'Ina) ;
- Découvrir les techniques d'archivage de mails ;
- Archiver les réseaux sociaux.

Par ailleurs, le centre de formation de l'AAF poursuit sa professionnalisation avec la certification Qualiopi obtenue en janvier 2023 et délivrée au titre de nos actions de formation. Elle vient récompenser la qualité de nos formations et de nos formateurs, sur le plan de l'organisation, de la pédagogie et de l'adaptation de nos contenus pédagogiques aux besoins du métier et facilite la prise en charge financière de nos formations pour les organismes privés. Cette certification est basée sur un référentiel commun publié par voie de réglementaire et s'impose à tous les « prestataires d'actions concourant au développement des compétences » sollicitant des fonds publics ou mutualisés à partir de 2022.

Enfin, de nouvelles thématiques et formations sont pensées et proposées chaque année à notre catalogue pour permettre aux agents d'acquérir de nouvelles compétences sur des sujets d'actualité.

Les autres associations professionnelles

Les associations professionnelles peuvent être liées à des métiers et des formations. Certaines développent des thématiques communes à plusieurs domaines d'activité : partage de la connaissance et des expériences, sauvegarde en cas de sinistres...

Consultez leur site internet pour connaître leurs activités :

- Association des architectes du patrimoine (AAP) : <http://architectes-du-patrimoine.org/>
- Association des bibliothécaires de France (ABF) : <http://www.abf.asso.fr/>
- Association des conservateurs des antiquités et objets d'art de France (ACAOAF) : <http://www.caoa.fr/>
- Association française des régisseurs d'œuvres d'art de France (AFROA) : <http://www.afroa.fr/>
- Association générale des conservateurs des collections publiques de France (AGCCPF) : <http://www.agccpf.com/>
- Association nationale des architectes des bâtiments de France (ANABF) : <https://anabf.org/>
- Association nationale pour l'archéologie de collectivité territoriale : (ANACT) : <http://anactarcheologie.com/>
- Association des restaurateurs d'art et d'archéologie de formation universitaire (ARAAFU) : <http://araafu.com/>
- Association pour la recherche scientifique sur les arts graphiques (ARSAG) : <http://arsag.fr/>
- Compagnie des architectes en chef des monuments historiques (Compagnie-ACMH) : <http://www.compagnie-acmh.fr/>
- Comité français du bouclier bleu (CFBB) : <http://www.bouclier-bleu.fr/index.php>
- Fédération française des conservateurs-restaurateurs (FFCR) : <http://www.ffcr.fr/>
- Groupement des entreprises de restauration de monuments historiques (GMH) : <http://www.groupement-mh.org/>
- Groupement professionnel des facteurs d'orgues (Ameublement français) [GPFO] : <https://www.ameublement.com/marches/facture-d-orgues>
- ICOM France – Comité français du conseil international des musées : <http://www.icom-musees.fr/>
- ICOMOS France – Comité français du conseil international des monuments et des sites : <http://france.icomos.org/>
- Section française de l'Institut international de conservation (SFIIC) : <http://sfic.com/>

→ À consulter : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration/Acteurs-et-Formations/Les-acteurs-professionnels>

La stratégie d'achat ministérielle relative aux prestations de conservation-restauration d'œuvres d'art

Chaque responsable ministériel des achats (RMA) a pour rôle de piloter, d'organiser et d'animer la fonction achat des services centraux et déconcentrés de leur ministère. Dans ce cadre, les RMA s'assurent de la définition et de la mise en œuvre des stratégies d'achat ministérielles dans le cadre de la politique des achats de l'État et dans le respect des stratégies interministérielles³. Une stratégie d'achat ministérielle intervient en complément de celles interministérielles, et a pour objectif de définir les leviers achats et les objectifs de performance attendus sur un (ou des) segment(s) achat pré-identifié, et de préciser le plan d'action qui devra être appliqué par l'ensemble des services d'administration centrale et déconcentrée, et la (ou les) structure(s) contractuelle(s) qui seront mis en œuvre pour les années à venir. Pour ce faire, une analyse des dépenses ainsi que des pratiques achats et des besoins d'accompagnement est réalisée. Les livrables finaux des stratégies peuvent être multiples : formalisation de clauses Orme, rédaction de trames et/ou de modèles contractuels types, portage et rédaction de marchés, rédaction et partage de guides de bonnes pratiques, etc.

À la suite du comité ministériel des achats (CMA) du 8 octobre 2019, la RMA du ministère de la Culture a décidé de débiter des travaux d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies d'achat ministérielles sur des segments non couverts au plan interministériel. Le choix des segments concernés s'est fait sur la base de la nomenclature achat de l'État. Ce référentiel obligatoire et partagé entre tous les acteurs publics des fonctions achats et dépenses est structuré en trois niveaux : les domaines achats, divisés en segments achats, puis en groupes de marchandises.

Un des segments d'achat prioritaires identifié en 2019 était celui relatif aux « Prestations liées aux œuvres d'art » (SA n°45.04), ne comportant qu'un seul et unique groupe de marchandises intitulé « Prestations de restauration d'œuvres d'art » (GM n° 45.04.01). Plusieurs éléments ont pu conduire au choix de ce groupe de marchandises pour élaborer une stratégie d'achat ministérielle. Tout d'abord, le fait que ce segment d'achat est spécifique au ministère de la Culture. En théorie, seuls les services du ministère de la Culture peuvent l'autoriser ; toutefois nous avons pu constater, lors de nos travaux de préparation, que rien n'empêche techniquement l'utilisation de ce segment d'achat par d'autres entités dans les services d'information achat et dépenses. Ce segment d'achat est un segment emblématique du ministère et constitue son cœur de métier ; élaborer une stratégie d'achat ministérielle sur ce segment permet de porter la politique du ministère tout en permettant d'apporter une assistance à des services parfois peu dimensionnés. Enfin, le montant global annuel des dépenses achat sur ce groupe de marchandises n'a eu de cesse de croître depuis 2016.

Les achats concernés par la stratégie dite « Conservation-restauration d'œuvres d'art » (CROA) sont tous les achats de plus de 40 000 € HT de prestations de service de conservation et de restauration sur tout objet mobilier relevant de la propriété de l'État et qui présente un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique. Nous utilisons le terme « œuvres d'art » en ce qu'il s'agit du terme utilisé par la nomenclature achat de l'État, quand bien même nous avons conscience que cela recouvre une autre réalité métier. Cela exclut l'acquisition de biens culturels (GM n° 44.03.07) et de petits outillages (GM n° 43.03.08).

- Par « conservation », nous entendons « toutes les actions directement entreprises sur un bien pour arrêter ou ralentir sa détérioration et/ou limiter sa dégradation⁴ ».
- Par « restauration », nous entendons « toute intervention directe sur une œuvre d'art endommagée ou détériorée dans le but d'en faciliter la lecture tout en respectant autant que possible son intégrité esthétique, historique ou physique⁵ ».

Cela comprend notamment le comblement, les retouches, l'allègement de vernis, les retraits de repeints, la dérestauration, le remontage, la réintégration, l'harmonisation esthétique, le montage de présentation, le dégagement en polychromie, le nettoyage, le décrassage, la restitution de parties manquantes, etc.

³ Article 8 II-4° du décret n° 2016-247 du 3 mars 2016 relatif à la création de la direction des Achats de l'État (DAE) et à la gouvernance des achats de l'État (DAE).

⁴ *Lexique des principaux termes utilisés en conservation-restauration*, version 2020, direction générale des Patrimoines et de l'Architecture (DGPA).

⁵ Vademécum du C2RMF sur la rédaction d'un cahier des charges en conservation-restauration.

Une analyse des dépenses et des pratiques relatives aux achats de prestations de conservation-restauration d'œuvres d'art a été menée par la Mission ministérielle des achats (MMA). À la suite de ces analyses, nous avons pu mettre en évidence certaines tendances. Ce sont généralement des achats de petits montants (souvent des bons de commande sur la base d'accords-cadres) pour des opérations globales de restauration, élaborés majoritairement par des services métiers peu dimensionnés, isolés ou en collaboration avec des services achat lorsqu'ils existent.

Les objectifs principaux sont l'accompagnement des services amenés à passer des marchés sur ce segment d'achat et la sécurisation des processus achat et des supports contractuels utilisés. Ainsi, tout en prenant en compte la singularité de ce segment d'achat, il convient de définir les leviers d'optimisation achat adaptés pour répondre de la meilleure manière possible aux besoins des services et de travailler à répondre aux cinq objectifs de performance achat fixés par la direction des achats de l'État⁶ (DAE), qui sont, outre la réponse efficace au besoin, la performance environnementale, la performance sociale, l'innovation, l'accès des PME à la commande publique et le gain économique. Cette stratégie sera l'occasion de porter la politique du ministère de la Culture de valorisation du patrimoine culturel et de la transmission des savoir-faire.

Pour ce faire, un groupe de travail a été mis sur pied sur la base du groupe conservation-restauration de biens culturels (CRBC) de la direction générale des Patrimoines et de l'Architecture (DGPA) déjà existant, auquel se sont joints des représentants de services métier, juridique, financier et achat d'administration centrale, de directions régionales des affaires culturelles (DRAC), de services à compétence nationale (SCN) et d'établissements publics, mais aussi des représentants de fédérations professionnelles. Ce groupe est un lieu d'échanges de bonnes pratiques achats et de remontée des besoins d'accompagnement. La MMA souhaite créer une dynamique de partage d'expérience. C'est pourquoi, elle a créé sur la communauté dédiée aux acteurs de l'achat du ministère de la Culture, Cultur'Achats, un espace dédié à la stratégie. Par ailleurs, des réunions, plénières ou dédiées aux problématiques des archives, sont organisées trimestriellement pour rendre compte des avancées et ouvrir les discussions sur les chantiers en cours ou à venir. Pour le moment, la MMA et le groupe travaillent activement, sur la base des échanges des acteurs du secteur, à la préparation d'un dossier de révision du segment d'achat « Prestations liées à des œuvres d'art » et d'un guide d'utilisation, à la construction de documents relatifs à une démarche sociale propre à la valorisation des métiers du patrimoine culturel, et à la rédaction de documents contractuels types et de guides de rédaction de pièces contractuelles.

QUALIBAT : la qualification des compétences pour le patrimoine et les monuments historiques

QUALIBAT est une association loi 1901 qui délivre des labels de qualité à des professionnels du secteur de la construction. Ces labels ont pour objectif de valoriser les compétences et l'excellence des savoir-faire des entreprises et artisans.

Les labels de qualification et de certification offrent un repère de confiance, et distinguent, au bénéfice de tous les commanditaires de travaux, une sélection d'artisans et d'entreprises dans tous les domaines de compétences à l'exception de l'électricité.

Seul qualificateur généraliste du secteur du bâtiment, Qualibat est présent partout sur le territoire métropolitain et à La Réunion, avec 170 collaborateurs et 35 agences régionales. Près de 3000 bénévoles – artisans, architectes, assureurs ou expert – composent les « commissions d'examen » chargées de prendre les décisions et plus de 300 auditeurs sont missionnés sur le terrain pour effectuer des contrôles de réalisation. QUALIBAT, c'est finalement près de 3500 personnes au service de promotion des travaux de qualité en toute confiance.

Un peu d'histoire...

Créée en 1949 par les pouvoirs publics pour participer à la reconstruction du parc français de logements d'après-guerre et sécuriser la commande publique de travaux, l'association QUALIBAT a reçu pour mission de promouvoir la fiabilité et de créer les conditions de la confiance au travers de labels de qualification et de certification.

Cette mission d'intérêt public, QUALIBAT continue de l'exercer avec le concours des professionnels, des utilisateurs et des intérêts généraux, afin d'en faire profiter tant les commanditaires soucieux de garanties que les entreprises qui souhaitent valoriser leurs compétences.

La communauté des professionnels QUALIBAT a toujours représenté un contingent important des entreprises du secteur. Jusqu'à 90000 entreprises et artisans ont été qualifiés et certifiés. QUALIBAT évolue avec les demandes d'un marché révolutionné par les transitions numériques, écologiques et économiques.

<https://www.qualibat.com/qui-sommes-nous-2/>

FOCUS Patrimoine et monuments historiques

Quelles compétences pour obtenir une qualification ?

Au-delà des informations générales, de la régularité fiscale et des moyens matériels requis pour l'obtention d'une qualification, des « exigences complémentaires » doivent également être satisfaites par l'entreprise candidate.

Dans le cadre des qualifications du patrimoine et des monuments historiques, l'évaluation de la compétence et de la formation du personnel se fera par exemple en examinant :

- la liste nominative de son personnel d'encadrement et d'exécution dans l'activité concernée, avec mention des diplômes et expériences de chacun des membres de l'équipe,
- le plan de formation du personnel technique,
- la composition de son bureau d'études intégré ou externe.

L'incitation à l'embauche d'apprentis est également un point important et surveillé par les commissions de professionnels qui délivrent les qualifications.

Chaque dossier d'interventions est analysé avec soin et la qualité de ce dossier dans sa précision et sa forme est également évaluée par la commission.

La commission « Monuments historiques » se réunit 6 fois par an, et compte plus d'une cinquantaine de membres bénévoles répartis en 3 collèges : entreprises, utilisateurs et intérêts généraux.

Le président, M. Pierre-Yves CAILLAULT, architecte en chef des monuments historiques, et le vice-président, M. Frédéric LETOFFE, PRADEAU MORIN Monuments historiques, sont garants d'un très niveau d'expertise et de compétence.

En 2024, plus de 650 entreprises bénéficient d'une qualification « monument historique » dans les différentes spécialités.

Nomenclature des qualifications « patrimoine » ou « monuments historiques »

Maçonnerie, béton armé, pierre de taille, charpente, couverture, menuiserie, dorure, staff, stuc et gypseries

Tableau avec échelons – exigences (version juillet 2022)

<https://www.qualibat.com/nomenclature/>

2-Structure et gros œuvre

21-Maçonnerie et béton armé

218-Restauration du patrimoine

2181-Restauration maçonnerie du patrimoine

2182-Restauration béton du patrimoine

2183-Restauration pierre de taille et maçonnerie du patrimoine

219-Restauration des monuments historiques

2192-Restauration maçonnerie des monuments historiques

2193-Restauration béton des monuments historiques

2194-Restauration pierre de taille et maçonnerie des monuments historiques

23-Charpente et structure en bois

239-Réparation et restauration de charpente

2392-Restauration de charpente du patrimoine

2393-Restauration de charpente monuments historiques

3-Enveloppe extérieure

31-Couverture

319-Couverture du patrimoine et des monuments historiques

3193-Couverture du patrimoine

3194-Couverture des monuments historiques

4-Clos-divisions-aménagements

43-Menuserie intérieure en bois – escaliers – parquets – clôtures et treillages

439-Menuserie du patrimoine et des monuments historiques

4392-Restauration des menuiseries du patrimoine

4393-Restauration des menuiseries des monuments historiques

6-Finitions

61-Peinture

614-Filage-décoration-dorure

6143-Dorure des monuments historiques

65-Staff – Stuc – Sculpture – Gypserie

651-Staff

6513-Restauration de staff des monuments historiques

652-Stuc

6523-Restauration de stuc des monuments historiques

659-Gypserie

6593-Restauration plâtres et chaux des monuments historiques



Le programme CHARTER : les compétences des professionnels du patrimoine culturel à l'échelle européenne

CHARTER (Alliance européenne des compétences en patrimoine culturel) est un programme communautaire visant à identifier l'adéquation ou l'inadéquation entre les formations et les besoins du marché du travail dans le domaine du patrimoine culturel. Il s'agit d'un projet de quatre ans constitué d'un consortium de 47 partenaires, financé par Erasmus+.

Son objectif est de proposer une stratégie globale permettant à l'Europe de disposer des compétences nécessaires pour soutenir des sociétés et des économies durables, tout en s'efforçant de mettre en évidence la valeur du patrimoine culturel et de créer un secteur résilient et réactif.

Depuis plus de trois ans, afin d'évaluer et d'analyser les besoins du secteur du patrimoine dans le cadre des efforts déployés pour relever les défis actuels et répondre aux besoins de la société, CHARTER a mis en place un vaste partenariat réunissant des représentants des acteurs du patrimoine culturel en Europe, des professionnels aux organismes institutionnels en passant par les régions et les réseaux, les universités et le secteur privé.

Le travail a été réalisé dans une perspective sectorielle, s'appuyant sur les besoins du marché du travail ou l'offre d'éducation et de formation, tout en réfléchissant aux contributions et aux idées fournies par la myriade de professionnels rencontrés tout au long du projet.

La Convention de Faro, qui décrit l'écosystème du patrimoine et le patrimoine lui-même comme un phénomène fondé sur des valeurs ou piloté par des valeurs, a été le point de départ du rapport CHARTER « Évaluation de la matrice et de la méthodologie » (Matrix and methodology assessment) parue en mai 2023.

Dans ce contexte, l'approche holistique du patrimoine définit comme l'ensemble des ressources héritées, valorisées et partagées par les communautés et nécessairement lié à la participation sociale, exige des compétences très spécifiques, voire inédites, de la part de tous ceux qui œuvrent dans et avec le patrimoine. Les recherches menées par CHARTER mettent en évidence la nécessité d'écouter les différents points de vue, de comprendre la perspective multiculturelle de notre patrimoine commun, d'interpréter les valeurs en constante évolution et les significations parfois contradictoires de notre patrimoine et de celui des autres, et naturellement l'impératif d'être capable de travailler au-delà de son expertise, si souvent cloisonnée.

Une formation plus transversale et pluridisciplinaire aux compétences patrimoniales de base est jugée nécessaire pour tous ceux qui travaillent dans ce secteur.

Dans le modèle CHARTER de l'écosystème du patrimoine, l'accent n'est plus mis sur les typologies du patrimoine mais plutôt sur les moments clés de la réalisation et de l'amplification des valeurs du patrimoine, de l'amélioration de la qualité de vie des personnes et, en fin de compte, de l'apport d'un bénéfice public. La pratique professionnelle ne répond pas uniquement à des exigences techniques, mais cherche avant tout à fonctionner dans un processus circulaire de génération et de régénération de la valeur avec la société. Le modèle peut également être utilisé comme un outil de cartographie des compétences, en mettant en évidence la nature transversale de la pratique du patrimoine et en permettant une évaluation empirique des besoins en compétences.

Ayant comme point de départ l'inadéquation ou la convergence entre les besoins éducatifs et les besoins sectoriels, une étude approfondie des manques et des besoins en matière de compétences a été menée grâce à la tenue d'ateliers (européens, régionaux...), l'analyse des offres d'emploi en ligne et des entretiens avec des experts.

L'une des idées importantes à partager est probablement que les manques et les besoins des programmes d'éducation et de formation en matière de patrimoine culturel, qui conduisent souvent à une inadéquation avec les besoins des professions concernées, sont étroitement liés au rôle que ce secteur, de manière plus générale, joue dans la société. Le manque de reconnaissance de ces professions et les limites floues des profils professionnels connexes ont un impact sur les programmes d'éducation et de formation, générant ainsi des manques dans l'offre éducative.

En réalité, le secteur est en train de changer et suit les tendances communes qui émergent au niveau européen. La pratique professionnelle évolue à grande vitesse, en même temps que le secteur, même si elle présente des caractéristiques locales ou sectorielles. Les priorités nationales et régionales peuvent varier en fonction du contexte patrimonial, du domaine de pratique ou de la frontière géographique. Les défis internes et externes auxquels sont confrontés les professionnels ne sont pas entièrement pris en compte par les réponses de l'enseignement et de la formation. Le besoin de modèles actualisés de gouvernance du patrimoine, le manque de statistiques et de prévisions fiables sur le secteur, les programmes de formation qui ne s'adaptent pas assez rapidement pour répondre aux nouvelles demandes du marché, leur qualité hétérogène, le peu d'intérêt des jeunes générations pour le patrimoine culturel et les études

en sciences humaines sont autant de problèmes qui affectent le secteur et la capacité des professionnels à faire face à la dynamique mondiale.

La réponse de CHARTER à ces défis est une offre innovante de formation qui peut avoir un impact significatif dans le cadre complexe des changements du paysage européen – à la fois pour le secteur, ses professionnels et la société dans son ensemble. Au lieu de proposer des compétences professionnelles spécifiques, nécessaires pour répondre aux besoins du patrimoine, le rapport préconise de développer et partager un ensemble complet de compétences et de connaissances dans huit domaines identifiés comme émergents ou urgents dans la pratique du patrimoine.

Ces domaines concernent plus d'une profession et révèlent celles dans lesquelles le patrimoine est devenu un facteur clé de l'action politique, comme dans le cas des « relations internationales en matière de patrimoine culturel », dans lesquelles le patrimoine est une ressource à exploiter dans le cadre d'approches durables, ou dans le cas de la « durabilité du patrimoine bâti et du paysage » ou de l'« artisanat et des connaissances en matière de patrimoine culturel ». Ou encore naturellement, la compréhension du patrimoine en tant que phénomène fondé sur la participation sociale, illustrée dans « l'engagement communautaire ».

Tout en proposant ces compétences spécifiques au patrimoine, CHARTER reconnaît la nécessité de compétences transversales et multidisciplinaires chez les professionnels du patrimoine, où les compétences de gestion, telles que la capacité de créer de la valeur, de collecter et de gérer des fonds, et la manière d'allouer les ressources, ainsi que les compétences de communication, de marketing et d'entrepreneuriat, sont étroitement liées à l'évolution du rôle des professionnels et des institutions du patrimoine culturel dans la société mondiale. Elles sont essentielles pour accomplir les missions d'inclusion, d'ouverture à la participation et de durabilité. Les compétences numériques représentent également un moyen et un catalyseur de la pratique professionnelle, et sont donc considérées comme pertinentes pour la plupart des professions.

Outre la multitude de réponses et de recommandations pour favoriser les synergies entre la pratique du patrimoine et l'offre d'éducation et de formation nécessaire, l'observation a souvent été transversale : les professionnels du patrimoine augmentent et élargissent fréquemment leurs compétences en partageant, en échangeant, en exploitant et en développant des projets et des solutions avec leurs pairs, avec d'autres experts de différents domaines, dans des contextes familiaux et des communautés locales. L'ensemble des connaissances acquises dans ces environnements informels et sur le lieu de travail est rarement reconnu, certifié et transférable dans les systèmes de qualifications habituels. Il s'agit là d'un défaut du système et non du secteur du patrimoine seul. Non seulement les compétences sont perdues, mais elles restent également inconnues, ce qui nuit à la reconnaissance professionnelle, à la mobilité et, par conséquent, à la réactivité des futures solutions d'éducation et de formation.

En savoir plus : <https://charter-alliance.eu/>

Contact : info@charter-alliance.eu

Les anniversaires des créations de formations en 2023 et 2024

Colloque « L'œuvre au cœur » pour les 40 ans de la formation CRBC de Tours

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN TOURS

1983-2023

40 ANS

de la formation Conservation-restauration des biens culturels spécialité Œuvres sculptées

L'œuvre au cœur Colloque

Jeudi 16 mars 2023 de 8 h 30 à 20 h à TALM-Tours

École supérieure d'art et de design TALM-Tours
40, rue du docteur Chaumier
37000 Tours
02 44 67 30 65
contact_tours@talm.fr
www.talm.fr

Le 16 mars 2023, l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours a célébré les 40 ans de la formation Conservation-restauration des biens culturels spécialité Œuvres sculptées de Tours (1983-2023) et a organisé à cette occasion le colloque « L'œuvre au cœur », en partenariat avec l'ARSET.

Cette journée de colloque, centrée sur des expériences fructueuses, a été l'occasion de présenter plusieurs études de cas par des conservateurs du patrimoine et des restaurateurs de biens culturels. Au croisement de l'histoire de l'art, des sciences, de la déontologie et des pratiques artistiques, les interventions et les échanges ont été orientés d'une part vers la transmission intergénérationnelle et l'importance du réseau, et d'autre part vers le rôle joué par la formation au sein des musées, des monuments historiques et des autres institutions patrimoniales.

Par ailleurs, une partie des interventions a été délibérément tournée vers l'avenir, afin de nourrir la réflexion sur l'étude des matériaux et des techniques de création, sur l'enrichissement des enseignements ainsi que sur les préoccupations des jeunes professionnels face aux problématiques actuelles d'écologie, d'énergie, de recyclage dans lesquelles s'inscrit aujourd'hui la conservation-restauration des biens culturels.

Ainsi cette occasion exceptionnelle de retrouvailles, rythmée par la participation d'anciens professeurs et élèves, s'est appuyée à la fois sur les meilleures expériences du passé et sur une ambition partagée du moment, afin d'écrire les prochaines pages de la formation Conservation-restauration des biens culturels spécialité Œuvres sculptées de l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours.

Programme détaillé :

Première session. Quelques fondamentaux de la formation

Décrypter l'œuvre avec le Balzac de Rodin

Agnès Cascio, conservatrice-restauratrice de sculptures

Présentation de quelques chantiers-école

Anthony Quatreveau, conservateur-restaurateur de sculptures

Quelle place pour la physico-chimie des matériaux en conservation-restauration ?

Fabien Pilon, ingénieur-chercheur, expert spectrométrie atomique, docteur en histoire et archéologie des mondes anciens

Deuxième session. Les œuvres au cœur d'une relation de confiance entre le conservateur et le restaurateur

Étude et restauration de la Vierge de pitié de l'église de Noizay (Indre-et-Loire)

Hortense Jouanjus, conservatrice-restauratrice de sculptures

Le Projet de recherche SCOS (Save Contemporary Outdoor Sculpture)

Mélanie Lechaux-Dolo, conservatrice-restauratrice de sculptures

De l'étude des œuvres au soclage

**François Blanchetière, conservateur du patrimoine au Musée d'Orsay,
& Marcel Molac, conservateur-restaurateur de sculptures**

Troisième session. Les pratiques artistiques académiques et l'histoire des techniques au service de la connaissance des sculptures

Reconstitution expérimentale, de la création à l'exposition. Une collaboration entre le musée Rodin et l'école de Tours

Bénédicte Garnier, conservateur du patrimoine au musée Rodin, & Patrick Turini, professeur, sculpteur

L'Apport indispensable d'un enseignement classique du dessin, du modelage, de la sculpture et de la couleur au sein de la formation en conservation-restauration

Hervé Manis, professeur, conservateur-restaurateur

Chronique d'une pensionnaire restauratrice à la Villa Médicis

Pascale Roumégoux, conservatrice-restauratrice de sculptures

Quatrième session. Quels enjeux pour une formation tournée vers l'avenir ?

La Parole aux étudiants : vers une conservation-restauration éco-responsable

Louise Perrier & Claire-Marie Hallay, élèves en 2^e année CRBC de TALM-Tours, bureau de l'ARSET

Qualifications des prestataires en conservation-restauration, exigences des donneurs d'ordre, retours d'expériences et perspectives

Judith Kagan, cheffe du bureau de l'Expertise et des Métiers à la sous-direction des Monuments historiques et Espaces protégés (DGPA) du ministère de la Culture

La nouvelle délégation régionale de la FFCR en région Centre – Val de Loire

Manon Joubert, conservatrice-restauratrice de sculptures, déléguée régionale de la FFCR

Le colloque anniversaire des 40 ans de l'Association des restaurateurs d'art et d'archéologie de formation universitaire (ARAAFU)

L'ARAAFU organise depuis 1987 des colloques pluridisciplinaires de portée internationale. Ces rencontres, qui se tiennent tous les trois à cinq ans à Paris, permettent de réunir des professionnels de différents horizons autour d'un thème particulier. Les communications s'y déroulent en français ou en anglais avec traduction simultanée.

Ces événements s'adressent à tous les acteurs de la préservation du patrimoine français et étranger : étudiants et professionnels de la conservation-restauration, conservateurs de musée, de monuments historiques, de bibliothèques et d'archives, muséologues, archéologues, scientifiques, etc.

Tous les colloques ont fait l'objet d'une publication illustrée fournie aux participants et disponible sur commande. Cette publication est devenue numérique en 2014 à l'occasion du colloque anniversaire des 30 ans de l'ARAAFU : <http://araafu.com/retours-dexperience-et-regards-retrospectifs/>.

Les 7 et 8 mars 2024, à l'occasion de ses 40 ans, l'association a organisé son 7^e colloque international qui avait pour thème « Perspectives en conservation-restauration ».

→ En attendant la publication des actes, son programme est consultable au lien suivant : http://araafu.com/wp-content/uploads/2024/01/7e-colloque-ARAAFU_Programme_22_1_2024.pdf

Membres du groupe « conservation-restauration des biens culturels »

(Mars 2024)

Laetitia ANTONINI

Responsable de la régie des œuvres,
musée des Monuments français, département
des collections, Cité de l'architecture
& du patrimoine (CAPA).

laetitia.antonini@citedelarchitecture.fr

Marie-Hélène BÉNETIÈRE

Chargée de mission parcs et jardins,
sous-direction des monuments historiques
et des sites patrimoniaux, Service
du patrimoine, DGPA.

marie-helene.benetiere@culture.gouv.fr

Florence BERTIN

Responsable du département des collections,
musée des Arts décoratifs (MAD).

florence.bertin@madparis.fr

Isabelle BONNARD

Experte en restauration, département
de la Conservation, Bibliothèque nationale
de France (BNF).

isabelle.bonnard@bnf.fr

Isabelle CABILLIC

Conseiller musée, Service des musées, Drac,
Île-de-France.

isabelle.cabillic@culture.gouv.fr

Anne CHAILLOU

Ingénieure d'études, bureau du patrimoine
archéologique, sous-direction de l'archéologie,
Service du patrimoine, DGPA.

anne.chailloou@culture.gouv.fr

Valérie CHANUT-HUMBERT

Centre de recherche et de restauration des
musées de France – Département des archives
et nouvelles technologies, Service des musées
de France, DGPA.

valerie.chanut-humbert@culture.gouv.fr

Servane COTEREAU

Bureau de la conservation des monuments
historiques mobiliers, sous-direction
des monuments historiques et des sites
patrimoniaux, Service du patrimoine, DGPA

servane.cotereau@culture.gouv.fr

Gaëlle CROUAN

Cheffe du bureau de l'expertise architecturale
muséographique et technique, sous-direction
de la politique des musées, service des musées
de France, DGPA.

gaelle.crouan@culture.gouv.fr

Caroline DUJON

Directrice des études au sein du département
de l'enseignement, École de Chaillot.

caroline.dujon@citedelarchitecture.fr

Jane ÉCHINARD

Responsable du laboratoire Arc'Antique,
Grand Patrimoine de Loire-Atlantique (Nantes).

jane.echinard@loire-atlantique.fr

Emmanuelle FLAMENT-GUELFUCCI

Cheffe du bureau de la conservation des monuments historiques mobiliers, sous-direction des monuments historiques et des sites patrimoniaux, Service du patrimoine, DGPA.

emmanuelle.flament-guelfucci@culture.gouv.fr

Agnès GALL-ORTLIK

Cheffe de l'Atelier de restauration et conservation des photographies (ARCP), sous-direction du patrimoine et de l'histoire, direction des affaires culturelles de la Ville de Paris.

agnes.gall-ortlik@paris.fr

Sophie GOEDERT

Bureau de la gestion des vestiges et de la documentation archéologiques, sous-direction de l'archéologie, Service du patrimoine, DGPA.

sophie.goedert@culture.gouv.fr

Barbara JOUVES-HANN

Chargée de projet « Recherche et Restauration », ENS Paris-Saclay/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

barbara.jouves-hann@ens-paris-saclay.fr

Judith KAGAN

Animatrice du groupe CRBC, cheffe du bureau de l'expertise et des métiers, sous-direction des monuments historiques et des sites patrimoniaux, Service du patrimoine, DGPA.

judith.kagan@culture.gouv.fr

Mireille KLEIN

Cheffe du département Restauration, Centre de recherche et de restauration des musées de France, Service des musées de France, DGPA.

mireille.klein@culture.gouv.fr

Cécile LANTRAIN

Adjointe au chef du bureau du patrimoine archéologique, sous-direction de l'archéologie, Service du patrimoine, DGPA.

cecile.lantrain@culture.gouv.fr

Bertrand LAVÉDRINE

Professeur au Centre de recherche sur la conservation des collections (CRCC)

bertrand.lavedrine@mnhn.fr

Sandie LE CONTE

Ingénieure de recherche, responsable du laboratoire de recherche à l'Institut national du patrimoine (INP).

sandie.leconte@inp.fr

Isabelle-Cécile LE MÉE

Chargée de mission pour la recherche sur les patrimoines et pour le patrimoine photographique, département de la recherche, de la valorisation et du patrimoine culturel immatériel, DIRI/DGPA.

isabelle.lemee@culture.gouv.fr

Pascal LIÉVAUX

Animateur du groupe CRBC, chef du département de la recherche, de la valorisation et du patrimoine culturel immatériel, DIRI/DGPA.

pascal.lievoux@culture.gouv.fr

Marie-Anne LOEPER-ATTIA

Chargée de la conservation préventive et curative des collections, Laboratoire de recherche et de restauration, Cité de la musique – Philharmonie de Paris.

maloeperattia@cite-musique.fr

Marjorie MAQUEDA

Conservatrice-restauratrice, Chartres métropole / Fédération française des professionnels de la conservation-restauration.

ma.jorilene@gmail.com

Émilie MAUME

Responsable de la programmation et des publications scientifiques, Institut national du patrimoine (INP).

emilie.maume@inp.fr

Emmanuel MAURIN

Ingénieur responsable du « pôle bois » au LRMH, secrétaire de la Section française de l'Institut international de conservation (SFIIC).

emmanuel.maurin@culture.gouv.fr

Jean-Paul MERCIER-BAUDRIER

Chargé de mission, bureau de l'expertise et des métiers, sous-direction des monuments historiques et des sites patrimoniaux, Service du patrimoine, DGPA.

jean-paul.mercier-baudrier@culture.gouv.fr

Isabelle MERLY

Attachée de conservation au Service des collections contemporaines du musée national d'Art moderne (MNAM), Centre Georges-Pompidou.

isabelle.merly@centrepompidou.fr

Amélie MÉTHIVIER

Chargée de la formation initiale du département des Restaurateurs, Institut national du patrimoine (INP).

amelie.methivier@inp.fr

Véronique MILANDE

Responsable de la Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles (COARC), sous-direction du Patrimoine et de l'Histoire, direction des Affaires culturelles de la Ville de Paris.

veronique.milande@paris.fr

Agnès MIRAMBET-PARIS

Responsable du département régie, restauration, conservation préventive et entretien des collections, musée de l'Air et de l'Espace.

agnes.mirambet-paris@museeairespace.fr

Thi-Phuong NGUYEN

Chargée de mission pour les questions de conservation, bureau de l'expertise numérique et de la conservation durable, sous-direction de la Collecte, de la Conservation et de l'Archivage électronique, Service interministériel des Archives de France, DGPA.

thi-phuong.nguyen@culture.gouv.fr

Nathalie PALMADE LE DANTEC

Adjointe au directeur des études, chargée de la formation permanente, département des restaurateurs, Institut national du patrimoine.

nathalie.ledantec@inp.fr

Jocelyn PERILLAT

Chargé d'études en conservation préventive, département de la conservation préventive, Centre de recherche et de restauration des musées de France, Service des musées de France, DGPA.

jocelyn.perillat@culture.gouv.fr

Charlotte PÉRIN

Cheffe du bureau de la gestion des vestiges et de la documentation archéologiques, sous-direction de l'archéologie, Service du patrimoine, DGPA.

charlotte.perin@culture.gouv.fr

Clotilde PROUST

Conservatrice-restauratrice, Fédération française des professionnels de la conservation-restauration.

contact@ffcr.fr

Juliette RÉMY

Cheffe du département de la conservation préventive, Centre de recherche et de restauration des musées de France.

juliette.remy@culture.gouv.fr

Laurianne ROBINET

Responsable du pôle Cuir et parchemins au Centre de recherche sur la conservation (CRC).

laurianne.robinet@mnhn.fr

Julien ROCHA

Animateur du groupe CRBC, chargé de diffusion de la connaissance et des résultats de la recherche, département de la Recherche, de la Valorisation et du Patrimoine culturel immatériel, DIRI/DGPA.

julien.rocha@culture.gouv.fr

Bénédicte ROLLAND-VILLEMOT

Conservatrice en chef du patrimoine au bureau de l'Animation scientifique et des Réseaux, sous-direction de la Politique des musées, Service des Musées de France, DGPA.

benedicte.rolland-villemot@culture.gouv.fr

Véronique ROUCHON

Directrice du Centre de recherche sur la conservation (CRC).

veronique.rouchon@mnhn.fr

Bertrand SAINTE-MARTHE

Responsable de l'atelier de restauration, département de la Conservation, Archives nationales.

bertrand.sainte-marthe@culture.gouv.fr

Anne VERDURE-MARY

Chargée de mission conservation-restauration et acquisitions, bureau du Patrimoine, département des Bibliothèques, service du Livre et de la Lecture, direction générale des Médias et des Industries culturelles.

anne.verdure-mary@culture.gouv.fr

Dominique VINGTAIN

Directrice du Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine (CICRP).

Dominique.vingtain@cicrp.fr

Anne de WALLENS

Cheffe du service de la conservation préventive, direction de la recherche et des collections, musée du Louvre.

anne.de-wallens@louvre.fr

Olivier ZEDER

Directeur des études du département des Restaurateurs, Institut national du patrimoine.

olivier.zeder@inp.fr

Thierry ZIMMER

Adjoint à la directrice du Laboratoire de recherche des monuments historiques, service du Patrimoine, DGPA.

thierry.zimmer@culture.gouv.fr

Coordination et organisation des Journées professionnelles 2024

DGPA/DIRI, Pascal LIÉVAUX, Julien ROCHA

DGPA/SP/SDMHSP, Judith KAGAN

Cité de l'architecture & du patrimoine, Laetitia ANTONINI, Matthias THULARD

INP, Laurent BRUEL.

Ont contribué à l'élaboration de cette publication :

Nathalie MEYER assistée de Claire LEPAGNOL (DGPA/DIRI) pour la maquette et la mise en page et tous les membres du groupe « conservation-restauration des biens culturels » pour la collecte des informations.



Actualité des métiers et formations: l'alchimie des compétences

13^{es} JOURNÉES
PROFESSIONNELLES
DE LA CONSERVATION-
RESTAURATION

21 MARS ET 22 MARS 2024

Cité de l'architecture
& du patrimoine
Auditorium
7, avenue Albert de Mun
75016 Paris

Les 13^{es} Journées professionnelles de la conservation-restauration se donnent pour objectif en 2024 d'explorer la question des compétences, des formations permettant de les acquérir, de la mobilité professionnelle, des enjeux de la formation tout au long de la vie et des nouveaux besoins de compétences pour la conservation-restauration du patrimoine culturel. Quels sont les niveaux de diplômes et les compétences afférentes, comment les formations s'organisent-elles pour intégrer les évolutions des professions et les besoins du patrimoine culturel, faire connaître les métiers du patrimoine, adapter leurs enseignements aux réalités du terrain ? Comment s'organise la montée en compétences, la mise à jour des connaissances ? Comment les formations continues répondent-elles aux demandes des professionnels, avec quelles associations représentatives collaborent-elles et sur quel modèle administratif et économique ? Comment les partenaires de la chaîne patrimoniale s'identifient-ils, comment organisent-ils leur travail commun ou successif, au sein des équipes, en concertation lors de la co-activité ? Comment change-t-on de milieu professionnel, grâce à quels moyens et quels accompagnements ? Comment fait-on valoir des compétences transversales et comment s'organisent les formations complémentaires ? Enfin, quel retour rétrospectif est porté sur la pratique en situation professionnelle et comment ce retour influence-t-il les évolutions de pratique notamment en termes de prévention des risques ?

Tables rondes et communications permettront aux acteurs de tous les domaines des patrimoines (archives, bibliothèques, musées, archéologie, monuments historiques et patrimoine naturel), d'échanger sur ces enjeux mêlant professionnels, formateurs, enseignants, représentants des associations professionnelles, des administrations de l'État et des collectivités territoriales, des organismes de formation ou de prévention.

Retrouvez les Journées professionnelles sur le site thématique du ministère de la Culture
<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration/Journees-professionnelles>

Organisation :

Ministère de la Culture, direction générale des Patrimoines et de l'Architecture
Cité de l'architecture & du patrimoine
Institut national du patrimoine.